LE TEMPS QU'IL FERA

Trois-Rivières: Temps clair. Peu de changement dans la température. Vents légers.
Haut-Saint-Maurice: Nuageux aujourd'hui. Chutes de neige fréquentes. Vents légers.

COURTOISIE DE LA
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437

Le Nouvelliste

27e ANNEE — No 115 TROIS-RIVIERES, MARDI, 18 MARS 1947 3 SC

TROIS-RIVIERES.
POUR OUVRIR

BEAUVIER GEO.
B.P. 600 VILLE
HOTEL DE 31-17
31-12-47

ALITÉ
NTITÉ
VICE

Pour un chauffage sûr et économique
EMPLOYEZ LE
CHARBON
rbonnerie St-Laurent, Ltée
Du Fleuve Téléphone: 437

Les petites nations sont mises à l'écart

Chenal ouvert dès aujourd'hui

Ottawa, 18 (P.C.) — Le ministère des Transports a annoncé aujourd'hui qu'on s'attendait à ce que le chenal sur le St-Laurent soit ouvert jusqu'à Montréal, ce soir même.

Les brise glaces ont commencé leur travail sur le St-Laurent le 10 février dernier.

Le ministère a aussi annoncé qu'un avion de Trans-Canada Airlines ferait cette année la patrouille du St-Laurent et du détroit de Cabot. La patrouille du fleuve se fit pendant la guerre quand tous les navires étaient obligés de faire taire leurs signaux.

Appels rejetés

Jérusalem, 18 (P.A.)— La Haute Cour de Palestine a rejeté aujourd'hui les appels contre des sentences de mort prononcées contre trois membres de l'organisation terroriste Irgun Zvai Leumi. Leur avocat avait prétendu que le procès avait été conduit de manière illégale.

Max Seligman, représentant des familles de Mordecai Ben Abraham Alkachi, 21 ans; Elieser Ben Zion Kashani, 23 ans et Dov Ben Salman Rosenbaum, 24 ans, a prétendu que les trois membres de l'organisation terroriste avaient subi leur procès devant un tribunal militaire avant de comparaître devant un juge civil, comme l'exige la loi.

La Haute Cour a déclaré que le cas tombait sous la juridiction militaire et qu'il n'était pas nécessaire de la référer à un tribunal civil.

Les trois hommes furent arrêtés près de Lydda lorsque les soldats les trouvèrent sur une route en possession d'armes et d'un fouet, dans la nuit du 29 décembre, peu de temps après que l'Irgun Zvai Leumi eût annoncé que ses membres avaient rustigé un major britannique et trois sous-officiers pour venger l'imposition de la sentence du fouet contre un autre membre de l'Irgun.

Seligman a laissé entendre en cour aujourd'hui qu'il se propose d'en appeler au Conseil Privé des trois sentences de mort imposées aux membres de l'Irgun comme dans le cas de Dov Bela Cruner, également sous le coup d'une semblable sentence.

La dernière déclaration de Sullivan

(Par la Presse Canadienne)

Les membres de l'union des marins étudient aujourd'hui la déclaration de leur ancien président qui leur a conseiller de sortir de l'union et de demeurer en dehors tant qu'ils n'auront pas trouvé un honnête marin pour les représenter.

Dans une lettre de 1,700 mots, dont la Presse Canadienne a obtenu le texte hier soir, l'ancien président blâme l'exécutif d'accepter les directives du parti ouvrier-progressiste, lui reporche ses méthodes d'organisation, sa manière de dépenser l'argent dans les grèves et sa tentative de retirer l'union des marins du Congrès des métiers et du travail.

"La direction donnée à votre union par le parti communiste, dit-il, ne peut que conduire au désastre. Je ne participerai pas à la destruction de l'union des marins canadiens. C'est la raison de ma démission. Jetez votre bouton de l'union des marins; c'est une marque d'affiliation communiste."

Un porte-parole de l'union, R.-C. Meade, vice-président pour la section de l'Atlantique de l'union des marins, a déclaré que "le mouvement ouvrier en avait assez d'un homme aussi usé et qui mérite aussi peu la confiance du public que Pat Sullivan".

"Il est malheureux, ajoute-t-il, que son départ de nos rangs s'accompagne d'un geste qui ne peut que nuire au mouvement ouvrier à un moment où des problèmes critiques exigent la plus grande coopération et l'union de tous. Il me décrit comme un américain qui n'a jamais navigué sur un vaisseau canadien et qui gaspille l'argent de l'union dans des voyages à Boston. Ceci est complètement faux. Je suis canadien, j'ai conduit des vaisseaux canadiens et je ne puis pas allé à Boston depuis 1939, ce qui est bien avant que je devienne l'un des officiers de l'union des marins."

On s'attend à de nouvelles révélations sur les activités communistes, car James Thompson, vice-président international de l'union des marins, a dit qu'il enverrait un rapport à Ottawa sur ce sujet.

Exposition aérienne

Londres, 18.—En Grande-Bretagne un million de personnes iront admirer les exhibitions des avions les plus récents, chasseurs mus par propulsion à réaction ou hélicoptères, à l'occasion d'une grande exposition et fête de l'aviation qui se tiendra en province. Elle aura lieu à Blackpool, plage anglaise du nord de l'Angleterre pendant trois mercredis consécutifs du mois de juillet; elle est organisée par la Ligue de l'Air de l'Empire britannique. Le ministère de l'Aviation civile et la Société des Constructions aéronautiques apporteront leur appui à ces démonstrations.

La retraite de Sullivan reste toujours inconnue

Par John Leblanc,
de la Presse Canadienne

Ottawa, 18 — On n'a pas encore percé aujourd'hui l'énigme de la disparition de Pat Sullivan et les unions ouvrières canadiennes continuent à subir le choc de ses dénonciations du communisme et de l'influence de ce mouvement dans la direction de deux unions.

Le dernier écho de cet incident a été la publication hier soir de sa lettre de démission comme président de l'union des marins, lettre dans laquelle il accuse le parti ouvrier-progressiste d'avoir pris la direction de cette union et de tenter de diviser le Congrès des métiers et du travail du Canada.

Dans sa lettre, Sullivan accuse le secrétaire national Jerry McManus d'avoir, sur des instructions venues de personnes étrangères à l'union tenté de faire sortir l'union des marins du Congrès des métiers et du Travail, qui est affilié à la Fédération Américaine du Travail, pour le faire entrer dans le C.I.O.

Sullivan déclare aussi dans sa lettre qu'il démissionnait comme secrétaire-trésorier du Congrès parce qu'il ne voulait pas tromper ses amis par un changement d'affiliation, qui a été ordonné par des puissances politiques mais qui aurait pour effet de détruire l'union des marins.

De sa démission comme président de l'Union des marins, qu'il fonda en 1935, il déclara qu'il ne pouvait se décider à laisser exploiter son nom par un exécutif qui place les directives du parti ouvrier-progressiste au dessus du bien-être de ses membres.

(Dans sa lettre de démission, Sullivan ne fait allusion qu'au parti ouvrier-progressiste. Dans sa déclaration de samedi, il parlait de l'activité communiste au sein des unions et mentionnait plus d'une douzaine de personnes qui étaient affiliés à ce mouvement.)

Sullivan a critiqué la politique de l'exécutif dans le travail d'organisation et dans la direction de la grève des marins l'été dernier. "La grève était justifiée, dit-il, mais des milliers de dollars ont été perdus inutilement".

Dans l'intervalle, les déplacements de Sullivan demeurent entourés de mystère, depuis qu'il a quitté un hôtel de cette ville avec sa famille, samedi, juste avant la distribution aux journalistes de sa déclaration dénonçant les activités communistes dans les unions.

On croit qu'il se cacherait quelque part, près d'Ottawa, avec des amis, mais on ne peut faire que des spéculations sur ce qui s'est produit.

Jusqu'ici, il n'aurait demandé aucune aide aux autorités policières, et la Gendarmerie a déclaré, hier, qu'il n'est pas probable qu'il soit l'objet de représailles, bien qu'il ait dit, dans sa déclaration, qu'il pourrait être "la victime d'un accident inévitable".

Crime de gangsters

Chicago, 18, (P.A.)— James Crowley, 44 ans, président de l'union des commis de bars de Chicago, a été atteint d'une balle et sérieusement blessé et son épouse a été tuée par des bandits qui tirèrent des coups de carabine dans leur automobile, stationnée devant leur maison, dans l'est de la ville, de bonne heure ce matin.

La femme de Crowley, âgée de 44 ans, qui était sur le siège avant de la voiture reçut une balle dans la tempe gauche et elle était morte au moment où la police arriva sur les lieux. Crowley, qui avait reçu six balles de carabine dans l'épaule et le bras droit fut transporté à l'hôpital.

Les époux venaient d'arriver devant leur demeure lorsqu'ils reçurent cette avalanche de plomb, lancée probablement par des assassins qui attendaient leur retour à la maison. L'automobile était criblée de balles.

Le sergent Patrick Touhy a dit que les bandits avaient visé dans la portière de l'automobile située du côté du conducteur. Il déclara que Crowley avait révélé aux officiers de police que la première décharge de carabine tua sa femme. Il courut alors dans la maison et appela la police.

Les agents de police ont trouvé de la bourre de carabine dans l'auto et des balles qui avaient pénétré dans les coussins de la voiture.

Crowley est devenu président de l'union, en 1940, après que des factions se fussent accusées mutuellement de gangstérisme. Il était antérieurement secrétaire-trésorier de l'union.

Mme Gélinas a sauvé ses six enfants

Sanneterre, 18. (P.C.)— Les cheveux en feu, Mme Thomas Gélinas a conduit ses six enfants en sureté au milieu des flammes qui détruisirent un atelier de nettoyage et deux logements voisins causant des dommages estimés à environ $20,000. Les pompiers combattirent les flammes pendant six heures et un homme fut gravement brûlé.

Les résidents de la place ont tenu par la suite une assemblée spéciale au cours de laquelle on recueillit plusieurs centaines de dollars et beaucoup de vêtements pour la famille Gélinas, dont tous les biens furent détruits par les flammes.

Mme Gélinas conduisit ses enfants nus dans la neige au milieu des flammes. L'explosion d'un poêle à l'huile dans l'atelier de nettoyage alluma l'incendie. Le père, M. Thomas Gélinas, était à son travail à ce moment.

Défense aux journaux hongrois

Budapest, 18, (P.A.)— Des informateurs américains ont déclaré aujourd'hui, que les autorités soviétiques, pour la deuxième fois en moins de deux semaines, avaient défendu aux journaux hongrois de publier une note du gouvernement américain protestant contre les agissements unilatéraux des Russes en Hongrie.

La dernière note américaine, remise hier, renouvelle les accusations au sujet de l'intervention des Russes en Hongrie et déclare que les communistes hongrois tentent de s'emparer du pouvoir actuellement hongrois librement élu.

Un aérobus s'écrase en Colombie

Bogota, Colombie, 18, (PA)— Des équipes de sauveteurs se dirigent en toute hâte aujourd'hui vers une région montagneuse à 25 milles au nord-ouest de Medellin, où un paquebot aérien de la compagnie Taca s'est écrasé hier, entraînant apparamment la mort de cinq passagers et de trois membres de l'équipage, dont deux sont américains.

L'équipage d'un avion chercheur, qui a découvert hier les débrit fumants de cet appareil bi-moteur Lockheed Lodestar, partiellement ensevelis dans les broussailles du mont Silver, a déclaré qu'il n'y avait aucun indice de vie. Les autorités de la Taca (Transportes Aeros Centro-Americano) ont déclaré que l'avion avait probablement explosé et pris feu après l'écrasement.

On croit que l'accident se produisit quelques minutes après le départ de l'avion de l'aéroport de Medellin, dans la partie nord-centrale de la Colombie, hier matin, pour une envolée de 500 milles depuis San Jose jusqu'à Costa Rica.

L'avion perdit son contact radiophonique avec la tour de contrôle de l'aéroport de Medellin et ce n'est que plusieurs heures plus tard que l'on apprit ce sort malheureux, alors qu'un autre avion aperçut les débris du haut des airs.

Effets de la déclaration de MacArthur

Tokio, 18, (P.A.)— Les Japonais ont accueilli aujourd'hui la déclaration du général MacArthur comme la meilleure description de l'état actuel du Japon qui ait été faite à date.

Mais plusieurs ont exprimé la crainte de ne plus recevoir d'aide financière des Etats-Unis et de perdre l'influence stabilisatrice de la puissance militaire américaine.

Le commandant suprême a dit aux correspondants américains, au cours d'un déjeuner hier qu'un traité de paix devrait être bientôt conclu avec le Japon, l'occupation terminée et la direction du pays remise aux Nations Unies.

Tous les journaux ont publié au texte la déclaration de MacArthur, sans commentaires éditoriaux, toutes les conservations ont tourné autour de ce sujet.

Les principaux points du discours du commandant suprême concordent avec les idées émises par les autorités du gouvernement: une paix prochaine, la fin de l'occupation militaire, la fixation rapide du chiffre des réparations et une aide économique permanente.

Quelques jeunes intellectuels craignent que le retrait des troupes d'occupations américaines stimule l'activité politique des extrémistes et entrave le développement de la démocratie.

Ces Japonais prétendent qu'une administration civile n'aurait pas les mêmes facilités de restreindre l'influence communiste que Mac Arthur et l'armée d'occupation.

Les Japonais sont ordinairement pessimistes quant à l'autorité des Nations Unies. Si l'on en juge par leurs discussions de groupes, ils croient que le contrôle du pays par leurs discussions de groupes, ils croient que le contrôle du pays par cet organisme aurait pour effet de soumettre le pays aux frictions entre pays alliés. Cette situation n'a pas existé jusqu'ici à cause de l'influence dominante des Américains.

Les Japonais se sentent plus intimement liés aux Etats-Unis et croient que ce pays veut plus que tous les autres aider financièrement et physiquement leur pays.

Le plan Truman exposé à Washington

Les chefs du secrétariat d'Etat, des départements de la guerre et de la marine ont été appelés à comparaître devant le comité des relations étrangères du sénat pour expliquer les détails du plan du président Truman, destiné à sauver la Grèce et la Turquie du communisme. Le secrétaire d'état intérimaire, Dean Acheson, le secrétaire à la guerre Paterson, et le secrétaire à la marine, Forrestal ont rencontré le comité. De gauche à droite, MM. Dean ACHESON, Robert P. PATTERSON, le sénateur VANDENBERG, M. James FORRESTAL et le sénateur Tom CONNALLY.

Mesures socialisantes selon les conservateurs

(Par George Kitchen)

Ottawa, 18 (P.C.)—Les progressistes-conservateurs ont continué hier à batailler contre la législation de contrôle du gouvernement. Quelques orateurs ont déclaré aux Communes qu'un projet de loi pour maintenir les restrictions sur la vente et l'exportation des produits agricoles était entaché de "socialisme".

Le même mesure a été attaquée par les députés de la C.C.F., selon lesquels elle ne va pas assez loin et devrait être remplacée par une loi du marché du dominion pour les être remplacée par une loi du marché du dominion pour les produits de la ferme.

Le débat, qui se continue depuis vendredi dernier, a été greffé sur un amendement C.C.F. où l'on demande de soumettre le bill au comite de l'agriculture de la Chambre, en priant celui-ci d'en faire une mesure à long terme plutôt qu'une mesure à court terme.

L'amendement a été mis au vote juste avant la fin de la séance d'hier soir. Il a été rejeté par 88 voix contre 74, les progressistes-conservateurs, les C.C.F. et les créditistes faisant bloc contre le gouvernement.

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Gardiner, a dit que le projet de loi, qu'on soumis en seconde lecture, permettrait au gouvernement de répondre à ses contrats avec l'Angleterre, contrats pour l'expédition du bacon, fromage, des oeufs, du boeuf et d'autres provisions de bouche. Ces contrats expireront dans un an.

Plus tôt, la Chambre avait connu un débat de deux heures avant l'adoption en dernière lecture d'un projet de loi pour continuer durant un an les bonis de guerre payés aux postiers ruraux, ainsi dédommagés de dépenses plus élevées.

Parmi les participants au débat sur l'agriculture, citons MM. Douglas Harkness, progressiste-conservateur de Stanstead; A.-L. Smith, progressiste-conservateur de Calgary-ouest; Solon Low, leader du Crédit social; Dan McIvor, libéral de Fort-William; G.-Earl Desmond, progressiste-conservateur de Kent; T.-J. Bentley, C.C.F. de Swift-Current; William Bryce progressiste-conservateur de Selkirk; F.-S. Zaplitny, C.C.F. de Dauphin; et William Irvine, C.C.F. de Cariboo.

Politique des prix

A l'ouverture de la Chambre, l'hon. Gardiner a annoncé une nouvelle politique des prix qui stimulera la production des grains alimentaires. Les producteurs d'orge et d'avoine réaliseront de meilleurs profits et ceux qui achèteront ces grains ne paieront pas plus cher.

Le ministre a aussi annoncé que, à compter d'aujourd'hui, le plafonnement disparaîtrait sur le prix des oeufs en coquille.

Conférence retardée

Le premier ministre Mackenzie King a dit à la Chambre que, selon lui, les conditions posées par Ottawa pour convoquer une conférence avec les provinces, conférence où l'on discuterait de programmes de sécurité sociale et de placement public, n'étaient pas encore remplies et que la conférence ne pourrait être convoquée que plus tard, on ignore quand.

Débat sur l'agriculture

Au débat sur l'agriculture, M. Harkness a déclaré que le projet de loi était du "socialisme pur et simple", que l'objectif du bill n'était que de maintenir le marché d'Etat. M. Hackett a ajouté que le temps était venu de renoncer aux contrôles, plutôt que de les continuer.

M. Smith a dit que le gouvernement proposait la législation à la Chambre avec l'attitude de "c'est à prendre ou à laisser". Si le gouvernement a besoin de produits de la ferme pour remplir des contrats, dit-il, qu'il aille sur le marché au lieu de recourir aux offices fédéraux.

M. Low, appuyant l'amendement C.C.F., a déclaré que son parti était oppose à confier au ministre le pouvoir de constituer des offices. M. Low préfère toutefois une législation du marché à long terme. Selon lui, on devrait soumettre un autre projet de loi pour trouver des sources d'approvisionnement dans les offices provinciaux et les offices de producteurs.

Réponse du ministre

L'hon. Gardiner a dit croire que le temps n'est pas venu de proposer un projet de loi pour une législation du marché.

Il a soutenu de plus que contrairement aux assertions des progressistes-conservateurs, il n'y avait dans le bill rien qui lui donnât le pouvoir de négocier d'autres contrats de produits alimentaires, si ce n'est pour les pommes. Et ce contrat pour les pommes sera couvert par un amendement du gouvernement.

M. McIvor a dit approuver le projet de loi parce qu'il assurait les fermiers d'un marché raisonnable et de prix raisonnables. Si on peut appeler ça "du socialisme", alors je suis "socialiste", dit-il.

M. Desmond s'est dit opposé à confier au ministre des pouvoirs "dictatoriaux". Selon lui, le gouvernement ne saurait s'ingérer dans les offices des producteurs.

M. Bentley a déclaré que les fermiers désiraient d'un "marché ordonné" établi selon les données coopératives et démocratiques, plutôt que selon la méthode "cheval et buggy" d'acheter des marchandises. Le bill devrait se prolonger durant plus d'un an, dit-il, vu que peu des contrats britanniques qu'il couvre expireront avant un an.

M. Bryce s'est déclaré désappointé de constater que le ministre n'avait pas proposé un acte du marché. Il a demandé à M. Gardiner de donner l'assurance qu'un tel acte serait présenté à la prochaine session. C'est là, selon lui, ce que réclament les fermiers qui éprouvent le désir de prix garantis en vertu de contrats à long terme.

M. Zaplitny a affirmé que les pouvoirs prévus dans cette mesure n'allaient pas plus loin que ceux que le gouvernement conservateur a obtenus alors qu'il était au pouvoir de 1930 à 1935.

M. Irvine a dit de son côté que le seul motif de l'opposition des progressistes-conservateurs était qu'ils ne voulaient pas d'un acte du marché.

Les postiers

Au débat sur la malle, le maître de poste général, l'hon. Ernest Bertrand, a défendu la politique de son ministère. Le ministère des Postes a accordé des bonis de temps de guerre et, a ajouté M. Bertrand, il les a distribués équitablement dans chaque cas. Toute injustice apparente dans cette distribution pourrait facilement s'expliquer.

Le maître de poste général ne croit pas qu'un salaire horaire puisse convenir aux postiers ruraux.

(Suite à la page 8)

L'accord de Cheribon est accepté

Batavia, 18 (P.A.) — Le gouvernement hollandais a autorisé aujourd'hui la commission générale néerlandaise à signer immédiatement le projet d'accord de Cheribon pour mettre fin à la révolution indonésienne qui dure depuis 19 mois.

Les Indonésiens avaient précédemment fait connaître leur désir de signer ce traité si les Hollandais voulaient renoncer à leur prétention que l'interprétation hollandaise devienne obligatoire dans l'accord.

Le communiqué hollandais indique que la Hollande est maintenant prête à se rendre à cette demande.

L'entente, negociée en novembre dernier, stipule que la Hollande reconnait la souveraineté de la république indonésienne sur Java, Sumatra, Madoura, comme partenaire égale de la Hollande sous l'égide de la couronne hollandaise.

Capture de Yenan d'ici une semaine

Nankin, 18. (P.A.) — Une source habituellement bien informée a déclaré, aujourd'hui, qu'un général des forces gouvernementales a prédit la capture de Yenan, capitale communiste chinoise, d'ici une semaine, par les troupes nationalistes, qui se trouvent déjà à moins de douze milles de cette cité.

Cette source d'information a dit que le général Chen Cheng avait fait cette déclaration, devant l'assemblée plénière du comité exécutif du Kuomin-tang (parti gouvernemental). Le communiqué officiel touchant le rapport de Chen ne fait pas mention de cette prédiction.

Le progrès étonnant de cette tête de colonne des troupes du gouvernement sur un terrain défavorable, en direction de la capitale rouge, est considérée comme une confirmation de l'opinion que les communistes ne défendront pas la ville.

Les journaux chinois ont rapporté de lourdes pertes pour les Rouges, dans le combat en Mandchourie et dans la province de Shan-tung, où le gouvernement a réclamé d'importantes victoires.

Un journal dit que vingt mille communistes avaient été tués, lorsqu'une contre-attaque des forces du gouvernement obligea les Rouges à retraiter au nord de Chang-chun, capitale de la Mandchourie. Le journal indépendant Shih Shieh Jih Pao a rapporté qe l'on avait invité la population de Chang-chu à aider à l'inhumation des morts qui couvrent les banlieues de la ville.

Dans la province de Shan-tung, où les forces nationalistes ont capturé la ville stratégique de Taian, à trente-trois milles au sud de Tsinan, "les monceaux de cadavres communistes" forment de véritables "collines", disent les journaux.

Trois mille étudiants des écoles secondaires ont paradé dans les rues de Nankin, pour protester contre la proposition de Molotov de discuter des problèmes de la Chine à la conférence de Moscou.

La rebellion se désagrège au Paraguay

Asuncion, Paraguay, 18, (P.A.) — De sources gouvernementales, on apprend que la forteresse rebelle de Conception — estimée à environ 3,000 hommes—a commencé à se désorganiser, plusieurs unités ayant perdu leurs commandants et d'autres les retenant prisonniers parce qu'ils s'opposent aux idéologies communistes, de la révolte.

On a confirmé dans les centres diplomatiques les rumeurs à l'effet que les chefs du parti libéral— qui jusqu'ici a refusé de prendre parti dans ce conflit—ont trouvé refuge dans les ambassades d'Argentine, du Brésil et du Chili.

Le gouvernement a demandé aux chefs libéraux d'exprimer leur opinion, mais les directeurs du parti ont refusé de désavouer un de leurs collègues de la zone dominée par les insurgés qui leur a demandé de se joindre à la rebellion.

La révolte a reçu l'appui du parti communiste hors-la-loi et les Febrerista, alors que le parti Colorado a appuyé le gouvernement du président Higinio Morinigo. Les quartiers-généraux du parti Colorado ont demandé à tous les réservistes de se joindre sans retard à l'armée du gouvernement.

Dans l'intervalle on rapporte très peu de changement dans la zone de bataille. Le gouvernement avoue que les forces rebelles ont pris Bella Vista sur la frontière brésilienne, Capitan-Bado et la forteresse du Haut-Paraguay de Pena-Hermosa.

Un communiqué du gouvernement dit cependant que les troupes loyalistes ont capturé Belen-Cue, à 50 milles au sud-est de Conception et rapporté que les rebelles ont été repoussés avec des pertes.

L'opposition de la Russie sur ce point reste inébranlable

(Par Wes Gallagher)

Moscou, 18. (P.A.) — Les suppléants des ministres des Affaires étrangères du Grand Quatre ont convenu, aujourd'hui, de former quatre comités qui aideront à la rédaction d'un traité de paix préliminaire avec l'Allemagne.

La Russie s'est opposée carrément à la participation des petites puissances victorieuses à la rédaction de ce traité, en dépit de l'insistance des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Les délégués de Washington et de Londres ont réclamé l'inclusion des petites puissances dans les comités, mais la question est demeurée sans issue.

Les comités, formés par les suppléants, sont appelés à régler les problèmes suivants:

1) La structure politique de l'Allemagne.

2) Les rajustements territoriaux et problèmes connexes.

3) L'organisation économique de l'Allemagne et les réparations.

4) Le désarmement et la démilitarisation.

Le suppléant américain Robert Murphy et le suppléant soviétique Andrei Y. Vishinsky ont eu d'innombrables prises de becs au sujet de la participation des petites puissances.

Citant le cas du Canada pour illustrer son argumentation, Robert Murphy a dit qu'il n'était pas question de "faveurs", mais bien de "droits" que ces nations ont conquis.

Le suppléant américain a rappelé comment le Canada était entré dans la guerre avant l'Union soviétique et avant les Etats-Unis, et comment il avait contribué de formidable façon à la défaite de l'Allemagne.

Vishinsky a déclaré ne pas douter du rôle considérable joué dans la guerre par le Canada, mais il a ajouté qu'on ne pouvait faire d'exceptions spéciales. Pour appuyer son argumentation en faveur d'une participation réservée au Grand Quatre, Vishinsky a déclaré: "Il a coulé plus de sang de l'Union soviétique durant la guerre qu'il a coulé d'eau dans les fleuves canadiens".

Le suppléant a ajouté qu'une participation totale des petites puissances convertirait les comités en "sociétés de débat".

(Suite à la page 8)

Les prix de l'orge et de l'avoine augmentent

Par George Kitchen

Ottawa, 18 (P.C.) — Les prix de l'orge et de l'avoine sont augmentés à compter d'aujourd'hui, un nouveau programme du gouvernement entrant en vigueur pour grandir la production de grains alimentaires dont on éprouve un besoin pressant.

L'objectif premier de cette politique nouvelle, révélée hier aux Communes par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Gardiner, est de mettre fin à la pénurie d'orge et d'avoine, pénurie qui a entravé jusqu'ici le rendement des bestiaux et des produits laitiers. Les nouveaux prix devraient persuader un plus grand nombre de fermiers canadiens de s'adonner à la culture de l'avoine et de l'orge.

En augmentant les prix, le gouvernement croit pouvoir augmenter la production. Par contre, les prix de vente de l'orge et de l'avoine demeureront les mêmes de façon générale, tout en permettant aux producteurs de réaliser de meilleurs profits.

Voici les changements à leur base: Le plafonnement du prix de l'orge est porté de 64¾ cents le boisseau à 93 cents et celui de l'avoine, de 51½ cents le boisseau à 65 cents.

Les paiements "d'égalisation" que les producteurs recevaient en plus des prix du plafonnement seront discontinués, mais l'Office du blé canadien achètera au total l'orge et l'avoine qu'on lui offrira aux nouveaux prix de plafond de 90 cents le boisseau pour l'orge et de 61½ cents le boisseau pour l'avoine.

Ces nouveaux prix de plafond remplacent les prix anciens de 56 cents pour l'orge et de 40 cents pour l'avoine. Ils demeureront en vigueur jusqu'au 31 juillet 1948, soit jusqu'à la fin de l'année de récolte de 1947-48.

Les effets principaux de ces changements seront les suivants: les producteurs d'orge recevront de 10 à 13 cents de plus le boisseau tandis que les producteurs d'avoine recevront plusieurs sous de plus pour leurs meilleurs grains.

Les nouveaux prix portent sur l'orge et l'avoine alimentaires no 1 entreposés à Fort-William, Port-Arthur ou Vancouver et entrent en vigueur aujourd'hui même.

Les prix payés par les éleveurs et fermiers demeureront à peu près aux mêmes niveaux grâce à un subside de 10 cents le boisseau pour l'avoine et de 25 cents le boisseau pour l'orge. Un subside de 25 cents

(Suite à la page 8)

La réunion de la Commission des armements

Lake Success, 18. (P.A.) — Eperonné par l'appel de la Pologne qui réclam e de l'action, l'Organisme des Nations Unies a décidé aujourd'hui de mettre la main aux derniers préparatifs en vue de la première réunion de la Commission sur les armements autorisés par des traités.

Le Secrétariat ne peut pas dire encore quand au juste aura lieu cette réunion, mais il est évident qui la suite de la réunion du Conseil de Sécurité hier soir, les délégués se montreront prêts à commencer sans plus de délai la tâche immense de limiter les armements mondiaux et de réduire les forces armées partout.

Après plus de trois heures de débat sur un amendement australien au plan américain concernant les pouvoirs de tutelle sur les îles du Pacifique administrées autrefois par le Japon, le Dr Oscar Lange a demandé que la Commission des armements passât à l'action.

Il a déclaré que son gouvernement a réclamé un rapport sur le premier mois de travail de la Commission et qu'il serait obligé de faire rapport que la Commission ne s'est pas même réunie. Il souligna que la Commission doit faire rapport au Conseil dans les trois mois qui suivent le 15 février, date à laquelle cette commission fut établie.

Après cette assemblée, une enquête auprès des délégations révéla que chacun des membres du Conseil de Sécurité avait soumis le nom de son représentant sur la Commission.

Le Conseil a décidé de continuer à discuter vendredi prochain la requête des Etats-Unis demandant d'être nommés administrateurs des îles de l'ouest du Pacifique autrefois gouvernées par le Japon en vertu d'un mandat de la Ligue des Nations. La question que le conseil doit décider présentement est de savoir si l'on doit accepter un amendement australien, qui assujettirait l'entrée en vigueur de l'accord à la signature d'un traité de paix avec le Japon.

Le Conseil de Sécurité se réunira de nouveau jeudi pour continuer le débat sur les accusations britanniques à l'effet que l'Albanie est responsable de la pose des mines dans les détroits de Corfou. Ces mines ont avarié deux navires anglais et tué 44 marins le 22 octobre dernier.

La commission de l'énergie atomique doit siéger demain à 3 heures, pour la première fois cette année, afin de reprendre ses efforts pour trouver un système de contrôle acceptable concernant l'énergie atomique.

Les Caisses ne paieront pas de licence

Cap-de-la-Madeleine, 18. (Spécial)— Les Caisses populaires ne seront pas tenues de payer une licence pour les bureaux qu'elles exploitent dans la ville du Cap, en vertu d'une décision prise, hier soir au conseil de ville.

Cette question qui a été soulevée par l'échevin Ludovic Prescott a soulevé un débat assez long.

Le gérant Roger Lord, les échevins Albert Hasty, Médard Duguay et Paul Lemarier ont émis l'opinion que les Caisses Populaires faisaient le même genre d'affaires que les banques et qu'elles devaient, comme elles, payer la licence prévue par les règlements municipaux.

L'échevin Ludovic Prescott a par contre soutenu que les Caisses Populaires sont constituées pour venir en aide aux actionnaires, qui sont des résidants de la ville du Cap. Il a ajouté que pour emprunter de ces Caisses il faut avoir au moins une action. Si les Caisses font des profits, c'est sur les actionnaires et à la fin de l'année fiscale, les profits retournent aux actionnaires. Son honneur le maire Irénée Rochefort a appuyé la prétention de l'échevin Prescott.

Après une assez longue discussion on finit par s'entendre et il fut décidé que désormais les Caisses Populaires ne paieraient pas de licence.

Une soumission, faite par MM. le Dr Lorne Berlinguet et Roméo Morrissette, i.c., pour l'achat de 36 lots situés dans la paroisse St-Odilon, au montant global de $825.00 a été proposée par M. l'échevin Médard Duguay et appuyée par M. l'échevin Donat Turmel.

Une résolution a été proposée par l'échevin Donat Turmel pour demander à la Compagnie de Téléphone Bell, de faire enlever un poteau, situé juste devant l'entrée de cour de M. Gaudias Trudel. Cette résolution fut secondée par l'échevin Médard Duguay.

Le procès verbal a été proposé par l'échevin Médard Duguay et secondé par l'échevin Donat Turmel. La liste des comptes, au montant de $16,860.75 pour la semaine finissant le 1er mars, a été proposée par l'échevin Lionel Lariviere appuyée par l'échevin Albert D. Hasty.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée, 365, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privé - No. 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays, $8.00.

Trois-Rivières, mardi, 18 mars 1947

Groupe qui s'oppose à l'immigration

Il est curieux de constater combien peu la propagande en faveur de l'immigration réussit à émouvoir les gens même en milieux non canadiens-français. Qu'on invoque la nécessité d'une plus forte population pour mettre nos ressources naturelles en valeur ou pour alléger le fardeau individuel que constitue la dette nationale, que même on s'efforce de faire vibrer la corde raciale pour assurer la prédominance d'un élément britannique au Canada, les Canadiens se refusent à tout emballement et continue à croire que le devoir primordial et essentiel demeure encore d'assurer du travail aux nôtres.

Ce sentiment tend à s'affirmer de plus en plus précis dans l'Ouest canadien. Tout dernièrement, en Saskatchewan, les municipalités rurales y avaient leur grand congrès annuel. Le programme de ces sortes de réunions est toujours fort éclectique et l'on y aborde à peu près tous les sujets du moment qu'on peut les rattacher, ne serait-ce même que de très loin, à la chose publique.

On y a donc discuté immigration. Doit-on favoriser sa reprise? Si oui, quand et comment? Est-ce l'heure de le faire ou vaut-il mieux attendre?

Le sentiment n'a pas eu voix au chapitre. Les délégués à ce congrès ont froidement examiné tout le problème pour en arriver à se prononcer contre toute immigration massive. Règlons tout d'abord le cas des vétérans de la dernière guerre: ils ont le droit qu'on songe à les établir à demeure avant de faire venir des étrangers. Aussi les délégués ont-ils prié le gouvernement fédéral de ne pas ouvrir toutes grandes les portes à l'immigration "aussi longtemps que tous les hommes et toutes les femmes qui composaient les forces armées du Canada n'aient été absorbés dans la vie civile, de manière à pouvoir gagner honorablement leur subsistance!"

Un vieux dicton nous apprend que "charité bien ordonnée commence chez soi". Les fermiers de la Saskatchewan ne l'oublient pas. Il reste encore bien des problèmes à régler au Canada. Ainsi la pénurie de logements continue en dépit des efforts du gouvernement et l'on peut sans crainte affirmer qu'elle durera encore quelques années. Il y a la campagne. "Mais là encore, note un journal de l'Ouest, les terres fertiles deviennent de plus enplus rares, et l'excédent des terres arables devrait tout d'abord être mis à la disposition des citoyens canadiens, afin de décongestionner les villes et les provinces où la population est trop dense; le gouvernement devrait, en outre, aider les Canadiens qui désirent quitter la ville. Ce serait une manière efficace de garder au pays les milliers de nos gens qui vont annuellement s'établir aux Etats-Unis".

Avec beaucoup de bon sens, le même journal—il est du Manitoba où province qui ne peut même pas garder son excédent naturel de population et qui connaît les nombreux départs vers les Etats-Unis—écrit: "Inutile d'essayer d'emplir un seau d'eau s'il a une fissure; de même inutiles sont les efforts déployés pour intensifier la population si le pays perd annuellement des milliers de citoyens".

En Saskatchewan et un peu dans tout l'Ouest, on considère que notre pays a trop longtemps servi de vestibule aux Etats-Unis. Depuis que nous avons l'immigration britannique, nous n'avons réussi à garder au Canada qu'un sur cinq de ces immigrants. Et cela sans compter les dizaines de milliers de Canadiens qui ont émigré outre-frontière.

Semaine de cinq jours

L'Angleterre subit actuellement la plus grande crise de l'histoire de ses mines de charbon. Le rendement global des mines ne suffit pas aux besoins domestiques et l'Angleterre est incapable de remplir ses engagements envers les pays du continent. Ses exportations de charbon constituaient pour la Grande-Bretagne l'un de ses principaux atouts dans son commerce avec le continent.

Pourra-t-elle retrouver ce marché?

Par le recours à la mécanisation les mines anglaises peuvent accroître leur rendement — mais à la condition que le nombre des mineurs augmente et que la production industrielle soit plus forte. Or, il semble qu'à l'heure actuelle l'Angleterre ne puisse espérer en arriver là. La source de recrutement est tarie, les fils de mineurs se refusant à ce dur métier. De plus la semaine de cinq jours entrera en vigueur en mai prochain. On ne voit pas comment une semaine plus courte pourra contribuer à faire extraire plus de charbon.

Le dernier Livre Blanc du gouvernement britannique ne trouve aucun autre remède aux maux dont souffre la Grande-Bretagne qu'une production plus intensive permettant d'accroître les exportations et par là de rétablir la balance commerciale actuellement déficitaire d'inquiétante façon.

La semaine de cinq jours dans les mines est-elle la réponse à cet appel au travail formulé par le dernier Livre Blanc?

Nous ne le croyons pas.

Qui l'a emporté dans cette grève?

L'une des plus longues grèves dans l'histoire industreille des Etats-Unis vient de prendre fin. Il s'agit d'une grève chez J. I. Case, Co., fabricants d'instruments aratoires — un nom qui n'est pas étranger aux cultivateurs canadiens — et à laquelle participait le Local 180 des United Automobile Workers (C.I.).

La compagnie Case possède cinq grandes usines. C'est à celle de Racine, dans le Wisconsin, qu'a eu lieu la longue grève qui vient de se terminer. Plus de 3,500 ouvriers ont chômé sans interruption depuis le 26 décembre 1945 jusqu'à il y a quelques jours.

L'union demandait une augmentation des salaires, la boutique fermée, la retenue volontaire des cotisations et de meilleures vacances. La compagnie préféra fermer les portes de son usine plutôt que d'acquiescer à ces demandes.

Le 9 mars dernier, les grévistes décidaient de retourner au travail aux conditions posées par la compagnie. Ces conditions comportaient une augmentation de 25 à 26 l'heure, plus quelques améliorations au régime des vacances: pas de boutique fermée, pas de retenue des cotisations non plus que d'obligation à faire partie d'une union.

L'augmentation était précisément ce que la compagnie avait offert en octobre dernier. Les grévistes auraient pu alors l'accepter, mais leurs chefs s'y opposaient car ç'aurait été de leur part avouer un échec.

On peut donc dire que les grévistes n'ont pas gagné la grève. Les United Automobile Workers peuvent-ils se réclamer d'une victoire? Non: ils avaient il y a deux ans une réserve de deux millions; elle a été pratiquement dévorée par l'aide accordée à des grèves du genre de celle à la Case Co.

La compagnie Case y a-t-elle trouvé son profit? Non, puisqu'elle avoue un déficit de près d'un demi-million. La ville de Racine a-t-elle bénéficié de la grève? Non. De ses ouvriers, à peu près un tiers gagnent leur vie à la Case Co. Durant la grève, le commerce a enregistré un recul de vingt-cinq à quarante pour cent. Combien de temps lui faudra-t-il pour se remettre de ce coup? Donc, elle non plus n'a pas gagné la grève.

Jusqu'ici personne n'a réussi à prouver que quelqu'un avait réellement profité de cette grève.

Ce n'est pas la première fois que cela se sera produit.

Au fil de la plume.

Ce que "Pat" Sullivan révèle des méthodes commnistes au Canada prouve qu'elles sont bien d'inspiration soviétique.

— — — — —

Le communisme importe la plupart de ses chefs pour lesquels des gens du pays servent de couverture.

— — — — —

Salsberg, Meade et autres beaux crânes ils n'empêcheront pas que Sullivan a levé un joli lièvre.

— — — — —

La déclaration de Sullivan n'ajoute rien à l'honnêteté de Fred Rose, mais confirme qu'il a toujours été au service du communisme.

— — — — —

La criminalité juvénile a augmenté de cinquante pour cent dans la Métropole depuis dix ans. C'est la résultat d'années de chômage puis de guerre qui ont désorganisé le foyer. Les enfants livrés à la rue deviennent tôt des criminels. Le meilleur moyen de protéger les jeunes contre les tentations qui s'offrent à eux dans une grande ville — même dans une ville comme la nôtre — c'est encore de leur fournir le moyen de s'amuser sainement.

— — — — —

Une ville qui consacre plus de deniers aux oeuvres de jeunesse peut en affecter moins aux services de police.

— — — — —

Sir Waldron Smithers vient d'affirmer aux communes britanniques que les fermiers canadiens marquent le pas, attendant le moment où ils pourront saigner à blanc une Angleterre affamée. C'est probablement pour cette raison que le Canada accepte un prix de $1.55 le boisseau de blé alors que sur le marché libre il pourrait en obtenir $3., soit presque le double.

— — — — —

La république des Philippines vient de signer avec les Etats-Unis un accord autorisant pour une période de 99 ans quinze bases américaines dans ces îles. En somme le Etats-Unis s'engagent par cet accord à assurer la défense des Philippines. C'était prévu au moment où les Philippins obtinrent leur indépendance qu'ils continueraient tant du point de vue défense militaire qu'économique de dépendre des Etats-Unis. Les Américains possèdent la force et l'or et les Philippins n'ont ni l'un ni l'autre.

— — — — —

ler. Le journal russe fait-il allusion à l'Hitler qui Izvestia accuse les Etats-Unis de copier Hitsigna un accord avec Staline?

En lisant les fournaux

Sur la préférence britannique

Le Canada, Montréal. — Des entretiens sont engagés à Londres entre des représentants des pays du Commonwealth pour étudier l'attitude qu'il conviendra de prendre par rapport aux tarifs de préférence britannique lorsque commenceront à Genève le 10 avril, les travaux de la Conférence internationale du Commerce.

On ne sait pas encore si les pays du Commonwealth voudront faire front un sur cette question. D'ailleurs, il est de monis en moins certain qu'ils le pourraient, même s'ils le voulaient.

Les Etats-Unis, on le devine, s'efforceront d'effacer ce qui reste de la préférence britannique. Et la Grande-Bretagne, de son côté, se laissera plus ou moins volontairement entraîner dans la voie de l'abandon, parce qu'elle ne peut guère faire autrement.

Il y a quelques jours, on rapportait de Canberra que le Dr Herbert C. Coombs, directeur général de la Reconstruction en Australie, aurait dit à un caucus des députés travaillistes australiens que la Grande-Bretagne elle-même se résignerait à l'abandon des tarifs de préférence britannique.

Le changement d'attitude de la Grande-Bretagne s'explique par sa situation nouvelle. Elle se voit maintenant forcé, pour retrouver son équilibre économique, d'exporter 75 p. 100 de plus qu'avant la guerre. Où trouvera-t-elle un marché assez vaste pour cela? Sûrement pas dans les dominions. Seuls les Etats-Unis peuvent absorber pareil surcroit d'exportations. De là l'obligation où la Grande-Bretagne se trouve acculée de sacrifier le système de préférence britannique.

Répondant l'autre jour à une questoin de "Tommy" Church (conservateur, Toronto) à ce sujet, l'hon. M. Saint-Laurent évita de montrer les cartes du Canada avant le début des entretiens de Londres. C'était d'élémentaire précaution dans un jeu d'aussi capitale importance.

Les finances de Montréal

La Tribune, Sherbrooke. — Bien que les tout premiers à se réjouir de cette affaire soient les Montréalais eux-mêmes, il n'est pas sans intérêt pour le reste de la population québecoise d'apprendre que la métropole a réussi à réduire sa dette rachetable de quelque $45,000,000 depuis le 30 avril 1941. Cette dette, qui se chiffrait alors à $253,475,000 a en effet été réduite à $208,000,000.

De prime abord, cela ne paraît pas énorme, mais si l'on considère que le taux moyen d'intérêt a aussi décliné de 4.52 pour cent à 2.92 pour cent, l'affaiblissement de la dette de Montréal représentera, paraît-il, également une autre économie de $45,250,000 sur le coût du service de la dette d'ici l'échéance, en 1973, des obligations émises en vertu de la dernière conversion de la dette.

Comme nous le disions il y a un instant, les autres villes du Québec et même les centres ruraux ne sont pas indifférents à la situation financière de la plus grande ville du Canada. Si les finances de Montréal sont saines et prospères, cet état de choses crée une très bonne impression qui gagne ensuite les villes plus petites et même les districts ruraux; et si elles sont dans le marasme, comme cela s'est vu, il n'y a pas si longtemps, c'est exactement le contraire qui se produit.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Desanges Lamothe

(1820-1889)

Une de nos innombrables religieuses qu'un zèle ardent pour les âmes a poussées vers les missions de l'Ouest canadien, Desanges Lamothe, naquit à Saint-Grégoire, le 20 janvier 1820. Elle était la nièce de Monseigneur Jean-Charles Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe.

Entrée chez les religieuses de la Providence, le 16 septembre 1845, elle fit profession, le 21 juillet 1847, et, neuf ans plus tard, elle fut parmi les cinq religieuses qui allèrent fonder un établissement de cette communauté sur les côtes du Pacifique. Elle portait le nom de Mère Praxède de la Providence.

D'abord maîtresse des novices et première assistante de la supérieure, elle assuma, dix ans plus tard, les fonctions de Mère Vicaire, qu'elle occupa durant quinze ans. Elle se dévoua longtemps dans les missions ardues de la Colombie canadienne et des états américains du voisinage. Elle mourut à Vancouver, état de Washington, le 24 septembre 1889.

ENTRE CANADIENS DE BONNE VOLONTE

L'égalité devant le fisc

Récemment, à la Chambre des Communes, M. Wilfrid Lacroix, député du comté de Québec, a soutenu la thèse qu'une seule et même autorité devrait percevoir l'impôt sur les successions et l'impôt sur le revenu et que, dans la pratique, le gouvernement fédéral est seul capable de prévenir certaines fraudes préjudiciables à la masse des contribuables.

Le point du discours de M. Lacroix qui m'intéresse davantage, c'est évidemment celui où il appuie sur la nécessité de mettre fin à certaines spoliations commises par quelques gros contribuables, au détriment de l'Etat et des innombrables petits contribuables, c'est-à-dire, les salariés.

Voici le truc employé pour éluder le fisc: on transforme la grosse part de sa fortune en titres payables au porteur; on dépose ces titres dans des coffrets loués au nom de quelques autres personnes, mais on garde soi-même les clefs; puis on place dans un coffret loué en son propre nom des titres représentant une part minime de sa fortune. A la mort, les héritiers livrent la clef du coffret le moins garni, dont le contenu sert de base à leur rapport pour l'impôt. Puis, ils s'emparent des principales richesses du testateur, une fois enfermées les autres coffrets et qui échappent ainsi au contrôle du percepteur.

Les percepteurs de l'impôt sur le revenu sont les seuls à posséder une information qui permette le dépistage de cette fraude, pratiquée, assure-t-on, sur une très grande échelle. Eux seuls pourraient forcer certaines grosses successions à verser dans le trésor public les millions que le testateur a volés à l'Etat et que celui-ci, en conséquence, doit forcement, s'il veut remplir sa mission, exiger des contribuables moins dépourvues d'esprit civique et de conscience.

Et ce sont les percepteurs fédéraux seuls, M. Lacroix, probablement avec raison, qui peuvent exercer efficacement ce contrôle, parce que le gouvernement provincial ne pourra jamais avoir accès aux voûtes de sûreté situées en dehors du territoire provincial. Or, ces cachettes se font autant que possible en dehors de la province, parce que c'est beaucoup plus sûr.

Aucune préoccupation centralisatrice n'inspire cette attitude de M. Lacroix. Au contraire, le député de Québec propose que les somme recouvrées soient remises au trésor provincial, qui n'est pas en mesure de les récupérer lui-même une législation sociale comparable à celle des autres provinces et des autres pays.

Cette attitude de M. Lacroix semble bien conformes aux exigences du bon sens, de la justice et du progrès.

S'il n'est pas agréable pour les partageants d'une grosse succession — les petites ne sont pas lourdement taxées — il est encore bien plus désagréable pour les petits contribuables de se voir saignés à blanc pour suppléer au manque d'esprit civique et d'honnêteté de certains possesseurs de grosses fortunes.

Aussi longtemps qu'il y aura un Etat il faudra payer des taxes, pour défrayer le coût d'une organisation politico-sociale appelée à se développer au même rythme que la civilisation. Et ce que certains riches éviteront frauduleusement de payer en impôts, ce sont les pauvres qui devront le verser. Voilà un point que ne devraient pas perdre de vue les pourfendeurs de communisme.

Quand le Christ a dit: "Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César", il a dû vouloir enseigner que le paiement de l'impôt est un devoir.

L'Etat du vingtième siècle a tellement plus besoin d'argent que celui des César et le bon citoyen est si fatalement appelé à payer les impôts éludés par le mauvais citoyen que le devoir de payer l'impôt semble de plus en plus élairement une obligation de conscience.

Ceux qui prétendent qu'on ne doit pas taxer, dans la personne de leurs héritiers, les morts qui ont fraudé le fisc et, par conséquent, volé leurs contemporains, semblent avoir de la justice une conception bizarre et lamentablement incomplète.

Quand l'éducation civique aura quelque peu progressé, on envisagera tout autrement la question des impôts nécessaires à l'organisation politico-sociale d'une démocratie assoiffée du progrès. Plaise à Dieu que cela se réalise . . . avant le "grand soir" désiré par les communistes!

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'OPINION LIBRE, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry, Québec.)

Bragagnolo naturalisé canadien

L'hon. juge Emile Ferron a procédé hier matin à l'assermentation d'un Italien qui vient d'obtenir la naturalisation canadienne. Il s'agit de M. Alessandro Bragagnolo, demeurant à 2386, boulevard Royal, à Shawinigan, qui est à l'emploi de la Shawinigan Water & Power.

Le nouveau citoyen canadien fut présenté au tribunal par M. le Commandeur Adélard Provencher, greffier de la cour de circuit, devant laquelle l'assermentation des nouveaux citoyens doit avoir lieu.

M. Bragagnolo avait fait sa demande de naturalisation le 7 mai 1940; le tribunal l'avait accordée le 10 septembre 1940, mais les hostilités avaient empêché que les procédures soient complétées.

Ce nouveau concitoyen est âgé de 52 ans. Il est au Canada depuis 34 ans, a épousé une Canadienne française et est père de 13 enfants.

Une clause rayée du bill

La ville a décidé de renoncer à la clause 5 du bill qu'elle entend présenter à la Législature provinciale au cours de la présente session. Une résolution, proposée par M. l'échevin Frédéric Poliquin et secondée par M. l'échevin Charles P. Rocheleau, a été adoptée à cet effet hier soir.

La clause 5 se lit comme suit:

5—L'article 432 de la Loi des Cités et Villes (chapitre 233 S.R.Q. 1941) est amendé pour la Cité en ajoutant après le premier alinéa du dit article, l'alinéa suivant:

"La Cité ne sera tenue de payer les indemnités d'expropriations que lorsque le règlement décidant de l'ouverture, l'élargissement ou le prolongement d'une rue ou partie de rue sera devenu en vigueur, ou dans le cas d'un élargissement de rue, lorsque le propriétaire aura pris l'engagement par écrit d'ériger dans un délai trouvé raisonnable par le Conseil et aux autres conditions que celui-ci pourra exiger, une construction nouvelle sur la partie restante de son terrain."

Cette clause que la ville voulait faire passer dans sa charte pour faire disparaître une confusion et un certain doute, est abandonnée à la demande même des autorités de la province de Québec, parce qu'elle pourrait créer un précédent et parce qu'elle ne semble pas absolument nécessaire.

Le chef du Contentieux Me Léon Lamothe, C.R., a suggéré au conseil de se rendre à la demande des autorités provinciales. En fait jamais une municipalité n'a été obligée de payer pour un terrain exproprié tant que le règlement n'a pas été en vigueur. D'un autre côté avec la nouvelle clause il pourrait y avoir danger pour la ville de payer des terrains qu'elle ne serait pas obligée de le faire autrement.

Le gérant Valiquette a aussi recommandé le retrait de cette clause et le conseil de ville a finalement accepté, afin de ne pas inclure dans son bill de clauses qui pourraient susciter de l'opposition à Québec.

L'oeuvre pontificale

Nicolet, 18. (D.N.C.) — Au cours du mois de février, les contributions pour l'Oeuvre Pontificale de St-Pierre Apôtre dans le diocèse de Nicolet se sont élevées à la somme de $85.00, répartie comme suit: M. D. Boisvert, de Drummondville, $50; M. l'abbé J.A. Bernier, $10.00; M. Denis Prouix, de Nicolet, $10.00; M. le chanoine Emile Lauzières de Nicolet, $5.00; contributions diverses, $10.00.

Le diocèse de Nicolet a contribué à cette Oeuvre pour la somme totale de $5,559.81 dans le cours de l'année 1946.

M. l'abbé G. Henri Laforest, curé de St-Léonard est le directeur diocésain de l'Oeuvre Pontificale St-Pierre Apôtre.

ERUPTIONS
Pour aider à soulager et à chasser rapidement l'irritation, employez les
SAVON et ONGUENT CUTICURA
MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour Bébé. Excellente contre l'irritation causée par les couches, l'irritation cutanée.

On retrouve de l'entrain...
et de l'ardeur au travail en prenant les PILULES MORO!

On ne peut lutter seul contre les fatigues causées par le surmenage; pour aider l'organisme à conserver sa force et son endurance, les PILULES MORO sont d'un grand secours. C'est le tonique auquel des milliers d'hommes ont eu recours dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement. Tous disent qu'il leur a fait grand bien.

Pilules Moro par la poste: 50c la boite.

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

Nous sommes maintenant en position de fournir à nos clients les

FRUITS ET LEGUMES

Nous aimerions à ce que tous nos amis et clients visitent notre nouvel entrepôt, tel qu'annoncé antérieurement, les 19 et 20 mars.

Mais les travaux de construction n'étant pas complètement terminés, nous désirons retarder cette journée de visite officielle.

Néanmoins nous désirons vous rappeler que nous sommes actuellement en position de remplir toutes vos commandes de fruits et légumes, sans délai.

CANADA PACKERS LIMITED

2550, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES Téléphone: 1139

L'AGENT SECRET X-9 Par Charles Flanders

L'ANNONCE N'EST PAS UNE DEPENSE
C'EST UN PLACEMENT PRECIEUX!

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, 18 MARS 1947

Pichette NETTOYEUR — SANITONE — TÉLÉPHONE: 5300

Au Jeune Commerce

M. CHARLES HOLMES, photographié au cours de sa causerie, hier soir, devant le Jeune Commerce des Trois-Rivières, où il parla de publicité. A droite, M. J.-A. MONGRAIN, président du Jeune Commerce.

M. C. Holmes a parlé de publicité au J. Commerce

M. Charles-E. Holmes, publiciste montréalais, a été l'hôte d'honneur hier au dîner mensuel du Jeune-Commerce. Il a traité de publicité et en particulier des moyens de faire progresser un commerce dans une petite ville.

Après avoir relaté quelques légendes comme celle de cet Hindou qui avait vendu ses biens pour aller chercher des diamants qu'il aurait pu trouver dans le ruisseau qui coulait au bout de sa terre; de ce Canadien qui avait une propriété en Californie, dont il se débarassa pour aller chercher de l'or que l'acheteur trouva en cet endroit en 1847, et de cet autre qui possédait un terrain sur lesquels on découvrit après qu'il s'en fût libéré, une mine d'argent, le conférencier en vint à cet adage mis en vers par La Fontaine:

"Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins".

"En effet, poursuivit le conférencier, les princes du commerce étaient de jeunes campagnards il y a quarante ans. Pourquoi un marchand réussirait-il mieux qu'un autre? Parce qu'il étudie son public et qu'il tente de rencontrer les besoins de celui-ci."

C'est une erreur de penser que, parce que Trois-Rivières est une petite ville, les citoyens n'y puissent devenir prospères et édifier des fortunes. Le conférencier cita le cas de plusieurs hommes d'affaires qui, dans des villes de 5,000 à 10,000 âmes ont édifié de vastes entreprises. Ils ont employé la publicité, maintenu leurs stocks au minimum et écoulé rapidement leurs marchandises. La publicité se fait par l'annonce dans le journal, la distribution de catalogues et de circulaires. Il faut aussi disposer les vitrines avec goût, étaler la marchandise selon les méthodes modernes, en résumé mettre de la vie dans l'établissement.

(Suite à la page 5)

Le conseil de ville a nommé le notaire J. A. Trudel comme arbitre

Nos édiles ont choisi hier M. le commandeur J. A. Trudel n. p. comme arbitre de la ville dans les différends qui existent entre elle et le syndicat catholique des fonctionnaires de l'hôtel de ville et le syndicat national catholique des employés de la traverse.

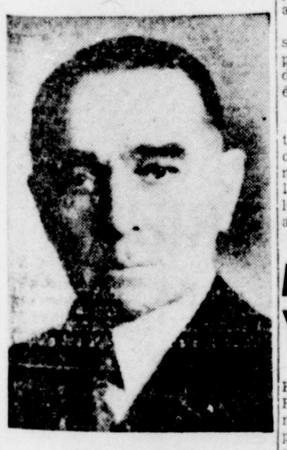

M. le commandeur J. A. Trudel n. p.

M. le notaire Trudel sera donc membre des conseils d'arbitrage qui seront formés pour régler les deux conflits. La résolution a été proposée par M. l'échevin Frédéric Poliquin et secondée par M. l'échevin Médéric Dufresne.

Le conseil de ville a accepté la recommandation de nommer le notaire Trudel comme arbitre de la ville dans les deux causes, recommandation faite par le gérant de la cité M. J. H. Valiquette c.c.

Le notaire Trudel a finalement décidé d'accepter cette responsabilité sur les instances du gérant Valiquette, du chef du Contentieux Me Léon Lamothe et de Son Honneur le Maire Arthur Rousseau, après des entrevues qui ont eu lieu au cours de la semaine dernière.

Les syndicats ont décidé de désigner des membres différents pour participer à l'arbitrage. Les noms de leurs arbitres n'ont pas encore été divulgués.

De plus le conseil de ville a autorisé le gérant Valiquette et le chef du Contentieux Me Léon Lamothe c.r., de représenter la ville à l'arbitrage et de s'adjoindre tous les officiers municipaux dont ils auront besoin.

La causerie de d'Harcourt est retardée

Le comte Robert d'Harcourt membre de l'Académie française, ne visitera pas la ville des Trois-Rivières cette semaine, tel qu'annoncé. Il a dû contremander son voyage dans notre ville pour des raisons de santé.

La nouvelle a été annoncée officiellement à Me Léon Girard, président de l'Alliance Française, par l'ambassade française.

L'Alliance Française regrette ce contre-temps et elle espère que le comte pourra venir aux Trois-Rivières à une date ultérieure.

Mgr M. Roy à Yamachiche

Yamachiche, 18 (D.N.C.) — Son Excellence Monseigneur Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, s'est rendu à Yamachiche, dimanche après-midi, pour rencontrer les jeunes gens qui suivent actuellement les cours de formation de chefs, organisés par la Jeunesse Agricole Catholique et leur donner de sages directives.

Trente-sept jeunes gens des diocèses des Trois-Rivières et de Joliette, suivent ces cours, qui se sont ouverts vendredi en cette paroisse. A la séance d'ouverture, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, V. F. curé de la paroisse leur souhaita la bienvenue et leur fit l'historique de la J. A. C. Il avoua que cette oeuvre bienfaisante lui tenait à coeur et qu'il était très intéressé au bonheur des jeunes de sa paroisse.

Puis M. Jean-Guy Blouin, propagandiste général de la J. A. C. et directeur des cours, présenta M. l'abbé Gérard Bouchord aumônier diocésain de la J. A. C. de Chicoutimi. M. l'abbé Bouchard commença les cours de sociologie chrétienne par l'explication de l'école de formation des chefs. "Former un chef", dit-il, "c'est former un homme; non seulement un cultivateur, mais de n'importe quel bétier, n'importe quelle profession. Un homme c'est un chrétien; celui qui n'est pas chrétien n'est pas un homme, parce que Dieu créa l'homme à son image, et à sa ressemblance. Or c'est pourquoi" continua-t-il, "nous commençons ces cours par la formation chrétienne, qui seule nous permet d'être des hommes". Puis en terminant, il mit sous les yeux des auditeurs, plusieurs tableaux de la vie de Notre-Seigneur et des Apôtres, tirant de cela quelques leçons pratiques. Il montra, comment la domination de la nature, par la grâce sanctifiante est nécessaire, parce que nous sommes rien sans Dieu.

Contrat à M. A. Lachance pour l'installation d'un système de radio-communications à la traverse

A la suggestion de M. l'échevin J. Albert Durand, le conseil de ville a accepté d'accorder à M. Arthur Lachance, de notre ville, le contrat pour l'installation d'un système de radio-communications à la traverse, pour le prix de $900. Pour ce prix, M. Lachance s'engage à fournir un poste émetteur et récepteur dans les salles d'attente de la rive sud et de la rive nord, le tout sujet à l'approbation des autorités fédérales. Ces appareils seront mis à l'essai durant une période d'un mois. Si la ville est satisfaite et si toutes les exigences du fédéral sont remplies, le conseil en autorisera le paiement.

Le matériel nécessaire à ces installations radiophoniques sera acheté aux Etats-Unis.

M. Arthur Lachance est venu au comité du conseil hier soir, en compagnie de M. Pierre Bellemare, pour expliquer son projet.

En acceptant l'offre de M. Lachance la ville fait une économie considérable. Les prix soumis par d'autres étaient de $1000. par appareil. Pour équiper les deux salles d'attente il en aurait donc coûté $2000. M. Lachance offre de fournir le tout pour le prix de $900. seulement avec la garantie que l'installation sera approuvée par les autorités fédérales, sinon la ville n'est pas engagée.

Le système de radio-communications servira à relier les deux salles d'attente seulement. Il n'est pas question pour le moment d'en faire l'installation sur les bateaux.

Ce système est nécessaire pour la nuit, alors que le téléphone ne fonctionne pas.

Le gérant, le trésorier et l'avocat à Québec, demain

Le gérant de la cité M. J. H. Valiquette, le chef du Contentieux Me Léon Lamothe et le trésorier M. Jacques Dénéchaud ont été autorisés par le conseil de ville à se rendre à Québec au cours de la journée de demain en rapport avec le bill et avec l'émission des débentures.

MM. Valiquette et Lamothe iront rencontrer les autorités provinciales pour expliquer notre projet de loi avant qu'il ne soit imprimé.

En compagnie de M. Dénéchaud, ils discuteront de l'émission de débentures au montant de $900,000. avec les autorités de la Commission Municipale. Il s'agit de décider du moment le plus opportun pour lancer sur le marché les débentures des règlements d'emprunt pour le bateau et pour les travaux publics. On croit que cette émission sera mise sur le marché avant le mois de mai.

Le gérant Valiquette a expliqué que la ville aurait besoin de ces fonds prochainement.

M. l'échevin Albert Durand s'est demandé s'il ne vaudrait pas mieux d'émettre qu'une partie des débentures pour le moment et M. Valiquette a répondu à cela en disant qu'il était préférable de s'en remettre à l'opinion de la Commission Municipale.

M. l'échevin Frédéric Poliquin a déclaré qu'il ne faudrait pas oublier de faire inclure dans les débentures, une clause de rachat.

M. l'échevin Albert Paquin a été élu maire suppléant

Le conseil de ville s'est donné un nouveau maire suppléant hier soir en la personne de M. l'échevin Albert Paquin, représentant du siège no. 1 du quartier Sainte-Ursule. M. Paquin succède à M. l'échevin Emett Boland et il remplira les fonctions de pro-maire durant le dernier terme de six mois du conseil actuel. Son choix a été proposé par M. l'échevin Médéric Dufresne et secondé par M. l'échevin J. Arthur Guimont.

M. l'échevin Paquin

L'échevin Paquin devient donc le quatrième membre du conseil à occuper les fonctions de maire suppléant. Le poste a été rempli jusqu'à maintenant par MM. les échevins J. Arthur Guimont, doyen du conseil, Frédéric Poliquin et Emett Boland.

En plus de respecter les exigences de la charte de la ville qui stipulent que le pro-maire doit être élu à tous les six mois, le conseil actuel a décerné cet honneur à tour de rôle à tous ses "vieux" membres.

L'échevin Emett Boland n'était pas présent à l'assemblée du conseil hier soir. Il est actuellement retenu chez lui par la maladie.

M. l'écrevin M. Dufresne a profité de l'occasion pour rendre hommage au maire suppléant sortant de charge et pour féliciter le nouvel élu. De M. Boland, il a dit qu'il avait rempli les fonctions de pro-maire avec dignité et savoir-faire. "C'est un vétéran de la politique municipal", dit-il, "et je désire le remercier sincèrement "in absentia"".

"Mes fonctions d'échevin de Ste-Ursule, ajouta-t-il, me valent l'insigne honneur de proposer le nouveau pro-maire. En le nommant nous complétons la "tournée des vieux membres du conseil". L'échevin Paquin est échevin de Ste-Ursule depuis six ans. Il a toujours exercé ses fonctions avec dévouement et avec beaucoup de sympathie pour ses administrés. Je suis assuré qu'il saura remplir son nouveau poste avec tact et avec beaucoup de dignité. Il mérite bien cet honneur et je lui offre mes voeux et mes félicitations."

M. l'échevin Albert Paquin remercia son collègue de Ste-Ursule, qui a proposé sa nomination et M. l'échevin J. Arthur Guimont, qui a bien voulu la seconder, de même que tous les autres membres du conseil de ville. Il exprima aussi ses remerciements et ses félicitations à ceux qui l'ont précédé au poste de maire suppléant, MM. les échevins Guimond, Poliquin et Boland.

(Suite à la page 9)

Pourparlers de la ville avec MM. Takefman au sujet de la vieille manufacture Gélinas

Le conseil de ville a décidé de faire de nouveaux efforts pour mener à bien son projet d'élargissement de la rue Notre-Dame et de la rue Bell. En conséquence il a autorisé le gérant J. H. Valiquette c.c. et le chef du Contentieux Me Léon Lamothe, c.r., à entamer des pourparlers avec les frères Takefman, nouveaux propriétaires de l'ancienne manufacture Gélinas, où se trouvent le St-Maurice General Store et la St-Maurice Waste Paper. Il s'agit de savoir à quelles conditions MM. Takefman seraient prêts à vendre à la ville le terrain nécessaire à l'élargissement des rues Notre-Dame et Bell (prolongement normal de la rue St-Georges).

Les frères Takefman ont obtenu ces jours derniers un permis de construction au montant de $10,000. dans le but d'effectuer des réparations à leur bâtisse.

La ville veut discuter de l'achat de lisières de terrain avant que les permis de construction parce que le règlement d'homologation de ces deux rues n'est pas encore obligatoire, n'ayant pas été ratifié par la Cour. De plus les réparations projetées n'auraient pas pour effet de doubler la valeur de la bâtisse.

L aville veut discuter de l'achat de lisières de terrant avant que les frères Takefman n'entreprennent leurs réparations, car plus tard, si elle veut acheter ou exproprier, il lui faudra payer pour les améliorations sûr la bâtisse et payer pour le terrain, de même que compenser les dommages.

MM. Takefman ont acheté la bâtisse Gélinas de la Banque Provinciale pour le prix de $29,000. Cet immeuble est évalué à $30,000.

De retour

Le Révérend Père U. Rochon, des Pères Blancs, est de retour au pays natal après un séjour de dix-sept ans en Afrique. Il est en visite chez son frère, M. Jos. Rochon, 1813 rue Victoria. Il prêchera dans toutes les paroisses de la ville avant de retourner dans ses missions en septembre prochain.

Il est fils de M. Jacques Rochon, de Joliette.

La formation de chefs à Yamachiche

(PHOTO LE NOUVELLISTE)

Cette photographie nous montre une partie des jeunes gens du diocèse des Trois-Rivières et du diocèse de Joliette, qui suivent le cours de formation de chefs, donné présentement à Yamachiche, sous les auspices de la Jeunesse Agricole Catholique, du diocèse des Trois-Rivières.

Sur la première rangée, de gauche à droite, on remarque: MM. Raymond Ferron, président diocésain de la J.A.C.; Maurice Tremblay président général de la J.A.C.; M. le chanoine Elzéar S. de Carufel,V.F. curé de Yamachiche; M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier diocésain de la J.A.C. MM. Jean-Guy Blouin, directeur des cours; Eugene Lamy, organisateur diocésain; le R. F. Irené, f.e.c. et M. André Montour, secrétaire diocésain de la J. A. C.

En plus, on remarque: MM. Wilfrid Bélanger, Alban Bournival, Jules Carpentier, Louis Deserres, Réal Desmarais, Guy Dupuis, Fernand Fafard, Fernand Ferron Roger Forest, Cecillen Gaboury, André Guilbert, Ubald Héon, Marcel Jetté, Sylvio Juneau, André Montour, Jean-Gilles Pratte, Gérard Sigman, Georges Rousseau, Constant Tessier Martin Dupuis, Bernardin Deschesnes, Anndré Grenier, J. Jacques Deschesnes, Isidore Bourassa, Maurice Dargis G. E. Proulx, Charles Descôteaux, René Gélinas, Arthur Isabelle, François Leveille, Gérard Désaulniers, Renaud Garceau, J.-Jacques Héroux, Richard Meunier, Gilles Isabelle, Bertrand Isabelle, Claude Gélinas, Roch Désaulniers, P.-E. Lacerte, Marcel Lacerte et Raymond Ricard.

Lucien-D. Lamy a succombé à l'empoisonnement

Le jury, qui a enquêté sur la mort de Lucien-D. Lamy, d'Yamachiche a rendu hier après-midi un verdict de mort par empoisonnement. Il a ajouté: "Personne ne peut être tenu criminellement responsable de cette mort." L'enquête a été présidée par le coroner du district, M. le Dr Jean-Louis Rochefort.

Le défunt était âgé de trente-six ans. Son père, M. Donat Lamy, a raconté les circonstances de la mort. Lucien Lamy travaillant en bonne santé le matin et tombant subitement malade au cours de la journée.

Le médecin légiste a fait rapport dans ce cas.

Le jury était formé des membres suivants: MM. Charles-Edouard Forcier, président; Charles Aubry Lucien Gosselin, Johnny Gendron Roland Marois et Jean-Louis Caron.

"Un bon conseil avec de bonnes idées", dit le maire

M. l'échevin Médéric Dufresne a fait remarquer à ses collègues du conseil de ville, que deux règlements en vigueur dans notre ville avaient servi d'inspiration à nos législateurs provinciaux à Québec.

Lisant une découpure de journal M. Dufresne a déclaré que dans deux projets de lois déposés par le gouvernement provincial, l'un modifiant la loi des cités et villes et l'autre amendant le code municipal, on trouvait des dispositions permettant de réglementer la distribution des circulaires, annonces, prospectus et autres imprimés et de prévoir des pénalités plus élevées pour les infractions. (On croit dit ce journal que ces dispositions visent en particulier les Témoins de Jéhovah.)

Une autre disposition incluse dans les deux projets permet de prohiber le port des costumes de bain dans les places publiques ailleurs que sur les plages.

"Le règlement concernant les Témoins de Jéhovah a été adopté récemment par le conseil de ville" a dit M. Dufresne, "Quant à celui réglementant le port du costume de bains, il existe ici depuis assez longtemps. Nous pouvons donc être fiers de voir notre exemple imiter en hauts lieux. C'est tout à l'honneur du conseil, que les législateurs viennent s'inspirer chez-nous."

Le maire a ajouté en riant: "Nous avons un bon conseil . . . avec de bonnes idées."

Au sujet des costumes de bains, l'échevin Rocheleau a demandé en souriant à son tour, s'il était question des piscines. M. Dufresne lui a répondu: "Les autorités provinciales vont sans doute légiférer bientôt sur les piscines et les bains mixtes, ne serait-ce que pour faire plaisir, à mon collègue M. Rocheleau."

Administrateurs élus

A l'assemblée annuelle, les administrateurs suivants ont été élus: MM. Etienne Crevier, Marcel Faribault, Gérard Favreau, Lucien H. Gendron, Henri Geoffrion, J. Edouard Labelle J. O. Montplaisir, René Morin, Chénier Picard, Alphonse Raymond, Jean Raymond, Maxime Raymond.

Lors de l'assemblée du Conseil d'administration qui a été tenue à l'issue de l'assemblée annuelle, l'honorable Alphonse Raymond a été réélu président, M. Maxime Raymond vice-président. Les administrateurs suivants ont été élus membres du Comité exécutif: l'honorable Alphonse Raymond, l'honorable L. H. Gendron, MM. Henri Geoffrion, J. Edouard Labelle et Jean Raymond.

Notre édition de Noël traduite à Bethléem

L'un de nos collaborateurs avait envoyé au supérieur des Franciscains du couvent de Terre-Sainte, à Bethléem, les numéros du Nouvelliste des 23 et 24 décembre dernier, lesquels étaient spécialement consacrés à Bethléem.

Le Révérend Père Piergiorgio Chiappero, O.F.M. gardien de Bethléem vient, le 5 mars, d'accuser réception de l'envoi. Il annonce que cette année même, 1947, marque le sixième centenaire de l'arrivée et de la demeure des Franciscains à la garde de la Sainte Crèche du Sauveur. A cette occasion, en plus des solennités qui y auront lieu la Sainte Custodie prépare un "numéro unique où seront représentées toutes les langues". Pour cette publication spéciale, le R. P. Gardien de Bethléem demande l'autorisation, — qui lui est donnée, — de pouvoir se servir et traduire les articles du "Nouvelliste" si intéressants et si précieux".

Le R. P. Paul-Eugène, O.F.M. nous apprend que dernièrement il recevait une lettre de S. Exc. Mgr Ange-Marie Hiral, Vicaire Apostolique du Canal de Suez, remerciant aussi pour un pareil envoi du "Nouvelliste". "Ce sera vraiment, dit l'Evêque de Port Said si bien connu des Trifluviens, un résumé documentaire sur ce que l'on peut dire au sujet du lieu béni de la Nativité". Ajoutons que Mgr Hiral annonce qu'il fera cette année son voyage ad Limina Apostolorum et le fera coincider avec la Béatification de Catherine Labouré, à qui la Sainte Vierge s'est montrée comme Reine du Monde. L'on sait que Mgr Hiral a dédié sa cathédrale de Port-Said à Marie Reine du Monde, la première église, croyons-nous, à porter ce titre, et que les Souverains Pontifes Pie XI et Pie XII l'ont déjà enrichie de faveurs spéciales.

Actes entachés de fraude annulés par le tribunal

La fraude et le dol ont entraîné l'annulation d'un acte de cession et d'une vente d'une propriété de M. Emile Lavergne, de Shawinigan, à M. Paul Gélinas, du même endroit.

Le jugement rendu hier par l'honorable Emile Ferron met fin à une affaire extrêmement compliquée qui datait de 1942.

Le 8 octobre de cette année, en effet, devant le notaire J.-Wilfrid Defond, M. Emile Lavergne, de Shawinigan, consentait un acte de promesse de vente à M. Paul Gélinas. Il s'agissait d'un terrain d'environ 56 pieds par cent moins une lisière réservée pour une rue projetée. Le prix de vente était de $400., soit $75 comptant et le solde par versements mensuels de $10. plus les intérêts.

Le 18 avril 1944, il restait à payer la somme de $165. Dans l'intervalle le demandeur avait construit sur son lot une maison, une étable, un hangar, un poulailler, le tout valant $2,000. A cette même date, le défendeur Ephrem Juneau proposa d'échanger cette propriété contre une terre qu'il disait posséder à St-Gérard des Laurentides. Il fit sur le champ signer un acte de cession à Gélinas. Mais ce dernier avant de conclure la contre-partie de l'échange se rendit visiter la terre que Juneau lui offrait. Il ne trouva pas cette propriété satisfaisante et refusa de l'accepter. Juneau lui en offrit une seconde puis une troisième.

Le 2 octobre 1944, le demandeur mit le défendeur en demeure d'annuler l'acte d'échange du 18 avril 1944. Loin de consentir à cette procédure, le défendeur, utilisant le document signé le 18 avril s'est fait consentir un acte de vente pur et simple sans fournir aucune considération au demandeur et en payant simplement au mis-en-cause Lavergne la somme due par le demandeur, $165., cela après que le demandeur eût offert de payer ce solde, qui n'était pas d'ailleurs exigible.

"En confrontant les témoignages et en les pesant bien, dit le tribunal, il ne fait pas de doute que le poids de la preuve est à l'effet que le défendeur a représenté sa terre de St-Gérard des Laurentides comme une terre bâtie et en culture, prête à être ensemencée, prête à recevoir les futurs occupants ainsi que

(Suite à la page 5)

Une religieuse trifluvienne est morte à Montréal

Soeur Marie-Elisabeth de l'Eucharistie, née Thérèse Girardeau est décédée à la maison-mère des SS. des Saints-Noms de Jésus et Marie à Montréal. Elle était âgée de quarante-six ans et était en religion depuis vingt-et-un ans.

La défunte était la fille de feu Hector Girardeau, autrefois tailleur aux Trois-Rivières.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses soeurs, Soeur Cécile Girardeau des SS. Grises de Montréal, maison provinciale de Nicolet; Mme L.-P. Lacroix (Marguerite) du Cap-de-la-Madeleine; Madame S. Leblanc des Trois-Rivières; Mlle Gabrielle Girardeau de Drummondville; un frère, Roméo de Cartierville; ses beaux-frères, MM. S. Leblanc et L.-P. Lacroix, ce dernier vice-président de l'Union Internationale de la pulpe et du sulfite; plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu à neuf heures demain matin à la maison-mère, 1440 Boulevard Mont-Royal, Montréal.

Réelu

M. Etienne Lamontagne, opticien d'ordonnance bien connu de notre ville, a été élu pour un quatrième terme, président de la Corporation des Opticiens d'Ordonnance de la Province de Québec.

CONSTRUCTION
Couverture en asphalte
Réparations brique, pierre. — Plastique pour ouvertures. — Blocs en béton.
Paul LAMBERT
909, RUE CARTIER
Trois-Rivières Tel. 4954-w

Mort subite de M. Sévère Descôteaux

Un des doyens du commerce trifluvien, M. Sévère Descoteaux, est décédé subitement à sa demeure à 11 h., hier avant-midi, plongeant dans le deuil une des familles les plus avantageusement connues des Trois-Rivières et de la région du Saint-Maurice.

Il fut durant cinquante-cinq ans à l'emploi de la Singer Sewing Machine Company, où il a pris sa retraite il y a deux ans environ après avoir été gravement malade. M. Descoteaux a succombé à une congestion cérébrale.

Pour attester le mérite de cet employé fidèle, la compagnie Singer a organisé en 1942 une fête mémorable à l'occasion du jubilé d'or de son emploi au magasin local de Singer Sewing Machine.

Fils de feu Moise Descoteaux, le défunt est né à Pointe-du-Lac le 8 janvier 1877. Il a fait ses études à l'école des Frères aux Trois-Rivières. Il a débuté en 1892, soit à l'âge de quinze ans, au service de la compagnie Singer. L'année même où il était nommé gérant du magasin Singer aux Trois-Rivières, soit en 1905, M. Descoteaux a fondé avec son cousin, feu Sévère Rivard, la maison J.-S. Rivard. Il a fait partie de cette entreprise jusqu'en 1926.

Feu M. S. Descoteaux

La compagnie Singer lui a confié durant de nombreuses années les fonctions de gérant de district.

M. Descoteaux était chevalier de Colomb, membre de la Saint-Vincent-de-Paul, de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Ligue des anciens Retraitants et il fut zouave pontifical durant cinq ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Marie Bellemare, qui est la fille de feu le notaire François Bellemare; ses fils et brus: M. et Mme Léo Descoteaux, de Shawinigan, M. et Mme Jean-Jacques Descoteaux, de Sherbrooke; ses gendres et filles: M. et Mme Edgar Hamel (Berthe), de Montréal, M. et Mme Antoine Godin (Georgette), de notre ville, Mlle Pauline Descoteaux, aussi de notre ville; ses petits-enfants: Pierrette, Pierre, Yolande, Huguette, Lucette et Nicole Descoteaux, Carmen, Roger, Guy et Lise Hamel, André, Josette, Daniel Godin, et Claude Descoteaux; ses frères: MM. Gédéon Descoteaux, de Shawinigan, et Eucharist Descoteaux, de Pointe-du-Lac; sa soeur: Mme O. Carbonneau, de notre ville; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Odilon Carbonneau, M. le Dr et Mme L.-O. Bournival, de Montréal, M. et Mme Wilfrid Bellemare, de Charette, Mme Vve Thomas Descoteaux, de Shawinigan, etc.

La dépouille mortelle est exposée à la maison mortuaire Rousseau et Frère, rue des Forges.

L'agresseur condamné à $5. d'amende

Me Maurice Laurin a rendu jugement, hier matin, dans l'affaire du p'tit Maxime et du p'tit gars de Mme Chose. Et après avoir fait l'historique de l'affaire, avoir peté le pour et le contre, Me Laurin a spécifié qu'un fait demeurait prédominant, c'est que le p'tit Eliothrope de Mme Chose avait battu violemment le p'tit gars de Mme Machin. Et alors, le recorder indiqua sévèrement son jugement: Le p'tit Eliothrope est condamné à $5.00 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à 15 jours de prison. Eliothrope n'y était pas hier matin, mais Maxime y était. Et lorsque le recorder eut rendu son jugement, on vit sa figure s'épanouir en songeant à la peine qui pesait sur son infâme adversaire.

Tél. 544
J. A. Alain
1251 RUE LAVIOLETTE
(près de la rue St-Maurice)
• MEUBLES
• POELES
• TAPIS
• PRELART
Accessoires Electriques et Poêles McClary
SPECIAL
Ameublement de CHESTERFIELD
Echantillons à prix réduit

Gauthier Fourrures
Confections pour dames et fillettes
147 St-Marc
Tél. 2388

SHAWINIGAN
53, RUE DE LA STATION
Téléphone: 2500

Le Nouvelliste
MARDI 18 MARS 1947

GRAND'MÈRE
Téléphone: 331
COIN 5e AVENUE et 4e RUE

Matteau Limitée
5¢ à $100
135-136 ST-MARC
Tél. 3077
Shawinigan

M. William Brûlé est réélu à la présidence du Conseil Central des Syndicats de la Mauricie

Shawinigan, 18—M. William Brûlé, de Shawinigan, a été réélu président du Conseil Central des Syndicats Nationaux, dimanche le 16 mars, au cours de l'assemblée générale de cet organisme et des élections générales pour le terme d'office 1947-48.

Les délégués venaient de tous les Syndicats du nord de la Mauricie. Ils ont élu l'exécutif suivant: M. William Brûlé (réélu) président; M. François Allard, premier vice-président; M. Edmond Renaud, deuxième vice-président; M. Irénée Bdard (réélu) secrétaire-archiviste; M. Harry St-Hilaire, secrétaire-correspondant; M. Napoléon Hamel, commissaire ordonnateur; M. Adolphe Leclerc, sergent d'armes.

Les rapports des activités syndicales ont été présentés par le président du conseil, l'organisateur et le secrétaire-trésorier. Il fit ressortir de ces rapports que le syndicalisme national a grandement progressé depuis la fondation du Conseil Central.

L'élection générale a été présidée par M. René Harmégnies, de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et le Révérend Père Eugène Lecomte, s.s.s., supérieur du monastère du Christ-Roi, rehaussa également l'assemblée de sa présence.

Accusé de voie de fait

Shawinigan, 18. — Wilfrid Laplante de notre ville devra comparaître, vendredi prochain, devant le juge Léon Lajoie, de la Cour de Magistrat, sous l'accusation de voie de fait sur la personne de M. Eugène Moses, de Shawinigan également.

La plainte fut déposée par ce dernier qui allègue que dans la nuit du 12 au 13 mars, l'inculpé le frappa à la tête de coup de poing lui causant ainsi des lésions corporelles.

Deux accidents au cours de la fin de semaine dernière

Shawinigan, 18.—Deux accidents sont survenus dans notre ville au cours de la dernière fin de semaine. Le premier s'est produit vendredi dernier sur la rue des Cascades, en face de la Belgo, entre deux automobiles et l'autre est arrivé samedi, impliquant un camion et un auto.

Les deux autos qui sont venus en collision vendredi dernier étaient conduits par leurs propriétaires, M Edward Copping, 125, rue Defond, et M. Ovide Pelletier, 12e rue, Almaville-Haut. M. Copping filait vers la Shawinigan Water and Power quand il vit venir un camion de transport en sens inverse. Il diminua alors sa vitesse et M. Pelletier qui suivait de trop près ne put arrêter assez vite et donna contre l'arrière de la voiture du premier.

Dans le deuxième cas, c'est un camion de Smith Transport qui, en reculant, a frappé l'automobile du Dr Frigon, alors que ce dernier véhicule se trouvait stationné près de la bande du trottoir sur la 5e rue, en face du théâtre Auditorium.

Les constatations d'usage ont été faites vendredi dernier par les constables Gabriel Berger et Léopold Gilbert, et samedi par les constables Gabriel Berger et Gérard Bégin.

Cautionnement confisqué

Shawinigan, 18. — Me Jos. Lafond, recorder de la cité, a confisqué, hier matin, le cautionnement d'un automobiliste qui avait été arrêté, samedi soir dernier, par le constable S. Sanscartier, pour avoir stationné dans un endroit défendu.

La mort de Cécile Ducharme a été accidentelle

Shawinigan, 18. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir, à l'enquête du coroner, tenue au sujet de l'accident qui a coûté la vie de Cecile Ducharme, de Mont-Carmel, accident survenu samedi avant-midi, vers dix heures, près du rang St-Louis, à Mont-Carmel. Cécile Ducharme, une fillette de neuf ans, cinq mois, a été renversée par une auto conduite par M. Octavien Massicotte, de Shawinigan, alors qu'elle s'élançait pour traverser la route nationale, et elle a succombé peu après à l'hôpital Joyce Memorial de Shawinigan. Le chauffeur M. Massicotte a été exonéré de tout blâme.

—o—

Les témoins entendus hier soir à l'enquête ont été Françoise Carle compagne de la victime, qui avait traversé la route immédiatement avant Cécile Ducharme; M. Henri Fournier, de Gentilly, camionneur qui venait en sens contraire de M. Masicotte et qui a vu se produire l'accident, M. Octavien Massicotte, qui conduisait l'automobile devant laquelle la victime s'est jetée, et l'officier Raoul Boucher, de la police provinciale de la route, qui a fait les constatations sur l'accident.

—o—

Me Rosaire Lajoie occupait pour M. Massicotte. L'agent Jean Gauthier, représentait la Police Judiciaire. M. le Dr Frank Noël, coroner, a présidé l'enquête, tenue à la morgue des Assurances Funéraires Rousseau et Frère.

Le club Rotary entendra jeudi M. N. Mackintosh

Shawinigan, 18. — M. Norman Mackintosh, gérant des relations publiques au Pacafique Canadien sera jeudi l'hôte d'honneur du club Rotary. M. Mackintosh parlera à ce déjeuner-causerie d'un sujet fort intéressant et qui aura certainement trait aux nombreux voyages qu'a faits M. Mackintosh de par le monde entier.

M. Mackintosh est né en Ecosse. Il a fait du journalisme en Colombie-Britannique, en Ontario, dans le Québec, avant de devenir, il y a quelques années, à Londres, le représentant de presse du Pacifique Canadien.

M. Mackintosh est un conférencier d'expérience. Il a donné des causeries en public, à la radio. Peu avant son retour, il a parlé devant le club Rotary, de Glasgow, un des plus considérables des Iles Britanniques, et depuis son retour, il a adressé la parole en plusieurs circonstances à des auditoires canadiens. Au cours de la guerre, M. Mackintosh a agi comme gardien des abris anti-aériens lors des attaques de l'aviation allemande et des bombes propulsées par jet.

SOIREE CHEZ ST-HILAIRE

Grand concours de candidats

Shawinigan, 18. — A l'occasion de la râfle organisée par l'Amicale du Couvent St-Marc et la Compagnie des Zouaves de Shawinigan, un grand concours de candidates est organisé.

D'intéressants prix seront attribués aux deux personnes qui auront vendu le plus de billets d'ici le 14 mai.

Les intéressés sont priés de communiquer avec Mlle Cécile Tremblay, 99 St-Marc, tél. 4067.

A la joute oratoire du 23

Shawinigan, 18—Me Jacques Lacoursière, (à gauche) représentera la Chambre de Commerce des Jeunes du Cap-de-la-Madeleine, et Me Yves Gabias, le Jeune Commerce des Trois-Rivières dimanche prochain, lors de la joute oratoire régionale qui aura lieu dimanche prochain à Shawinigan, pour choisir le délégué de la Mauricie au concours oratoire provincial qui aura lieu à Sherbrooke, lors de l'exposition artisanale en juin. Huit concurrents, en tout, prendront part à l'élimination régionale.

Le tribunal d'arbitrage siégera de nouveau cet après-midi et ce soir

Shawinigan, 18. — Le tribunal d'arbitrage chargé d'étudier le renouvellement de la convention collective entre le Syndicat des employés manuels et la ville tiendra de nouvelles réunions cet après-midi et ce soir. La séance de l'après-midi débutera à quatre heures et celle du soir à huit heures. Elles seront toutes deux sous la direction de Me Léon Méthot, c.r., de Trois-Rivières, président du tribunal.

A date, le tribunal a tenu cinq séances. La première fut tenue aux Trois-Rivières, au cours du mois de février et les autres eurent lieu à Shawinigan les quatre et douze mors derniers. Lors des deux séances de mercredi dernier, plusieurs points qui faisaient l'objet de litige ont été réglés à la satisfaction des deux parties au cours d'une séance des plus fructueuses. Signalons entr'autres l'entente conclue sur cinq paragraphes de l'article 23 ayant trait aux vacances payés pour les employés.

On peut dire que les conciliateurs ont accompli tout près, si non plus de la moitié du travail qu'ils ont à abattre. Cependant, la clause la plus importante concernant la sécurité syndicale est encore à étudier. Il se peut qu'on en commence l'étude aujourd'hui, mais on ne peut l'affirmer. Tout dépendra de la mesure dans laquelle progresseront les discussions.

Les arbitres sont Me Claude Guillemette, pour la ville et M. William Brûlé, pour les syndicats. Me Auguste Désilets, c.r., représente la cité et l'avocat des Syndicats est M. Marius Bergeron, de Québec.

Les séances sont toujours ouvertes au public et tous ceux qui sont intéressés aux discussions peuvent y assister tant l'après-midi que le soir.

A l'Amicale du Sacré-Coeur

Shawinigan, 18. (D.N.C.) — Dimanche soir dernier, dans la salle du collège du Sacré-Coeur a eu lieu une soirée récréative pour les membres de l'amicale accompagnés de leurs épouses ou de leurs amies. M. Jos. Lapointe souhaita en premier lieu la bienvenue à tous les amicalistes, aux invités d'honneur ainsi qu'à la délégation des amicales soeurs des environs. Ensuite une comédie d'un acte fut jouée. Tous les assistants ont eu à rire pour une heure. Puis après cette comédie, le Rév. F. Désiré-Marie, directeur de l'école, souhaita à son tour la bienvenue aux amicalistes. Il profita de la circonstance pour dire aux amicalistes quelques mots sur les différentes activités que l'amicale devra s'occuper au cours de l'année.

Ensuite M. Marc-Edouard Déry ainsi que M. Lucien Milette chantèrent une chanson très connue parmi les amicalistes. Un duo de piano et violon suivit ce chant. Il fut exécuté par Mlles Thérèse et Alice Desaulniers. Enfin pour clore la soirée, M. Arthur Désilets, des Trois-Rivières, voulut bien égayer l'assistance en imitant le chanteur Maurice Chevalier.

M. l'abbé H. Moreau et Dom Mathys ce soir au Centre Catholique

Shawinigan, 18. — Le Centre Catholique présentera ce soir à la salle du collège du Sacré-Coeur une autre réunion-causerie à l'intention de ses membres et de leurs amis.

Ce soir, les membres du Centre auront l'occasion de rencontrer leur aumônier diocésain, M. l'abbé Henri Moreau, du Séminaire de Trois-Rivières, qui les entretiendra des services que rend le Centre Catholique.

Dom Mathys, O.S.B., présentera une causerie sur l'ordre de saint Benoit, et illustrera sa causerie de projections lumineuses. Dom Mathys a déjà présenté une fois cette causerie à Shawinigan, ainsi qu'en maints autres endroits, et tous ceux qui l'ont entendu s'accordent à dire qu'on ne pourrait passer soirée plus intéressante qu'avec Dom Mathys.

L'admission est absolument gratuite. Il s'agit d'une autre soirée de propagande, de la série que le Centre Catholique inaugura il y a quelques semaines. Les premières soirées ont été suivies par une nombreuse assistance. Il en sera de même de celles qui vont terminer la série.

Assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes le 31 mars

Shawinigan, 18. — L'exécutif de la Chambre de Commerce des Jeunes, à une réunion tenue vendredi soir dernier, a décidé de convoquer une assemblée générale des membres pour discuter de la refonte de la constitution de la Chambre, pour l'adapter aux conditions et aux besoins actuels.

Cette assemblée est très importante. Elle aura lieu lundi, le 31 mars, à huit heures, à la salle des Chevaliers de Colomb.

M. Paul Bellehumeur a assisté à cet important congrès

Shawinigan, 18. — M. Paul Bellehumeur, principal du Shawinigan Business College, a assisté, ces jours derniers, à St-Jérôme, à une importante réunion des principaux des écoles commerciales de la province de Québec, dans le but d'élaborer un plan d'incorporation de ces écoles. Une quarantaine d'institutions étaient représentées. La réunion a eu lieu chez M. Joseph Proulx, président de l'Association des écoles commerciales. M. Bellehumeur est lui-même directeur de cette association. Il a été question à cette réunion, de problèmes d'enseignement, et d'un programme qui sans être rigide, pourrait permettre à l'Association de décerner un diplôme officiel à tous les élèves des collèges de l'association passant avec succès les examens annuels.

On fête Mlle C. Gélinas

Baie Shawinigan, 18. (D.N.C.) — Ces jours derniers, les amies de Mlle Claire Gélinas se réunissaient chez elle à l'occasion de son anniversaire de naissance. Cette fête était organisée par Mlle Irène Beaudet. On remarquait à cette soirée Mlle Claire Gélinas, héroïne de la fête, ses parents, M. et Mme Hervé Gélinas, Mlles Lisette Gélinas, Denise Gélinas, Pierrette Gélinas, Jeanne-Mance Gélinas, M. Marcel Gélinas, Mlle Irène Beaudet, Mlle Réjeanne Pronovost, Mlle Huguette Lafrenière, Mlle Monique Lachance, Mlle Gisèle Guillemette, Mlle Hélène Diamond, Mlle Jeanne-Mance Blais, Mlle Georgette Carles, Mlle Aline Chainé, Mlle Louisette Beaudet, Mlle Estelle Jones, Mlles Henriette Lachance, Mlle Huguette Blais, Mlle Françoise Boisvert, Mlle Carmen Viboux, Mlle Lucile Viboux, Mlle Eulalie Guillemette, Mlle Diane Villemure, Mlle Georgette Bournival, Mlle Rita Diamond, Mlle Pauline Bérard et Mlle Marguerite Diamond.

René de Cotret, Ferron Nobert & Cie
Comptables-Agréés
Trois-Rivières, Edifice Ameau, Tél.: 1077
Shawinigan, 17-Sième, Tél.: 2838

LUCIEN LAMBERT
comptable public enregistré
68, 5ème Rue Tél. 2688
Shawinigan

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES AGREES
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. RE 1030

REPARATIONS de Laveuses
de toutes sortes aussi PIECES ET ACCESSOIRES
Quinze ans d'expérience à votre service. Ouvrage garanti. Prix raisonnables.
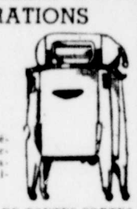
ENCADREMENTS DE TOUTES SORTES MOULURES ASSORTIES
C. E. JOANETTE
118, 4ème RUE Tél. 4030
SHAWINIGAN

Attention, A Vendre
Bains tombeau, toilettes en porcelaine et réservoirs à eau chaude.
S'adresser:
J.R. TRUDEL
Livraison immédiate.
ST-TITE Tel: 56

Geo Giguere
FOURRURES
Prendra Soin de vos FOURRURES dans ses Voutes Modernes équipées avec des Réfrigérateurs DE MARQUE FRIGIDAIRE
sécurité absolue
ASSURANCE 1 AN
GLAISAGE GRATIS avant la livraison
Tél. 2146

E. H. LAMOTHE
optométriste opticien
EXAMEN de la VUE
opticien officiel du C.N.R. à Shawinigan et à La Tuque
Bureau à Shawinigan
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi a.m.
Bureau à La Tuque
Vendredi p.m. et samedi
68, 5ème Rue Shawinigan
3, Commerciale, La Tuque

DONNEZ DES VACANCES A VOS FOURRURES
Entreposez-les pour l'été
2% ENTREPOSAGE 2½ ENTREPOSAGE et Assurance 12 mois
Glaizage gratuit avant la livraison
Un nouveau service de
PHIL. LEVASSEUR
NETTOYEUR TEINTURIER PRESSEUR
144, 4ème Rue SHAWINIGAN Téléphone 2092
552, 6e Avenue GRAND'MERE Téléphone 453

THÉATRE NATIONAL GRAND'MÈRE
Dernière fois ce soir
"La Maison de mes rêves"
Un Film FRANCAIS Warner

HED-AKE
soulage les maux de tête, rhumatisme, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles 25c
Pour douleurs persistantes demandez le No 2 avec codéine. 35c
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Beauté du buste
Essayez les comprimés "LACTYLE"
du DOCTEUR DEROME
raffermit et développe le buste
Traitement d'un mois $2.50
Traitement de 3 mois $7.00
Prompte attention AUX COMMANDES POSTALES
PHARMACIE FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910
SHAWINIGAN

IL N'Y A QU'UN SEUL Véritable Fauteuil LA-Z-BOY
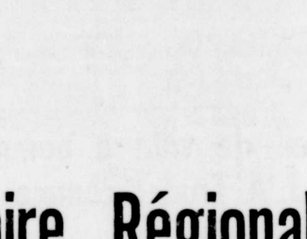
Aux Ordres de vos Caprices
Instantanément— Intégralement—
Entièrement automatique, il s'ajuste à la posture désirée.
Voulez-vous lire, reposer, somnoler ou dormir? Le LA-Z-BOY vous accomode quelque soit la position exigée.
Souvenez—vous qu'il n'y a qu'un seul véritable Fauteuil LA-Z-BOY.
Demandez-le par son nom.
Un produit de DeLuxe Upholstering Co., Ltd.
Waterloo, Ontario
LA-Z-BOY DeLuxe 1175
LA-Z-BOY LE FAUTEUIL LE PLUS CONFORTABLE AU MONDE
PRIX DE $55. à $115.
Desaulniers & Frère
MARCHAND DE MEUBLES
55 AVENUE de la STATION
Shawinigan Falls

Grand Tournoi Oratoire Régional
Salle de l'École Supérieure Immaculée Conception
SHAWINIGAN FALLS
Dimanche le 23 mars
A 8.15 heures p.m.
Sujet
"LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE"
10 minutes par concurrent

Concurrents:	Profession:	Chambre de Commerce des Jeunes
YVES GABIAS	AVOCAT	Les Trois-Rivières
JACQUES LACOURSIERE	AVOCAT	Cap-de-la-Madeleine
CHARLES-HENRI BOUDRAULT	AVOCAT	La Tuque
PAUL-EMILE MARCHAND	AVOCAT	Grand'Mère
PAUL BELLEHUMEUR	PROFESSEUR	Shawinigan Falls
GASTON FLEURY	INDUSTRIEL	Louiseville
JEAN-PAUL MATTE	COMMERCANT	Saint-Tite
REAL COSSETTE	AGRONOME	Ste-Anne de la Pérade

Ce débat a lieu pour trouver un représentant au groupement régional des Chambres de Commerce des Jeunes, pour le débat provincial, sur le même sujet, qui aura lieu à Sherbrooke en juin prochain.
Intermèdes musicaux par des artistes de Shawinigan
Chacune des Chambres des Jeunes représentée au débat a droit à un juge. Le comité des juges du débat sera présidé conjointement par Robert Bourassa, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan Falls et Roger Boulet de St-Tite, administrateur régional des Chambres de Commerce de la Mauricie.
ADMISSION 50c Billets en vente chez SAUVAGEAU, 5ème Rue; COMPTOIR MUSICAL FILION, 76 rue Viger; SHAWINIGAN FALLS
Et au Secrétariat de chacune des Chambres de la région.
Organisateur Me Léon Lamothe
Cette annonce est une courtoisie de
G. A. BOULET Limitée
Manufacturiers de chaussures à trépointes pour hommes et jeunes gens
ROGER BOULET, Gérant-général adjoint
G. A. BOULET, Président et gérant-général
CONRAD BOULET, Gérant des ventes

Soirée chez M. et Mme A. St-Hilaire

Shawinigan, 18. — Une magnifique partie de cartes fut organisée, récemment, par M. et Mme J. A. St-Hilaire, de notre ville, à l'occasion d'une réunion intime. Un délicieux goûter fut servi par Mlles Lise et Marielle St-Hilaire.

Les invités étaient le R. P. Conrad Brunet, M.S.C., MM. les abbés Ernest Jacob, curé de la Baie Shawinigan, Henri Foley et Albert Deschamps, vicaires à St-Bernard, MM et Mmes Paul Lafrenière, Alexandre Gélinas, avocat, Achille Melançon, Oscar Genest, J.A. Foucher, J C. Dufresne, Emery Pelletier, Henri Chandonnet, Armand Thiffeault Cyprien Lamothe et Donat Juneau

Les prix chez les dames furent gagnés par Mmes J.A. Foucher et Oscar Genest. Chez les hommes MM. E. Pelletier et J.A. Foucher furent les heureux gagnants.

Faible, Épuisé, Nerveux, Pâle ou Amaigri?

Ayez un Riche Sang Rouge!

On sait qu'un sang pauvre est souvent cause d'épuisement, langueur, nervosité; et qu'il lui faut du FER pour être riche et fortifiant. Donnez-lui donc *du fer* selon la méthode *moderne*: associé à d'utiles quantités de vitamine B1, calcium et phosphore. Obtenez *les quatre* dans Ostrex.

Êtes-vous maigre aussi? Eh bien! Ostrex n'est pas fait pour *engraisser* les personnes *grasses*; mais son *fer* contribue à restaurer l'appétit, aider la *nutrition*. Des milliers de gens décharnés sont ravis d'avoir recouvré leur *poids* normal, leur *santé* normale. Paquet d'essai, *seulement* 35c. Essayez Tablettes Toniques Ostrex AUJOURD'HUI pour recouvrer vigueur, nerfs, poids normaux. Chez tous pharmaciens, partout.

M. L.-C. Ouellet mort à Détroit

Grand'Mère, 18. — Nous apprenons avec regret le décès d'un ancien citoyen de Grand'Mère en la personne de M. Léon-Charles Ouellette et demeurant à Détroit, Michigan, survenu vendredi, le 14 mars.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte sept garçons: Roméo, Samuel Omer, Laury, Lucien, Ferrier, Léo de Détroit, Michigan, et Roméo, de Grand'Mère. Quatre filles lui survivent: Blanche, Louise, Florence et Jeannette, de Détroit.

M. Ouellette était âgé de 85 ans.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Décès de Mme W. Latendresse

Grand'Mère, 18. — Vendredi dernier, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, est décédée, à l'âge de 55 ans, à la suite de plusieurs mois de maladie, Mme Wilfrid Latendresse, née Aurore Gariépy.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, un garçon: René de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Jacques de Montréal, hier avant-midi.

A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)

Réveille-toi Dorothy, il est temps que tu commences à faire ta toilette pour la soirée de ce soir.

M. C. Holmes

(Suite de la page 3)

En réalité, Trois-Rivières a moins à souffrir que d'autres villes dans ce domaine. "Vous vous plaignez de ce que l'argent de votre ville va à Montréal, Toronto ou New-York? dit encore M. Holmes. Enseignez alors à la population qu'il est plus avantageux pour elle d'acheter ici. Elle connait le marchand local et sait qu'il ne peut tromper ses clients sans en subir les conséquences. Les marchands d'ailleurs n'ont peut-être pas le même souci.

"Les clients réclament-ils des occasions? Baissez quelques objets; les clients achèteront peut-être les autres, et le profit réalisé sur ces derniers compenseront pour les autres. Prouvez par une publicité bien faite que les conditions locales permettent de vendre moins cher qu'ailleurs.

"Il ne devrait pas paraitre un seul numéro du journal local sans qu'il s'y trouve une grande annonce d'éducation sur la question. Cette publicité devrait être faite au moyen de la coopération. Créez un fonds publicitaire à cette fin. C'est à la Chambre de Commerce de défrayer cette publicité. On ne peut demander au journal d'assumer tous les frais de cette entreprise. Le coût de la publication d'un journal a beaucoup augmenté au cours des dernières années et cependant le prix de l'abonnement et de la publicité n'a pas augmenté. Vous n'avez pas plus le droit d'exiger une publicité gratuite que moi j'aurais droit de vous demander un chapeau neuf gratuit."

M. Holmes donna ensuite les normes générales de la publicité dans toute entreprise moyenne. Il faut, selon lui, y consacrer de 1% à 1½% des recettes brutes. Ce volume de publicité pourra être réparti comme suit: trois quart au journal, trois seizièmes à des circulaires ou lettres personnelles aux clients et un seizième aux calendriers et articles de réclame. Il ne faut pas négliger les fermiers qui lisent beaucoup les annonces et qui ont un grand pouvoir d'achat, et enfin cultiver l'amitié des journaux; ce sont les relations d'affaires les plus utiles. Varier constamment la forme et les textes publicitaires. C'est en définitive la constance et la fréquence qui donnent de la valeur à la publicité. Il conseilla fortement de lire sur la questions des revues spécialisées en la matière. Pour réduire les annonces dans les programmes et autres, M. Holmes recommanda la formation l'un Better Business Bureau.

Après sa causerie, le conférencier répondit aux questions qui lui furent posées par l'assistance.

Le conférencier avait été présenté par M. Jean-Paul Pépin, secrétaire du Jeune-Commerce. Il relata la carrière du conférencier: directeur de la publicité de Power Corporation of Canada, secrétaire du National Council of Employing Printers and Lithographers, un des fondateurs de l'Advertising and Sales Club, de Montréal, représentant du Canada aux congrès internationaux de la publicité, à Bruxelles et à Vienne, en 1930 et en 1931, etc...

M. J.-Alfred Dargis remercia le conférencier. Il nota que celui-ci avait fait une excellente publicité au Nouvelliste et l'en remercia.

Le dîner était présidée par M. J.-A. Mongrain, président du Jeune Commerce, qui annonça la tenue d'un congrès régional du Jeune Commerce aux Trois-Rivières, la participation de M. Yves Gabias au concours d'éloquences des Chambres de Commerce cadettes, à Shawinigan, dimanche soir prochain et la venue, en avril, de plusieurs administrateurs régionaux et de tous les présidents de la région. Il demanda aussi qu'au prochain congrès général la région des Trois-Rivières ait un représentant sur l'exécutif, ce qui pourrait être obtenu par une entente entre les Chambres cadettes de la Mauricie.

Enfin on a présenté plusieurs nouveaux membres, notamment MM. Maurice Duquette, Marcel Brassard, Réginald Deschamps, Fernand Grenier, Harry Pitt, Paul Dauphin, Claude Lacasse, J.-E. Dumais, Paul Lemire, Jacques St-Pierre et Gilles Picard.

On remarquait à la table d'honneur, outre le conférencier, MM. J.-A. Mongrain, président; Léon Trépanier, commissaire industriel; J.-A. Déry, trésorier; Jacques René de Cotret, Jean-Paul Pépin, Charles-Auguste St-Arnaud, Alfred Dargy et Marcel Lajoie.

Soirée réussie de la L.O.C.F. au Cap

Dimanche, le neuf mars dernier avait lieu en la salle St-Lazare, une soirée organisée par le L.O.C.F. Malgré la température maussade et le mauvais état des routes, quelque quatre cents personnes s'étaient rendues à cette soirée, dont le but comme celui de toutes les réunions locistes, d'ailleurs, était d'éclaircir les gens, dans le domaine économique tout en les récréant.

Un forum sur la question du budget familial a ouvert bien des horizons et amené bien des réparties contradictoires sur ceux qui se croyaient en droit de tenir les cordons de la bourse, dans le ménage.

La partie récréative a détendu aimablement les nerfs. Skech par trois lacordaires, musique, chants récitations, vinrent à tour de rôle pour nous faire rire et oublier les prises de becs. M. l'abbé Lemire, l'aumônier du mouvement et M. le curé Arthur Brunelle, qui ne manque jamais d'encourager ses paroissiens, par sa présence à leurs petites fêtes, se déclarèrent enchantés de cette soirée.

Pour notre part, nous sommes heureux de constater la compréhension et l'encouragement de nos co-paroissiens et nous les remercions de leur belle assistance.

Semaine de formation catholique chez les C. de Colomb de Nicolet

Nicolet, 18 (D.N.C.) — Répondant à l'appel de l'Ordre Suprême des Chevaliers de Colomb, le conseil 1236 de Nicolet vient de décider de coopérer dans la mesure du possible à la campagne de moralité publique, entreprise par Nos Seigneurs les Evêques dans la province de Québec. A cet effet, il organise pour la semaine du 20 au 27 avril prochain, une semaine de Formation catholique.

Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet a accepté le patronage de la Semaine et a autorisé l'exécutif à communiquer avec Mgr Roméo Gagnon, grand vicaire du diocèse pour en faire l'organisation.

Voici le programme de la Semaine de Formation Catholique.

Cette semaine s'ouvrira, dimanche le 20 avril prochain, par une initiation aux trois degrés de l'Ordre, suivant le programme ordinaire et dont le troisième degré sera conféré par Mtre Marcel Jodoin, avocat et député de district.

A l'occasion de cette initiation, les dernières candidatures devront parvenir au bureau du secrétaire financier de ce conseil, le plus tard, le 10 avril prochain.

Tous les candidats à la Chevalerie pour cette initiation sont priés de se présenter à la salle des Chevaliers de Colomb, 55, rue Notre-Dame, à 7 hres du matin, dimanche le 20 avril.

Après inscription des candidats, l'on se rendra processionnellement à la salle Ste-Elisabeth pour la réception du premier degré, à 9 hres a.m. Le deuxième degré sera conféré à 10 hres a.m. suivi de la messe, à 11.30 hres en la cathédrale. Après la messe, le dîner aura lieu au Château Nicolet, coin des rues Panet et Léon XIII. Le troisième degré sera conféré à 2 hres p.m. en la salle Ste-Elisabeth par le député de district Marcel Jodoin. Le soir, souper aux fèves au lard en l'honneur des nouveaux membres en la salle de l'Académie Commerciale des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes.

La semaine de formation catholique se continuera dans l'ordre suivant:

Mardi, le 22 avril, à 7.30 hres du soir, conférence en la salle du Séminaire sur l'alcoolisme donnée par M. Jean Pellerin, professeur laïque des Trois-Rivières, suivie d'une pièce jouée par les membres du Cercle Lacordaire du Séminaire.

Mercredi le 23 avril, à 8 hres du soir, conférence donnée en la salle Ste-Elisabeth sur le blasphème par M. le juge Aimé Chassé, grand Chevalier du conseil de Pierreville. L'assistance aura probablement l'avantage d'entendre à cette occasion le célèbre ténor Ernest Michaud de Montréal.

Vendredi le 25 avril, à 8.30 hres du soir, en la salle Ste-Elisabeth, conférence sur la profanation du dimanche, donnée par M. l'abbé Edgar Laforest, curé de St-Simon de Drummondville. La chorale de la cathédrale de Nicolet prêtera son concours pour la circonstance.

Dimanche, le 27 avril, à 8.00 hres du soir, séance de clôture. La conférence sera donnée par le vénérable Député d'Etat des Chevaliers de Colomb, M. le juge T. A. Fontaine qui traitera du "Sens social chrétien". Il sera probablement accompagné des membres du conseil d'Etat qui viendront à Nicolet tenir leur assemblée mensuelle de l'exécutif de l'Etat.

Le Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb, de Nicolet profitera aussi de cette occasion pour offrir, dimanche le 27 avril prochain, en l'hôtel Château Nicolet à 6 hres p.m. un banquet en l'honneur des membres et des officiers du conseil de la ville de Nicolet qui sont tous des Chevaliers de Colomb. C'est un fait un peu rare, de déclarer le Grand Chevalier, Mtre P. A. Trahan. Les membres du conseil de la ville de Nicolet sont: Son honneur le maire J. A. Gaudet, et MM. les échevins J. C. Mercier, Napoléon Rousseau, J.-Bte Milette, David Deshaies, Dr Herman Chatillon et Laurent Proulx. Les officiers sont: Mtre Armand Proulx, greffier et Rodrigue Camirand secrétaire-trésorier.

Actes

(Suite de la page 3)

leur famille, or, la preuve révèle au dire du défendeur lui-même, que la seule bâtisse qui s'y trouve n'est qu'une "ruine"; la fausseté des représentations faites par le défendeur au demandeur se trouve dans l'acte, exhibit D-5 où l'on trouve le mot bâtisses au pluriel laissant croire qu'il y en a plusieurs, contrairement aux faits prouvés.

"L'objet principal que le demandeur avait en vue, lorsqu'il a donné son consentement à un échange était d'obtenir une terre en culture alors que le projet d'acte de cession exhibit D-5, ne mentionne qu'un emplacement; il voulait une terre pour y aller vivre aussitôt avec sa famille alors que la preuve révèle que la seule bâtisse qui se trouve sur la terre de Juneau, à St-Gérard des Laurentides n'est qu'une "ruine"; une vieille grange délabrée dont les portes étaient par terre".

L'échange étant un contrat, dit en substance le tribunal, peut être annulé pour les mêmes causes, et il donne la définition du Code Civil suivante: "La fraude ou le dol est une cause de nullité lorsque les manoeuvres pratiquées par l'une des parties ou à sa connaissance sont telles que, sans cela, l'autre partie n'aurait pas contracté.

"Il ne se présume pas et doit être prouvé".

En conclusion le tribunal annula les actes de cession et de vente susmentionnés.

Me Léon Methot, c.r., occupait pour le demandeur, M. Paul Gélinas.

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

En moins de 2 SECONDES!

Faites vous-même cette expérience!

Moins de deux secondes après avoir été frappée par un joueur expert, une balle de golf traverse l'espace à une vitesse de plus de 130 milles à l'heure . . .

Moins de deux secondes après que vous l'avez avalé le véritable Aspirin commence à agir, à vous procurer le

PROMPT SOULAGEMENT DE LA DOULEUR!

C'est agréable de jouer au golf—mais pas quand vous souffrez de douleurs névritiques ou névralgiques. Ayez donc toujours de l'ASPIRIN sous la main pour être vite soulagé. Pour vous rendre compte de ce que l'ASPIRIN agit vite, laissez-en tomber un comprimé dans un verre d'eau. Il commence à se désagréger presque instantanément. Il agit de la même façon quand vous l'avalez, vous procurant ainsi un soulagement rapide. Achetez de l'ASPIRIN aujourd'hui.

Demandez toujours le véritable **ASPIRIN**

Plus Bas Prix que Jamais!

Petite boite de 12 ... seulement 18c
Flacon economique de 24 ... seulement 29c
Gros flacon de 100 ... seulement 79c

VOUS AVEZ LE NEZ BOUCHÉ PAR CATARRHE NASAL?

Essayez des gouttes sûres, non-huileuses

NEZINE de Buckley nettoie plus vite les narines obstruées parce que, non-huileuse, elle agit à l'instant sur la muqueuse, diminuant la congestion, facilitant la respiration. Arrête l'écoulement dans la gorge. Prix 50c.

BUCKLEY'S NEZINE

Nouvelle Colle liquide sur le marché canadien

Avez-vous fait l'essai du Plastique Liquide "Lepage" ce nouveau "MERVEILLEUX RACOMMODEUR" transparent et imperméable, pour votre porcelaine et vaisselle brisées ou écornées? Vos ornements, vases, bibelots, ou bijoux et nombre infini d'articles de maison peuvent être remis à neuf avec une goutte de Plastique Liquide Lepage. Si vous confectionnez vos bijoux de costumes vous trouverez que le Plastique Liquide Lepage est la chose la plus utile que vous puissiez trouver. Achetez-en aujourd'hui à votre pharmacie, quincaillerie, librairie ou magasin à rayons.

SOYEZ SÛR DE DEMANDER LE Plastique Liquide **LEPAGE'S**

Fabricants de la fameuse Colle LePage et du Mucilage Gripsprender

UN NETTOYAGE PLUS BRILLANT, PLUS FACILEMENT... SANS RINÇAGE! SANS ESSUYAGE!

AVEC LE NOUVEAU NETTOYEUR DE PROCTER & GAMBLE!

Toute la Maison Brille!

SPIC and SPAN, le nouveau nettoyeur de Procter & Gamble, nettoie Sans Rinçage, Sans Essuyage!

SPIC and SPAN nettoie vos murs peints, boiseries, planchers, linoléums, tuiles — plus nets et plus facilement — Sans Rinçage! Sans Essuyage! Dissolvez simplement SPIC and SPAN dans l'eau chaude, trempez un linge dans cette solution, tordez bien, et vous n'avez qu'à passer sur la saleté.

TELLEMENT SÛR POUR LES PEINTURES! SPIC and SPAN recouvre les surfaces d'une pellicule protectrice qui ne laisse aucune prise à la saleté et à la poussière!

Pour un nettoyage plus clair et plus facile—Sans Rinçage! Sans Essuyage!—employez SPIC and SPAN pour votre nettoyage quotidien.

Nettoie Deux Fois Plus Facilement!

Murs peints • boiseries planchers • tuiles • émaux linoléums et porcelaines de la cuisine et de la salle de bain, etc.

• EMPLOYEZ SPIC AND SPAN POUR VOTRE NETTOYAGE QUOTIDIEN •

Tous les jours, des centaines de ménagères nous écrivent pour avoir le NOUVEAU LIVRE DE CUISINE REGAL

Marie Roy

• "Jamais un Livre de Cuisine n'a été aussi populaire. Des demandes nous parviennent continuellement de la part de ménageres qui desirent un exemplaire du nouveau Livre de Cuisine Regal, qui est vraiment différent.

"Les ménagères disent que c'est le Livre de Cuisine le plus pratique, le plus concis et le plus complet qu'elles aient jamais vu. Elles sont enchantées de son format peu encombrant, des nouvelles idées et des innovations qu'il renferme, innovations qui épargnent de l'argent, du temps, du travail et des ingrédients.

"Il a fallu une année entière d'étude et de réflexion pour préparer et rédiger ce livre de cuisine extraordinaire. Rien n'a été laissé au hasard—le plus grand soin a été apporté dans le choix, la préparation, l'essai et la description de ces recettes. De plus, chacune d'elles a été soumise à plus d'un essai et les pâtisseries faites d'après ces recettes furent goûtées par un groupe d'expertes en art culinaire avant de recevoir leur approbation finale.

"Vous trouverez dans ce livre des photographies en couleurs des pâtisseries faites d'après ces recettes; ces pâtisseries sont si fidèlement reproduites que vous savez d'avance les résultats sur lesquels vous pouvez compter. Il y a 87 recettes en tout, décrites si soigneusement et si completement que vous ne pouvez vous tromper.

"Mais hâtez-vous—procurez-vous un exemplaire du Nouveau Livre de Cuisine Regal immédiatement. L'approvisionnement en est limité. Les premieres rendues sont les premieres servies. Servez-vous du coupon pratique donné ci-dessous.

"Pour obtenir les meilleurs résultats, rappelez-vous tout simplement deux choses—Premièrement: Servez-vous du Livre de Cuisine Regal. Deuxièmement: Employez la Farine Regal. De cette façon, vous êtes sûre de reussir au 'premier essai' et 'à chaque fois'."

F36A

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
2110 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre de Cuisine Regal. J'inclus 10c en argent pour couvrir partiellement les frais

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

REGAL
LA MEILLEURE FARINE
À TOUS USAGES DU CANADA

HENRI — Par Carl Anderson

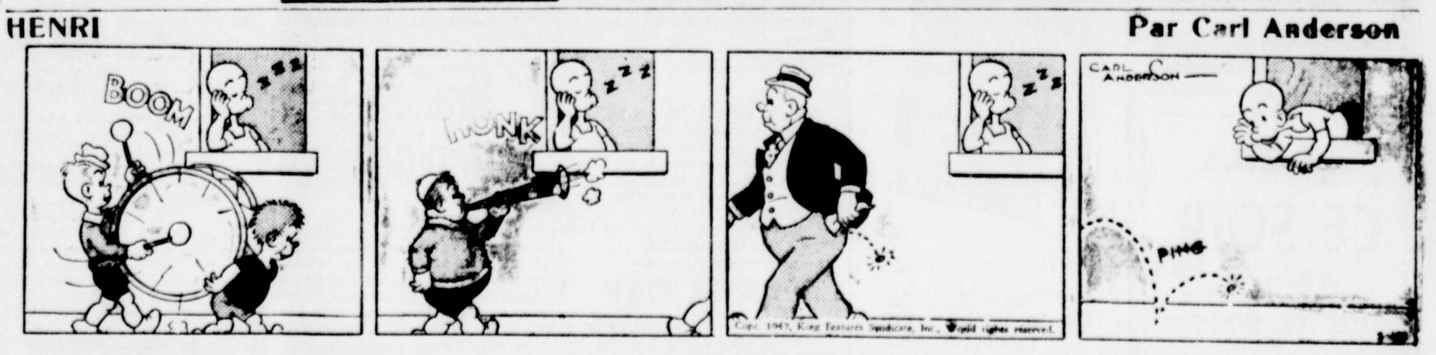

BLONDINETTE — Erreur sur la personne

Dernière Ronde

par Albert Gaucher

La Grande Faucheuse est impitoyable et depuis le début de l'année 1947, elle a causé bien des deuils, des pleurs et des regrets. Hier c'était au tour de M. Sévère Descôteaux de nous quitter pour un monde meilleur. Citoyen bien connu dans le monde des affaires et dans les cercles sportifs comme un fervent des courses, de la lutte et du baseball. Son sport favori était les courses. Il a occupé longtemps le poste de juge aux nombreuses matinées de courses tenues ici et à l'étranger. Il aimait beaucoup voyager pour voir les meilleurs coursiers sous harnais. Il s'est rendu souvent dans les centres les plus réputés de notre province et dans les états du Nord des Etats-Unis où les courses sous harnais sont excessivement populaires et aimées. Plattsburgh, Saratoga, Montréal, Québec, Waterloo, etc, etc, étaient des endroits préférés. Amateur de lutte, il manquait rarement les bons programmes. Accompagné de feu Sévère Rivard, il se plaçait toujours dans le "ringside" pour mieux voir et mieux apprécier les exploits des pachydermes. Nous nous inclinons respectueusement devant la dépouille mortelle de cet excellent citoyen, de ce sportman émérite, qui a su mener à bien ses entreprises commerciales. Trois-Rivières perd un homme progressif, la société un citoyen affable, la famille un père modèle et le sport un supporteur fidèle. A la famille éplorée, nous présentons nos condoléances . . . . La "Voix de Shawinigan" de Gille Trudel rapportait dans sa dernière édition que le Jeune Commerce à Shawinigan avait l'intention d'abandonner la direction du club de hockey senior par suite des critiques acerbes et incompréhensibles de certaines gens. Ce serait bien malheureux pour nos voisins. En effet la Chambre de Commerce des Jeunes à Shawinigan a fait pour le hockey ce qu'aucune organisation de genre identique n'a osé dans le passé. Le Jeune Commerce s'est constitué un agent de propagande, de publicité, qui a contribué à faire connaitre la Ville-Lumière, la capitale de l'électricité aussi bien en notre "province qu'à l'étranger". Le Jeune Commerce en a vu pourtant bien d'autres avant d'abandonner une cause. Il s'est buté à bien des obstacles et il connait les méfait de la critique. Pourtant, cette organisation a filé son chemin et se range maintenant au nombre des corps publics les plus réputés de notre région. Le Jeune Commerce, à Shawinigan, est une force et un phare lumineux, qui sert de guide, de pôle. Son oeuvre a été admirable à tout point de vue. Shawinigan est la seule ville de notre région en mesure de présenter du hockey de calibre supérieur à cause de ses avantages qu'aucune ville de notre région ne possède, à l'heure actuelle. Cette publicité que la Chambre de Commerce des Jeunes apporte à Shawinigan rejaillit sur toute la région. De grâce, mes bons amis, n'arrêtez pas en aussi bonne voie. Il se trouvera toujours de bonnes âmes pour reconnaitre ce que vous avez fait pour la société, les sports et l'évolution sociale de vos membres . . . Marcel Montmarquette a pris possession de ses quartiers-généraux chez les Royaux . . . Marcel Dufresne a été étonné d'apprendre que Jean Barrette avait signalé la nomination probable de Ferrell Anderson, comme gérant possible aux Trois-Rivières. "S'il y a quelqu'un qui est sensé connaitre le nom du futur gérant du club T.-Rivières c'est bien moi. Trois-Rivières est le seul club à n'avoir pas de gérant et, sous ce rapport, nous sommes très en retard. J'ai hâte, comme tous nos amateurs, de connaitre le choix de Rickey. Je serais fort étonné de voir Anderson ici. Il est de calibre majeur et, l'an dernier, il était le premier receveur des Dodgers. Il a encore plusieurs bonnes années devant lui. Je me demande où Barrette a pris cela.

A tout événement, je serais l'homme le plus heureux, si Anderson venait échouer aux Trois-Rivières. Nous aurions un receveur de calibre bien supérieur à tout autre athlète en arrière du marbre, dans la Canam.

J'ai grand'hâte de connaitre le futur gérant des Royaux." . . . Les bureaux du club de baseball seront transportés au stade, jeudi, le 20 mars. Le numéro de téléphone restera le même: 4025 . . . Le progressif pasteur de la paroisse Saint-Marguerite, l'abbé Chamberland, ajoutera un court de tennis à son parc des loisirs cet été. Cette paroisse progresse au point de vue sportif, d'année en année, et les loisirs sont organisés de façon remarquable.

L'oeuvre du curé Chamberland prend de l'expansion et l'on reste toujours surpris devant tant d'initiative . . .

Du 12 au 20 avril, aura lieu, à Montréal, un tournoi de grosses quilles, au Chateau Bowling Academy, rue Bleury. Inscriptions acceptées jusqu'au 31 mars. Aucun handicap alloué. Avis aux intéressés. On peut s'adresser à Joe Duquet pour références . . . Le club de croquet Wabasso veut réveiller le croquet dans toute la province, et surtout Montréal, afin de rencontrer leurs meilleurs adeptes. L'est de la province est bien organisé. Il s'agirait de stimuler plus d'intérêt du côté de la Métropole. On contribuera à cette campagne . . .

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À Montréal
AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
HOTEL de LA SALL
E. M. FRAPPIER, PRÉS. & DIR.-GÉR.
250 SUITES 150 BAINS PRIX, $3.40

ARENA
CE SOIR
8 heures 30
JOUTE DE HOCKEY
Cap jr
— vs —
Kimball
ADMISSIONS:
ADULTES 25c
ENFANTS 10c

St-Philippe a gagné 6-4 en 70 minutes et élimine Valleyfield hier

Boucher & Bergeron contre Babin & Denis en finale jeudi au Colisée

Les amateurs de boxe et de lutte qui se rendront au Colisée jeudi soir prochain pour assister au programme exceptionnel du club Athlétique des Trois-Rivières, auront l'occasion de passer une agréable soirée surtout avec une finale de lutte entre l'équipe Marc Boucher & Zoulou Bergeron contre Walter (Tarzan) Babin et Roger Denis, dans un 2 dans 3 à finir (tag team).

Dans la semi-finale, nous aurons une jeune athlète que l'on dit très fort dans Gédéon Toupin, qui sera opposé à Flash Gordon Bellemare, un autre dur-à-cuir qui aime à jouer rudement.

Rolland Blanchette et Léo Ferron seront les arbitres de ces combats.

Il y aura en plus huit combats de boxe des mieux balancés entre des pugilistes de notre ville et ceux des villes de Shawinigan et de Grand'Mère. Jean Dallaire, instructeur des boxeurs de Grand'Mère est confiant que ses protégés sauront remporter de nombreux triomphes jeudi soir contre les athlètes de Vic Paré du club Athlétique.

Nous annoncerons dans l'édition de demain le programme complet des rencontres de boxe mais tous ceux qui vont se rendre au Colisée le 20 mars prochain, en auront pour leur argent. Le premier combat commencera à 8 heures précises.

Les arbitres de la boxe seront Kid Demers et Jacques Boucher tandis que l'annonceur de la soirée sera nul autre que Paul Martin. Les juges de la boxe seront les suivants:— Jean Turcotte, Georges Labarre et Hervé Ross.

Ken Davies la meilleure recrue de l'Américaine

Minneapolis, 18 (P.C.) — Les équipes d'étoiles de la ligue amateur des Etats-Unis viennent d'être choisies et on annonce aussi le choix du joueur le plus utile et de la meilleure recrue de l'année. Les directeurs de la ligue ont voté un montant de $3,900 qui sera donné aux membres des deux équipes.

George Johnston du Kansas City et Harvey Jessiman, gardien de buts étoile du club Omaha ont été de nouveau mentionné sur le premier club d'étoiles de ce circuit cette année, après l'avoir été l'an dernier.

Jessiman a gagné le trophée Charles Gardiner Memorial comme le meilleur cerbère de la ligue tandis que le vétéran Murray Armstrong, instructeur du Dallas, a été choisi le joueur le plus utile.

Ken Davis du St-Paul, a été nommé la recrue la plus en évidence durant la saison 1946-47.

Ralph Wycherley du Tulsa, Johnston, Jessiman, Doug Baldwin du Kansas City et Don Morrison du club Omaha ont collecté le plus de votes des instructeurs des huits clubs. 38 joueurs ont reçu des votes.

Première équipe
Jessiman (Omaha) buts
Baldwin (Kansas City) défense
Dill (St-Paul) défense
Morrisson (Omaha) centre
Johnston (Kansas City) aile
Wycsherley (Tulsa) aile
Instructeur: M. Bruneteau (Omaha)

Deuxième équipe
McQueston (Minneapolis) buts
Williams (Minneapolis) défense
Sandalack (St-Paul) défense
Davies (St-Paul) centre
MacKenzie (Dallas) aile
Hal Brown (St-Paul) aile
Instructeur: Murray Armstrong (Dallas).

La "Voix" de Shawinigan triomphe des chevaliers de Colomb hier soir

Shawinigan, 18.—Les gars de la Voix de Shawinigan ont retrouvé la confiance de leurs nombreux partisans, hier soir, au Club Athlétique Shawinigan, en renversant complètement les calculs du capitaine François Vézina des Chevaliers de Colomb. Cette troisième rencontre de la série finale de 4 de 7 s'est terminée au score de 17 à 12, en faveur des journalistes, qui affichèrent une tenue vraiment remarquable, gagnant et les simples et les doubles.

Le capitaine Gilles Trudel avait fait des changements sur son alignement hier soir et cette tactique a porté des fruits, puisque Simon Bergeron, qui jouait pour la première fois dans cette série, a remporté deux belles victoires, pour ainsi contribuer dans une bonne mesure à la victoire des chevaliers de la plume.

Par ce résultat, les Chevaliers de Colomb ne mènent plus que par deux parties à une dans la série, et devant la belle tenue de leurs adversaires, hier soir, les experts s'accordent à dire que la série peut aller loin. C'était hier soir la première défaite des Chevaliers cette saison. Il n'y aura pas d'autre rencontre cette semaine, et c'est lundi prochain le 24 mars que la prochaine rencontre sera disputée, à la même salle, à huit heures. L'assistance était forte, hier soir, on prévoit qu'elle augmentera encore d'ici la fin de la série.

Quelques instants avant le début des hostilités, hier soir, la première balle fut frappée par Mme François Roy, l'épouse du premier magistrat de notre cité, qui semble fort s'intéresser aux activités du tennis sur table. Voici maintenant un résultats détaillé de la joute d'hier soir:

SIMPLPES

Voix de Shawinigan

	J.	G.	P.
Gilles Trudel	5	3	2
P.-E. Lampron	5	3	2
Viateur Bareil	5	4	1
Simon Bergeron	5	2	3
Jean Poirier	5	2	3
	25	14	11

Chevaliers de Colomb

	J.	G.	P.
F. Vézina	5	4	1
G. Lampron	5	0	5
G. Scott	5	3	2
J. Courteau	5	0	5
R. Schelling	5	4	1
	25	11	14

Scores pour les simples: Voix de Shawinigan 14; Chevalier de Colomb 11.

Doubles: Voix de Shawinigan 3; Chevaliers de Colomb 1. Score final Voix de Shawinigan 17; Chevaliers de Colomb 12.

Dans les doubles, Poirier et Trudel ont défait Scott et Schelling 21 à 19. Lampron ont gagné sur Lampron et Vézina 26 à 24; Lampron et Bareil ont aussi défait Scott et Schelling par 21 à 7; enfin, Lampron et Vézina ont défait Poirier et Trudel 23 à 21.

Choix de l'équipe américaine pour les olympiques de 1948

Sun Valley, Idaho, 18. (P.A.u — Le Comité olympique des Etats-Unis a fait son choix pour l'équipe américaine qui ira représenter le pays aux jeux olympiques de 1948 à St-Moritz, en Suisse et il a choisi 19 membres et six substituts.

Huit skieurs et sept dames ont été choisi pour le slalom et le downhill à date. Ce sont:-

Hommes: — Gordon Wren, Denver; Bob Blyatt, Palo Alto, Calif.; Steve Knowlton, Durnham, N.H.; George Macomber, West Newton, Mass; Jack Reddish, Salt Lake City; Barney McLean, Denver; Dick Movitz, Salt Lake City; Colin Stewart, Hanover, N.H.; — Substituts: Gene Gillis, Portland, Ore.; John Blatt, Palo Alto, Calif.; William Distin, Stoew, Vt.; Dev Jennings, Aspen, Colo.; Dave Faires, Seattle.

Dames: — Andrea Mead, Rutland, Vt.; Gretchen Fraser, Vancouver, Wash.; Paula Kann, North Conway, I.H.; Ruth Marie Stewart, Hanover, N.H.; Brynhild Grashoeca, Merced, Calif.; Doris Post, Reno, Nev.; Rebecca Fraser, Woodstock, Vt.; Substituts: Ann Winn, Salt Lake City.

Dans le combiné, il y a les noms de Ralph Oownsend, Durham, N.H.; Don Johnson, Salt Lake City et Corey Engen, Ogden, Utah. Wendall Broomhall, de Rumford, Maine a été choisi pour le cross-country.

Le plus jeune membre de l'équipe est Andrea Mead, 14 ans, du High Scrool, de Ruthland, Vt.

CROQUET

Depuis plusieurs années, nous avons vu tous les sports de la province se sont rencontrés dans presencore se disputer la suprématie dans leur sphère respective. Des clubs de tous les coins de la province se sont rencontrés dans presque tous les sport exception faite pour le croquet. Depuis quelque années les clubs de l'est de la province ont participé aux tournois provinciaux, municipaux et autres mais il est un coin de la province qui ne figura pas avec les autres, et c'est Montréal. Désireux de faire comme les autres et d'organiser des eliminatoires vraiment provinciales les dirigeants du club Wabasso des Trois-Rivières, seraient prêts à se rendre dans la Métropole afin de rencontrer les magnats de ce sport. A cette réunion on pourrait étudier les règlements et surtout les possibilités d'organiser des compétitions auxquelles participeraient les clubs Montréalais.

Tous les clubs qui seraient intéressés à rencontrer les potentats trifluviens, n'auront qu'à indiquer l'endroit et la place qu'ils pourront les recevoir en s'adressant soit à:

Monsieur Salmaine Mélançon,
1550 Blvd Laviolette,
Trois-Rivières, Qué.
Ou à M. Arthur Jacques,
1880 Rue Denoue,
Trois-Rivières, Qué.

UNE
Mise Elégante

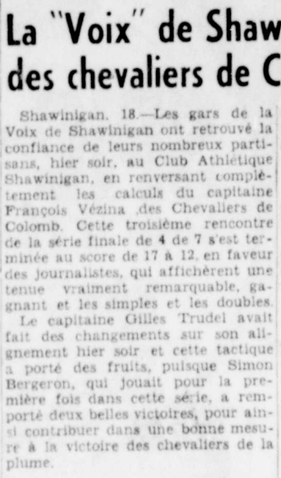

Distingue les gens vêtus de nos complets

CHOIX VARIE ET COMPLET DE TISSUS ANGLAIS ET ECOSSAIS

J. B. LANGLOIS
Enrg.

Vêtements sur mesures.

453, rue Des Forges
Tél. 5738

Barney Ross a tenu sa promesse

BARNEY ROSS, à gauche, ancien champion boxeur du monde, classe des poids légers et des poids lourds-légers, qui s'est illustré, au cours de la guerre et qui a réussi à se débarrasser de son habitude de prendre de la morphine, cause avec l'abbé Frederic GEHRING, ancien chapelain de la marine et missionnaire en Chine. Lorsqu'il était à Guadalcanal, Ross avait promis de payer les dépenses d'entretien des missionnaires, s'il sortait vivant de sa situation difficile. Il vient de s'acquitter de sa mission en remettant un chèque de mille dollars au valeureux missionnaire.

Cap Jr vs Kimball ce soir à l'arena

Ce soir, à l'arena, à huit heures trente, les clubs Kimball et Cap de la ligue Junior, en viendront aux prises dans la première partie d'une série de deux dans trois, pour décider de la suprématie entre les intéressés. Les joueurs de Kimball prétendent que la malchance seulement les a éloignés des éliminatoires et que, si la guigne n'avait joué contre eux, ils seraient les incontestables champions de la ligue Junior.

Ce défi, lancé par Kimball au Cap, a été relevé par Alphonse Dauphinais. "Nous allons montrer au Kimball de quel bois nous nous chauffons. Nous avons perdu en finale, mais, si c'était à recommencer, C.I.C. ne l'emporterait pas. Il est trop tard, maintenant. Il faudra attendre à l'an prochain. L'expérience a servi. Je suis heureux que mes joueurs acceptent de jouer contre Kimball. J'espère que la température nous permettra de jouer cette partie."

La glace est en excellent état, ces jours-ci, à l'arena, et, si le froid persiste à se maintenir à un niveau raisonnable, les amateurs verront certainement la fin de cette série et d'autres joutes certainement.

La partie débutera à huit heures trente. Il est permis de croire qu'il y aura une bonne assistance pour encourager les deux clubs à l'oeuvre, à une période où nous n'avons pas de hockey depuis une couple de semaines.

Shawinigan dispose du Québec dans une joute de basketball

Shawinigan, 18.— Les Cataractes de Shawinigan ont disposé des Castors de Québec, samedi soir, à l'Auditorium de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, au score de 27 à 21, dans la première rencontre d'une série de deux au total des points, la seconde devant avoir lieu dans la Vieille Capitale, samedi prochain.

Le score est un des plus bas enregistrés ici depuis longtemps. Cela tient à ce que les hommes ont pratiqué un jeu très fermé, très couvert, et ne se sont pas laissés d'une semelle. Une grosse assistance a vu la joute et applaudi les deux clubs.

W. Smith, avec 7 points, R. Hall et L. Vetere avec 6 points, ont été les étoiles des locaux. Bouffard a scoré 6 points et Pelletier 4 pour les joueurs de Québec. La première moitié de la joute s'est terminée avec un avantage de 13 à 7, tandis que la seconde a vu chaque club réussir quatorze points.

Les arbitres furent Harold Friendly, de Shawinigan et Gerry Wright de Québec.

Samedi prochain, un autobus spécial quittera Shawinigan à deux heures, à destination de Québec. Une victoire, pour les Cataractes, voudrait dire la finale, avec le gagnant de la région de Montréal. Les joueurs du Shawinigan se disent qu'ils peuvent faire beaucoup mieux que samedi, et ils veulent à tout prix s'assurer le titre provincial. Ils déploieront donc tous leurs efforts en ce sens.

Voici les alignements de samedi:

QUEBEC: Bouffard 6; Delisle 3; H. Geoffrion 3; P. Geoffrion 1; Pelletier 4; Pinsonneault 0; Jacques 2; Rouleau 0; Savard 2. Total: 21.

SHAWINIGAN: R. Hall 6; E. Willett 1; I. McCullouch 0; M. St-Jean 4; Roy 0; Kathan 1; C. Williams 0; L. Vetere 6; A. Sommers 2; W. Smith 7.— Total 27.

Les Trifluviens vont fêter Luc Laferté jeudi

La grande veillée organisée par les compagnons de travail de Luc Laferté, notre skieur trifluvien, qui vient d'être nommé sur l'équipe canadienne aux jeux olympiques de 1948 à St-Moritz, Suisse en l'honneur de notre concitoyen, aura lieu jeudi soir à 8.30 hres au club de ski des Trois-Rivières.

Cette soirée semble soulever l'enthousiasme de tous les Trifluviens et les compagnons de Lucien veulent que cette fête demeure un souvenir inoubliable.

L'organisateur Gratien Bilodeau espère que les sportifs de Shawinigan et des environs se rendront au chalet du club de ski pour y passer une soirée très gaie.

Le maitre de cérémonie "Chuck" Lang sera au programme de même qu'un orchestre populaire.

Il ne faut pas oublier que les autobus accommoderont les gens qui voudront se rendre au club de ski jeudi soir et le parcours sera le suivant: départ au coin des rues Des Forges et Notre-Dame, Des Forges, Royale, Laviolette, Blvd St-Louis et arrêt final au club.

M. Gratien Bilodeau invite tous les vétérans à venir à cette fête et on compte bien que plusieurs centaines d'invités assisteront à cette grande démonstration en l'honneur de notre skieur Luc Laferté qui nous représentera en Europe en 1948.

R. Brailey à Shawinigan

Shawinigan, 18 — M. Richard Dick Brailey, de Montreal, président de l'Association Provinciale amateur de crosse était de passage en notre ville, en fin de semaine, pour rencontrer les dirigeants locaux de ce sport qui devient de plus en plus populaire en vue de la continuation du travail d'organisation pour la prochaine année.

Il ne nous est pas permis de dire encore ce qui a résulté de cette visite, mais les amateurs de ce jeu peuvent être assurés d'être servis à souhait le temps venu. Le sport de la crosse a été popularisé sur une grande échelle dans notre ville depuis quelques années et s'est attiré beaucoup d'adeptes. De puis, rien n'a été négligé pour le maintenir au niveau qu'il se doit et les projets en vue ne feront qu'augmenter sa popularité.

Il est fortement question qu'une ligue inter-scolaire soit formée dans notre ville. Ce serait certes un excellent facteur de développement physique pour nos jeunes étudiants qui ont suivi avec enthousiasme sa montée des années dernières.

L'avenir nous dira jusqu'à quel point ce sport sera appelé à se populariser dans la ville et la région.

Au camp de Pensacola

Pensacola, 14 mars 1947.
(Spécial au Nouvelliste, par Pat Beauchesne)

Monsieur Gaucher,

Je vous remercie des excellentes nouvelles et des pages sportives du "Nouvelliste", que vous m'avez fait parvenir. Très intéressant de lire le journal de chez nous. Je me suis senti plein de verve et plein d'enthousiasme. Je vous écris en vitesse.

J'ai appris avec plaisir que Bowland et Mikesell avaient apposé leur signature sur les contrats offerts par Dufresne. Je suis positif que Bowland peut rendre de loyaux services.

Au camp, la routine habituelle. Hier, nous avons démenagé de hutte, parce que de cent cinquante à deux cents joueurs sont attendus d'une journée à l'autre. Nulty s'aligne avec la troupe de Bordagaray. Il est rumeur qu'il aille à Greenville. Le grand Ed dit qu'il peut enligner n'importe quel artilleur gaucher maintenant. J'aurai l'occasion de lancer contre lui, ces jours-ci. Il a beaucoup changé, ce Nulty. Imaginez-vous qu'il a appris à rire! Bournot et moi avons été renversés de le voir faire des farces, l'autre jour. Il rit maintenant de bon coeur et il est très sociable.

Ray Hathaway est le gérant de l'équipe de Bournot. Ces chanceux-là n'ont pas encore perdu une seule partie. Aujourd'hui, la troupe de Hathaway nous a vaincus au score de huit à deux. Je leur ai dit que, le printemps dernier, Trois-Rivières avait perdu toutes ses parties durant la période d'entrainement et que nous avons gagné le championnat, à la fin de la saison. C'est ce qui compte.

Je lancerai de nouveau, samedi ou dimanche, au moins trois manches. Magee nous surprend de jour en jour par sa rapidité. La conférence de baseball portait sur le travail des voltigeurs. Si nos athlètes de la région du Saint-Maurice avaient le privilège de recevoir ces enseignements, je crois que nous serions encore mieux représentés dans le baseball. Fitzpatrick, gérant du club Newport News, est l'instructeur de notre club. Il n'est pas aussi intransigeant que Bordagaray, mais il sait dire ce qu'il pense.

Demain, j'essaierai de découvrir M. Albertino Béland, ancien citoyen de Louiseville, transplanté à Pensacola ou Santa Monica. J'aimerais bien le rencontrer, afin de pouvoir parler français. Je n'en croirais pas mes oreilles, dans le sud des Etats-Unis.

J'ai hâte d'avoir des nouvelles du futur camp d'entrainement des Royaux et aussi des joueurs qui seront nommés pour s'y rendre. Aujourd'hui, j'ai vu un nommé McNulty, dont j'ai vu le nom sur le "roster" des Royaux frapper une balle à trois cent soixante-quinze pieds du marbre. Un gérant s'informa où ce McNulty allait en 1947. Aux Trois-Rivières, lui a-t-on répondu, et il baissa la tête.

Campanis n'est plus au camp, et personne ne le pleure. Dieu soit zéni! Ce n'est pas un méchant garçon, mais ses cours de culture physique étaient devenus assommants. Les os nous en craquaient. Au moment où tous pensaient que les exercices étaient terminés, il recommençait de plus bel. Il nous a fait sauter, courir et allonger la langue à son goût. C'est pour cela qu'on aime mieux le voir rendu à Panama que rester à Pensacola. Campanis est allé rejoindre Montréal.

Un nommé Van Cuyck, qui était à Cambridge, avec Bournot, l'an dernier, s'informe des Trois-Rivières, chaque jour. Il aimerait bien respirer l'air du Canada. Il mesure six pieds, trois pouces. Un lanceur gaucher très rapide.

Hathaway fait [illegible] gne, comme coach. Son bras n'est pas mieux, et il [illegible] rement. Je crois qu'il sera nommé gérant quelque part.

Nous avons eu congé, hier. Il pleuvait à boire debout. Le médecin en a profité pour nous passer à l'examen médical. La même chose que dans l'armée. Tous les joueurs ont été déclarés en bonne santé.

Le père Rickey se promène en avion entre Cuba et Pensacola. Il n'est pas gêné et ne ménage ni son énergie et ni son temps. Hier, il nous a donné une exhibition de "sliding". Il a pris une course et alla glisser dans un trou de sable pour nous montrer comment se "promener" sur les buts. Il a fallu le "palenter" pour le sortir du trou.

Sur ce, bonsoir, et à la prochaine.

PAT BEAUCHESNE.

RAQUETTEURS

Les tournois de Ping Pong se poursuivent avec Brio au chalet du club des Raquetteurs "Le Lavioletto" et plusieurs surprises sont amenees par divers concurrents et concurrentes.

Hier soir nous avons vu Roméo Legendre prendre d'assaut le jeune et talentueux Marcel Beaudoin qui ne lacha prise qu'à la fin du cinquième set. Beaudoin remporta les deux premiers sets et "Timer" les trois derniers après un ralliement des plus fameux.

Une autre fameuse rencontre fut sans contredit celle de Mme Georges Bourbonnais contre Mme Gaston Richard que celle-ci gagna difficilement à la troisième reprise dans un 2 dans 3. En effet Mme Bourbonnais gagna le premier set pour perdre les deux autres mais en donnant beaucoup de difficulté à Mme Richard.

Dans une autre rencontre Mlle Suzanne Richer réussit à gagner en trois sets durement disputés sur Mlle C. Fortier.

Voici maintenant les rencontres pour ce soir, qui sont les semi-finales des tournois.

J. Chs Boucher vs Jacques Pagé
Mlle Jeannine Richer vs Mlle Jensen
Mlle Suzanne Richer vs Mme Gaston Richard

Les gagnants de ces rencontres se feront la lutte demain soir devant une assistance record et les prix pour ces tournois seront ensuite distribués dans la soirée.

Que tous les membres se donnent rendez-vous demain soir pour applaudir les futurs champions des Raquetteurs au Tennis sur Table, et dites le à vos amis.

Bonne Fête

18 mars— Raymond Dargis, Cap, 1922
Jos Chandonnet, cité, 1905
Henri-Paul Chandonnet, cité 1928.

F. Abran, Huot, Campeau, Grenier et Henley se sont multipliés

Valleyfield, 18 (P.C.) — Deux buts comptés dans la période supplémentaire ont donné une victoire de 6 à 4 au St-Philippe des Trois-Rivières sur le Valleyfield hier soir dans la seconde partie de la série de deux joutes au total de points dans la semi-finale pour le championnat Intermédiaire de la province sous les auspices de la Q.A.H.A. St-Philippe a gagné cette série par 14 à 12.

Campeau enrégistra le but victorieux et Bob Grenier compta le sixième but des Phillies pour assurer un triomphe plus définitif. C'est aussi Grenier qui fut le meilleur compteur de la soirée avec une paire de buts tandis que W. Abran, Huot, F. Abran et Campeau ont collecté les autres buts des Trifluviens.

Plante, Godbout, Durocher et Dion, ont compté les buts du Valleyfield.

Quoique la joute fut très rude, il n'y eut que neuf punitions décernées par les arbitres Ménard et McNaught. Les joueurs se servirent efficacement de leurs épaules pour arrêter l'ennemi et les hockey furent portés très haut durant la joute entière.

St-Philippe manquait les services de "Pony" Landry qui a été blessé dimanche et de Paul Goulet, un autre bon joueur d'attaque qui est toujours au repos après son accident contre le Canipco lors du détail de la ligue Industrielle.

Henley du St-Philippe et Bougie du Valleyfield, se sont livrés un fameux duel devant les filets et le Trifluvien sauva au moins 10 lancers des plus dangereux tandis que Bougie se montra solide contre des coups de Jack Toupin, F. Abran, Sauvageau et Grenier.

Trois-Rivières: — buts, Henley; défenses, F. Abran, St-Arnaud; centre Toupin; ailes, Grenier, Huot; substituts, Sauvageau, Campeau, Bergeron, W. Abran, Bourque, R. Abran, Horne.

Valleyfield: — buts, R. Bougie; défenses, Claude, Dion; centre, Stewart; ailes, Plante, Villeneuve; substituts, Cadieux Godbout, Tessier, Durocher, F. Bougie, Gagnon, Amyot.

Arbitres: Ménard et McNaught.

Sommaire:

Première période
1—Trois-Rivières, W. Abran, (Bergeron, F. Abran) 12.05
2—Valleyfield, Plante (Stewart, Dion) 16.06
Punitions: Dion, Horne, F. Abran, F. Bougie.

Deuxième période
3—Trois-Rivières, Huot, (F. Abran) 12.15
4—Valleyfield, Godbout (Claude) 13.15
5—Valleyfield, Durocher (Tessier, Godbout) 14.24
6—Trois-Rivières, Grenier (F. Abran) 17.30
Punitions: F. Bougie, F. Abran, Gagnon, Calude.

Troisième période
7—Valleyfield, Dion 0.30
8—Trois-Rivières, F. Abran (Huot, Campeau) 9.10
Punition: F. Abran.

Période supplémentaire
9—Trois-Rivières, Campeau 4.54
10—Trois-Rivières, Grenier (Toupin) 7.56
Punition: Aucune.

L'assemblée de la ligue Junior au Château samedi

L'assemblée de la ligue Junior de la Vallée St-Maurice se tiendra au Château de Blois samedi prochain le 22 mars. L'exécutif de la ligue tiendra sa réunion à la salle Normandie et le banquet sera donné au Salon Vert. La conférence commencera à 4.30 p.m.

La direction réitère de nouveau l'information donnée la semaine passée a propos des nouvelles franchises. Elles devront être adressées au président M. Henri Gauthier, Gauthier Sports, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Au cours de la semaine, la direction de la ligue fera parvenir des invitations spéciales.

Boxe

HIER SOIR

San Francisco — Tommy Egan, 148 ½, San Francisco, et Louis (Ding Dong) Bell, 152, Détroit, annulent en dix rondes.

Boston— Timothy (Buddy) Hayes, 128 ½, Boston, défait Joey Longo, 128, Baltimore, en dix rondes.

Rocheter, N.Y. — Johnny Flynn, 209, Rochester, K.O. Perk Daniels 213, Chicago, en trois rondes.

St-Paul— Howard Bleyhl, 150, Madison, Minn., K.O. Harvey Dubs, 154, Windsor, Ont. en huit rondes.

Lewiston, Me. — Jerry Boisvert, 155, Lewiston, K.O. Georgie Prince, 155, Worcester, Mass. en deux rondes.

Providence, R. I. —Joey Angelo 139 ½, Providence, défait Patsy Brandino, 139 ½, Hamilton, Ont., en dix rondes.

• Le genre de barbe qui vous fait vous sentir et paraitre net vous est assuré par le rasoir Tech de Gillette, muni de la lame Gillette Bleue. Ils s'adaptent parfaitement, vous évitent les ennuis causés par les lames mal ajustables. Et les doubles tranchants Gillette présentent une double économie.

Tout en fumant...

par Armand Martel

Le C.I.C. Junior, de Shawinigan, piloté par le Frère Roger, a fait un pas de plus vers le championnat junior "B" provincial, en triomphant du Kénogami, en deux joutes consécutives, et nous sommes certains que le C.I.C. va batailler contre les autres équipes encore en liste pour le titre . . . Ce serait une si bonne publicité pour la ligue Junior de la Vallée du Saint-Maurice que de voir un de ses clubs sortir victorieux de ces éliminatoires de la Q.A.H.A. . . . Nous souhaitons bonne chance aux porte-couleurs du C.I.C. et nous espérons bien les voir terminer l'hiver avec le titre provincial . . .

:—:

Ken MacKenzie, publiciste de la ligue Nationale de hockey, a dit, hier, que les sept assistances obtenues par Billy Taylor, centaire du club Détroit, pendant la partie de dimanche soir, à Chicago était un record moderne pour le nombre des assistances dans une partie . . . Précédemment, trois joueurs détenaient le record de six assistances: Elmer Lach, du Canadien, de Montréal . . . Le joueur de défense Walter Babe Pratt, du Toronto . . . Don Grosso, du Détroit . . . Lach a accompli son exploit contre Boston, le 6 février 1943 . . . Pratt réussit le sien, le 8 janvier 1944, contre Boston, et Grosso fit de même contre les Rangers, de New-York, le 3 février 1947 . . . Depuis, Pratt a été envoyé aux Bears, de Hershey, de la ligue Américaine, après un court essai avec Boston, au début de la saison . . . Grosso joue maintenant pour les Black Hawks, de Chicago . . .

:—:

Les cyclistes du Sainte-Thérèse vont certainement passer une agréable journée, le 30 mars prochain, alors qu'ils iront à la cabanne à sucre du rang Sainte-Marguerite . . . Les pédaleurs d'Armand Legendre se préparent activement à la prochaine saison de la velo et ne soyons pas surpris de voir les membres de ce populaire club sportif faire une sortie en groupe, dès le début d'avril . . . Les cyclistes Fernand Lesage, Paul-Emile Beaumier, Tino Pépin, Réal Lamothe, Emilien et Alphonse Rouette, McDonald, Lefebvre, Lapointe, Grenier, Martin, Plante ainsi que plusieurs autres vont s'entrainer d'ici le mois de mai, alors que la première course du club Sainte-Thérèse aura lieu . . . Ce sera le tour des Forges et les membres seuls du club pourront y participer . . . Les cyclistes visiteront aussi plusieurs villes et villages, dans le courant de l'été . . . Ils iront à Saint-Casimir, Saint-Stanislas, Saint-Alexis-des-Monts, Victoriaville, Saint-Paulin, Louiseville, Shawinigan, Grand'Mère, Saint-Tite, etc . . . L'été sera passé avec le Sainte-Thérèse . . . Tous les cyclistes qui veulent faire partie de ce club sont priés de se mettre en communication avec M. Armand LeGendre, 505, rue Saint-Georges . . .

:—:

Tous les fervents du baseball, qui sont intéressés aux Royaux des Trois-Rivières, apprendront avec plaisir que Marcel Dufresne, gérant-général du club, ainsi que Marcel Montmarquette, nouvellement choisi gérant d'affaires, seront à la disposition de tous les intéressés aux bureaux du stade municipal à partir de jeudi matin, le 20 mars . . . Le quartier-général des Royaux est actuellement situé dans les bureaux de la Commission de l'Exposition et le déménagement se fera dès demain . . . Marcel va certainement perdre un bout-en-train en Paul Martin, le dévoué secrétaire de la Commission de l'Exposition . . . Avec, son jeep, Paul rendait de si nombreux services non seulement aux dirigeants des Royaux, mais aussi aux rédacteurs sportifs de ce journal . . . Espérons que Paul viendra visiter souvent le stade, afin de nous descendre souvent dans le centre de la ville . . . Compris, Paul ? . . .

Hergesheimer terminé én tête des comteurs de l'Américaine

Philadelphie, 18 (P.C.)—Phil Hergesheimer, le joueur-instructeur des **Rockets de Philadelphie, a remporté** les honneurs chez les compteurs de la ligue Américaine avec un total de 92 points, révèlent les statistiques officielles du président Maurice Podoloff.

Le vétéran de 33 ans de Winnipeg a joué dans toutes les parties du club Philadelphie, qui vient d'établir un record en perdant 52 joutes durant la cédule régulière de 64 parties. Les 48 buts et 44 assistances permettent à Hergesheimer de finir quatre points en avant de Bobby Carse du Cleveland qui a réussi 27 buts et 62 assistances pour un total de 88 points en 62 joutes.

Les 61 assistances de Carse constituent un record de ligue. Johnny Holota un compagnon de Carse, a terminé en troisième place avec 87 points. Il a été le meilleur producteur de buts soit 52 pour battre le record établi précédemment par Joe Bell des Ramblers de New Haven l'an dernier avec 46 buts.

Les Douglas, le champion compteur de 1946, qui joue avec le club Indianapolis, a terminé en quatrième place avec 26 buts et 57 assistances pour un total de 83 points soit sept de moins que son total de 1945-46.

Aldege (Baz) Bastien a été le meilleur gardien de buts de la ligue avec sept blanchissages en 40 joutes avec le Ittsburgh. Il n'a alloué que 104 buts mais joua moins de parties que Harvey Bennett du Hershey et Connie Dion du Buffalo. Bennett a laissé passer 161 lancers en 60 joutes et Dion, 166 en 61 rencontres.

Le rude joueur de défense Eddie Bush des Reds de Providence, fut le mauvais garçon du circuit Podoloff avec 182 minutes de punitions.

Les compteurs

	Pj	B	A	Pts
Hergesheimer, Philadel.	64	48	44	92
Carse, Cleveland	62	27	61	88
Holota, Cleveland	64	52	35	87
Douglas, Indianapolis	51	26	57	83
Simpson, Indianapolis	54	42	36	78
Chad, Providence	63	32	43	75
Leswick, Cleveland	64	32	41	73
Mario, Hershey	64	24	47	71
Mahaffy, Buffalo	63	29	40	69
O'Flaherty, Pittsburgh	64	33	35	68
Hamilton, Pittsburgh	64	27	41	68

Cascades Sportives

par Roland Héroux

Shawinigan, 18 — La saison du hockey senior est terminée pour Shawinigan. Nous avons été éliminés en semi-finale, mais nous avons fait une belle opposition au club Ottawa. Tommy Gorman, pour un, a été fort surpris. Il était de passage à Shawinigan, dimanche. Il était naturellement tout joyeux de la victoire des siens, mais il aurait cru pouvoir remporter la série en trois parties de suite, et ne s'attendait pas à voir les Cataractes, samedi soir, forcer les Sénateurs, sur leur propre glace, à une période supplémentaire. Il appert, d'ailleurs, que les joueurs de Robert Hébert ont joué une fameuse partie samedi soir, dans la capitale, avant de perdre la joute dans la période additionnelle.

Ottawa a perdu les services de Stu Smith, blessé à un pied, jeudi soir. Dimanche, Shawinigan a joué sans les services de Dewey, blessé à une jambe (une coupure qui nécessita plusieurs points de suture) et ceci a désorganisé la ligne Deslongschamps-Maloney-Dewey. Par contre, Robert Hébert fit jouer Kosick à la place de Foster, en compagnie de Campbell et Gagnon. Colvin, samedi et dimanche, a fait des arrêts fort difficiles, et il a livré une belle lutte à Fraser. Ce dernier a joué "bossus".

—

Nous avons eu, samedi après-midi, l'occasion de rencontrer le Frère Armand, F.I.C., qui a été pour ainsi dire le promoteur du hockey au collège Immaculée-Conception. Le Frère Armand-Raoul est celui qui a présidé aux débuts dans le hockey d'athlètes peut-être oubliés aujourd'hui, mais fort applaudis dans leur temps: Martial Gill, Omer Bergeron, Raoul Tremblay, Arthur Houde, Rodolpe et Arthur Grenier, Noé Telmosse.

Parmi les autres, qui ont fait leurs premières armes sous sa direction, citons: Robert Hébert, Bull Hébert, Paul Nourry, Georges Nourry, John Mills, Maurice Coutu. Nous en oublions évidemment, mais nous avons constaté que le Frère Armand-Raoul avait une bonne mémoire, car après des années et des années, et après avoir conduit, depuis, beaucoup d'équipes, il pouvait encore nous nommer la plupart de ses joueurs d'antan.

Le Frère Armand non seulement évoque des noms, mais il peut évoquer des moment précis de certaines joutes mémorables pour telle ou telle raison. Il a eu le plaisir, en fin de semaine, de rencontrer plusieurs de ses anciens joueurs. Maurice Coutu, qui ne manque guère de parties des équipes du C. I. C., était naturellement du nombre.

Le Frère Armand a une équipe midget qui a disposé du C.I.C., au score de 3 à 0. C'est certes une bonne équipe, car le C.I.C., midget ne manquait pas de puissance.

—

Le Technique juvénile est une autre équipe qui s'est distinguée, en fin de semaine. Sa victoire sur les joueurs de Majella Laforest, samedi après-midi, a été concluante. Il y a plusieurs étoiles sur l'équipe du Technique. Les deux Wilson sont des As, mais Gagnon semble aussi un joueur d'avenir, et Pronovost est certainement prêt pour la ligue Junior. Pronovost, à notre avis, est l'un des plus beaux prospects, à la défense, chez nos jeunes joueurs de hockey. Carbonneau a un beau coup de patin, et manie le gouret avec une grande habilité.

Lacerte est un cerbère solide. Le gardien de buts des Generals a sauvé son équipe d'une défaite encore plus humiliante. Malgré qu'il ait été atteint d'un dur lancer, à la figure, dès les premières minutes de jeu, il a été fort solide, et a fait maints arrêts qui semblaient impossibles. Le score aurait pu facilement être dans la douzaine sans les exploits de ce jeune joueur, que Laforest reconnait d'ailleurs être la vedette de son équipe, même s'il aligne d'autres brillants joueurs. L'équipe du Technique était réellement supérieure, et elle l'a surtout prouvé dans la dernière moitié de la joute. Les joueurs locaux ont impressionné par leur vitesse, leur ensemble et leur précision. Leur contre attaque est aussi des mieux organisées. Sans un moment de nonchalance, le Technique aurait pu blanchir l'adversaire. Le Technique scora le premier but de la joute, Québec égalisa, puis par la suite, le Technique eut le haut du pavé.

Les Juniors ont assez facilement remporté le quart de finale pour le titre provincial sénior B. Ils ont gagné les deux joutes de leur engagement contre Kénogami. Les joueurs du lac St-Jean ont fait un voyage assez épuisant. Ils n'avaient pas patiné depuis dix jours, quand ils sont embarqués sur la patinoire, samedi soir, et ils n'étaient pas habitués à la glace artificielle. Ils jouent un hockey différent de celui de nos jeunes, et ont fort mêlé le jeu, au début de la rencontre. Le C.I.C., grâce à sa rapidité et à son ensemble, a fini par résoudre la situation, et a dès lors commencé à afficher sa maitrise. Dimanche soir, le C.I.C., dans une joute ouverte et marquée de nombreuses punitions, a complété la déroute des visiteurs. Espérons que le C.I.C., va poursuivre sa marche triomphale dans les éliminatoire porvinciales.

—

Mark Walsh, hier, portait la traditionnelle boucle verte. C'était la St-Patrice, et Mark, en bon Irlandais, a suivi la tradition. Mark avait toutes les raisons d'être fier, car ses Cataractes ont défait les Castors de Québec, samedi soir, pour prendre les devants dans leur série de deux parties au total des points. La prochaine rencontre aura lieu à Québec, samedi prochain le 22. Les Cataractes sont maintenant favoris pour passer en finale.

—

Providence a été éliminé de la course au championnat dans la ligue Américaine. Providence a fini 4e de sa section, et seuls les trois premiers clubs de chaque section détaillent. Maurice Arcand et Jérôme Cotnoir nous reviendront donc bientôt. On nous dit que tous deux joueraient à la lacrosse cet été, mais Cotnoir a peut-être aussi des ambitions du côté du baseball.

—

Technique reçoit ce soir le Grand'Mère dans la dernière joute de la saison de la ligue de ballon Inter-cité. Samedi soir, les amateurs de ballon au panier pourront voir une joute très intéressante alors que le club de l'Université Laval viendra rencontrer celui de l'Ecole Technique.

Les éliminatoires de la N. H. L. vont débuter à Montréal le 25 mars

New-York, 18 (P.C.) — Les éliminatoires de la ligue Nationale de hockey pour la possession de la coupe Stanley, vont commencer le 25 mars à Montréal alors que le Canadien, champion de la N.H.L., rencontrera les détenteurs de la troisième position, les Bruins de Boston. C'est la nouvelle annoncée par le président Clarence Campbell après l'assemblée du bureau des gouverneurs hier soir.

Les dates pour la série "A" ont été choisies, ajouta Campbell mais ceux de la série "B" entre les clubs de seconde et de quatrième places, seront annoncées plus tard car les Rangers ont encore des chances mathématiques de passer en avant des Red Wings de Détroit. On ne saura qu'à la fin de la semaine qui jouera contre les Leafs de Toronto.

Détroit a encore à jouer deux parties contre trois pour les Rangers. Si ces derniers gagnent ses joutes et que Détroit perd ses rencontres, les Rangers termineront en quatrième position. Détroit mène actuellement par cinq points sur les Rangers.

Les dernières joutes régulières de la N.H.L. auront lieu dimanche le 22 mars.

Comme les Rangers menaient par neuf points sur les Red Wings il y a quelques semaines, les dates ne furent pas choisies à l'arena de Détroit et il faut attendre que tout soit terminé pour conclure des arrangemens.

Voici les dates de la série "A" (4 dans 7) entre Canadien et Boston:

25 et 27 mars à Montréal; 29 mars et 1er avril à Boston; 3 avril à Montréal; 5 avril à Boston et 8 avril à Montréal si nécessaire.

Si les Rangers terminent en quatrième place, la série "B" sera ainsi:

26 et 29 mars à Toronto; 1er et 3 avril à New-York; 5 avril à Toronto; 6 avril à New-York et 8 avril à Toronto si nécessaire (4 dans 7).

On discutera aussi des joueurs éligibles pour les éliminatoires, les droits d'irradiation, amendements aux règlements de la ligue et un choix d'arbitres neutre pour les éliminatoires.

Il fut décidé que 25 joueurs y compris un gardien de buts, seront eligibles pour chaque club.

On décida aussi de tenir la prochaine assemblée annuelle de la N. H.L., à Montréal, dans la première semaine de Juin.

Le Canadien Jr. est vainqueur à Halifax

Halifax, 18, (P.C.)— Une rondelle qui est montée très haut dans les airs (Blooper) puis qui glissa du gant de Hal Gilfoy pour retomber dans les filets du St-Marys a donné une victoire de 5 à 4 au Canadien Junior de Montréal sur le St-Marys de Halifax, champion des Maritimes dans la première joute de la série de 3 dans 5 dans les éliminatoires de la coupe Memorial. La seconde rencontre aura lieu ici mercredi.

Fryday fut le meilleur compteur du Canadien Junior avec une paire de buts tandis que Morenz, Lépine et Newton, ont collecté les autres buts.

Campbell y alla d'une paire de buts pour le St-Marys. Maggillivray et Hirschfeld furent les autres compteurs du club Halifax.

Sommaire

Première période

1—Montréal, Morenz .51
2—Halifax: Campbell (Maggillivray, Hirschfeld) 8.09
3—Montréal, Lépine 18.06
4—Halifax, Maggillivray (Campbell) 18.14
5—Montréal, Friday (Morenz) 19.36
Punition: aucune

Deuxième période

6—Halifax, Campbell (Hirschfeld, Macgillivray) 1.01
7—Montréal, Newton (Benny, Roch) 14.45
Punition: Fryday (majeure)

Troisième période

8—Halifax, Hirschfeld (McNeil) 27
Punitions: Ernst, Young, McNeil, Lépine, Roche.

Période supplémentaire

9—Montréal, Fryday (Morenz) 40
Punitions: Duggan, Roch.

HOCKEY

Détail de la Q.A.H.A.

JOUTES D'HIER

St-Philippe 6, Valleyfield 4.
(St-Philippe gagne la série par 14 à 12 dans cette semi-finale de deux parties au total des points).

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Hershey à Cleveland
Buffalo à Springfield
Pittsburgh à New-Haven.

Groupe Sénior

Royal à Québec.

St-Bernard et Commandos aux prises ce soir

Shawinigan, 18 — La ligue Interparoissiale de Shawinigan clôturera ses hostilités, ce soir, alors que les Commandos d'Almaville et le St-Bernard en viendront aux prises dans la dernière partie de la cédule régulière du circuit Héroux. Cette joute est sans doute une des plus importantes de la cédule pour les deux équipes. Une victoire pour les porte-couleurs du St-Bernard le placerait en première position sur un pied d'égalité avec le St-Marc. Par contre, une défaite des Commandos les placerait en dernière position sur un pied d'égalité avec l'O.T.J. Ainsi, advenant un triomphe du St-Bernard, il y aura programme double samedi prochain, avant les éliminatoires pour décider du classement. Immédiatement après ces parties, il y aura les séries éliminatoires. Le club terminant en première position fera face au club de la dernière position dans une série de deux de trois. Les clubs terminant en deuxième et troisième position en viendront aussi aux prises dans une série semblable. Les deux clubs gagnants croiseront ensuite le fer dans une série de trois de cinq pour le trophée Cyr. Tous les amateurs de hockey sont cordialement invités à assister en foule, ce soir, à la dernière joute régulière du circuit Héroux.

Henri Cochet gagne

Cairo, 17, (P.A.)— Henri Cochet, l'étoile de tennis française depuis 1930 a gagné le tournoi international égyptien dans les simples pour hommes en triomphant d'un autre Français R. Abdesselam, 6-3, 6-1, et 6-3.

Grand'Mère vs Tecnique ce soir à 8 hres

Shawinigan, 18 — La dernière joute de la cédule régulière de la ligue de ballon au panier Inter-Cité aura lieu, ce soir, à huit heures, au gymnase de l'Ecole Technique. En l'occurence, le Technique recevra la visite du Grand'Mère, et aura ainsi l'opportunité de consolider sa position en tête du circuit. Présentement, il mène par une avance de deux points.

Les éliminatoires débuteront la semaine prochaine et l'aissent augurer des parties qui compteront parmi les plus enlevantes de la saison.

Les amateurs du ballon-au-panier sont invités à assister nombreux à la rencontre de ce soir qui devrait fournir, de la part des deux équipes, une brillante exhibition.

ARGENT !

QUAND vous en avez besoin

à "Household Finance", la compagnie de petits prêts la plus ancienne et la plus importante du Canada.

Vous pouvez emprunter de $20. à $1000, sans endosseur ou garantie bancaire. Vous pouvez prendre de 12 à 15 mois pour rembourser; 20 à 24 mois sur des prêts plus considérables.

L'année dernière, plus de 160.000 personnes ont eu recours à "Household Finance" pour un service rapide et amical.

Vous pouvez bâcler un emprunt rapidement, à Household Finance. Vous n'avez qu'à décider combien d'argent vous avez besoin et combien de temps vous désirez prendre pour rembourser. Téléphonez d'abord puis venez ensuite. Votre argent peut-être prêt le même jour que votre application.

Appelez aujourd'hui
Pourquoi attendre?

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
APPUYÉE SUR 68 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
84 L'Edifice Ameau,
118 rue Radisson Téléphone 1813
TROIS-RIVIÈRES, QUEBEC
M. J. Brown, Gérant
Prêts faits aux citoyens des villes voisines
48-50 Rue, 2e étage de l'édifice Carrier.
Shawinigan Falls, Tél.: 4378
M. O. MALLETTE, Gérant

DÉGAGE les RENVOIS OBSTRUÉS

Nouvelle méthode plus rapide!

Le Drain Cleaner Gillett dégage les renvois à travers lesquels l'eau ne peut même pas suinter. Facile d'emploi... coûte moins cher... agit plus vite. Employez-le au premier signe d'obstruction. Achetez-en une boite aujourd'hui chez votre épicier... une épargne d'argent et d'ennuis.

DRAIN CLEANER GILLETT
Dégage les renvois ou les empêche de se boucher
GILLETT'S DRAIN CLEANER

A qui appartient la compagnie Bell ?

La majorité des actions sont détenues par des femmes domiciliées au Canada. Chacune possède en moyenne un peu plus de dix actions.

Nous comptions, à la fin de 1946, 28,840 actionnaires—chiffre sans précédent—dont 95% vivent partout au Canada et possèdent plus des trois quarts de notre capital-actions. On les trouve à tous les degrés de l'échelle sociale.

Jamais depuis sa fondation, il y a de cela 67 ans, la Compagnie n'a autant appartenu aux Canadiens.

Propriété de Canadiens, et administrée par des Canadiens en vue de fournir au public le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

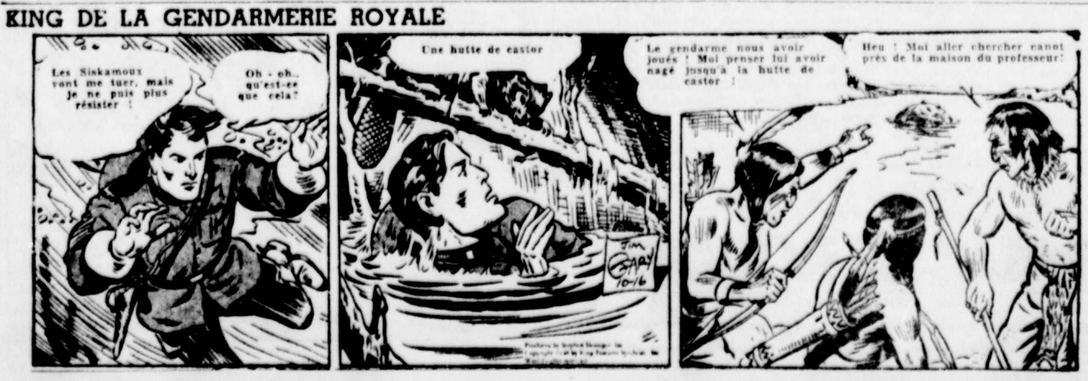

La politique britannique reste la même

Londres, 18. (Reuters)— Un porte-parole du Foreign Office a affirmé hier à Londres que la politique de l'Angleterre à l'endroit du Soudan et de l'Egypte restait la même avec le remplacement de Sir Hubert Huddleston par Sir Robert Howe, comme gouverneur-général à Khartoum.

Il ajouta que le Secrétaire du Foreign Office Bevin avait récemment souligné à la Chambre des Communes que dans son opinion, les critiques égyptiennes dirigées contre Huddleston étaient injustifiées. Des milieux officiels de Londres affirment que Huddleston est rappelé à sa propre demande à cause de son âge.

D'après des commentaires officieux on prétendait que le remplacement de Huddleston, qui essaya de mettre sur pied un gouvernement autonome au Soudan, était devenu une question importante entre la Grande-Bretagne et l'Egypte. De fait ce changement n'affectera en rien les relations actuelles entre les deux pays.

Il est probable cependant que l'Angleterre profitera de la nomination de Howe pour proposer que les négociations en vue de la revision du traité anglo-égyptien de 1936 soient reprises.

Ces pourparlers ont été rompus en janvier par le gouvernement égyptien, et rien n'a été fait depuis, malgré le désir de l'Angleterre de conclure un nouveau traité.

La grande difficulté réside dans le fait que l'Egypte prétend que le Soudan ne peut atteindre à son autonomie que sous l'égide de la couronne égyptienne, alors que l'Angleterre soutient que le Soudan devrait avoir l'avantage de jouir de son indépendance de l'Angleterre et de l'Egypte tout aussi bien s'il le désire.

La foire des industries britanniques de 1947

Londres, 18.—On vient de terminer la réparation entre les exposants de l'espace disponible à la première Foire des industries britanniques d'après-guerre. Un nombre sans précédent de 3,131 manufacturiers occuperont environ 845,000 pieds carrés au cours de la plus grande foire industrielle d'ordre national jamais tenue. Ouverte du 5 au 16 mai, la Foire recevra 1,287 exposants à Olympia et 866 à Earls Court, soit un total de 2,153 pour la section de Londres, consacrée aux industries légères. La section des constructions mécaniques et de la quincaillerie ouvrira en même temps à Castle Bromwich où 978 manufacturiers seront représentés. L'appui remarquable que l'industrie accorde à une telle Foire au bout de 21 mois de paix indique que cet événement constituera l'effort principal de la campagne tendant à accroître le commerce d'exportation. On avait reçu tellement de demandes à la fin du délai fixé, c'est-à-dire le 28 septembre 1946, que si l'on avait disposé de l'espace nécessaire dans trois grands édifices, l'exposition aurait occupé plus d'un million de pieds carrés.

La liquidation de l'empire italien

Londres, 18 (P.A.) — Des sources officielles britanniques révèlent aujourd'hui que les représentants des quatre grandes puissances se rencontreront bientôt à Londres pour entreprendre des pourparlers sur la procédure à suivre en vue de la disposition de l'empire italien d'avant-guerre.

Un porte-parole du Foreign Office a annoncé que l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et la Russie étaient déjà en consultations et ces quatre puissances enverraient des suppléants spéciaux à Londres pour étudier cette question, le mois prochain ou dans deux mois tout au plus.

Le traité de paix italien prévoit qu'une décision devra être prise sur le sort futur des colonies italiennes dans les douze mois qui suivront la signature du pacte par les quatre grandes puissances.

M. J. Désilets élu président

Grand'Mère, 18. — Le Comité d'Etude de la Coopération de Gr.-Mère a tenu récemment une réunion au Club Social, pour tenir leurs élections annuelles afin de former l'exécutif de cette association durant la prochaine saison.

M. J. Désilets a été élu président; vice président, H. Duchesne; Secrétrésorier, J. Boisvert; directeurs: D Villemure, L. Maheu, Jos. Ayotte Julien Dumont, G. Gélinas et Ed. Villemure. Pour ce qui est du comité de surveillance, ont été élus MM. Albé Desaulniers, Donat Desserres et Ed. Boisvert.

Spécialiste

M. Raoul Rainville, B.A.D.A., spécialiste en audition, sera à Shawinigan Falls cet après-midi et à Grand'Mère, demain après-midi, à l'Hôtel de la Salle. Il y rencontrera les personnes atteintes de surdité qui désirent connaître les avantages de l'appareil "Acousticon".

● Préparée avec la minutie typique de Heinz, la Purée de Poulet, Légumes et Farine, Heinz est nourrissante. Elle consent de la viande et du bouillon provenant de poulets et de légumes sélectionnés—des quantités copieuses de Farine, de germe de blé et de lait. Il y a aussi 21 autres variétés de Purées Heinz pour votre bébé.

Pas de hausse immédiate du prix des oeufs

Montréal, (P.C.) — La Gazette a cité, hier, l'opinion de plusieurs commerçants qui prévoient que le prix des oeufs montera jusqu'à 80 cents la douzaine au cours de l'été. On ne prévoit pas cependant une hausse immédiate du prix des oeufs bien qu'ils aient été soustraits, hier, au contrôle des prix.

La Gazette a dit que les commerçants estiment que la hausse se produira à l'été, époque où la production est moindre et la demande plus considérable.

Les prix de détail du plafond sont actuellement les suivants: A-gros 58½ cents; A-moyen 56½ cents et 53½ pour les A-petits. A l'heure actuelle, les prix sont cependant beaucoup moins élevés, variant entre 36 et 45 cents.

Taxis-limousines

Londres, 18.—Un modèle nouveau de taxi vient de paraître dans les rues de Londres. Ce véhicule coûte près de $4,000. Nombreux sont ceux qui, voyant les taxis londoniens pour la première fois, trouvent qu'ils sont démodés à cause de leur forme droite et haute. Ils ne savent pas que ce modèle est rendu obligatoire pour le confort des voyageurs. L'accès à l'intérieur de la carrosserie est aisé pour toutes les catégories de personnes, les grands ,les gros, les vieux, les infirmes; les mamans qui ont des bébés dans les bras ne pourraient, elles non plus, pénétrer facilement sous une porte basse et s'enfoncer dans des sièges profonds. Il y a place pour cinq personnes à l'intérieur. Le siège du chauffeur est d'un dessin nouveau pour supprimer la fatigue causée par la station assise prolongée au volant ;il est muni d'accoudoirs. Le nouveau taxi-limousine est parfaitement confortable pour le chauffeur et les clients.

Discrétion

Prenez bien soin d'examiner à deux fois votre maquillage et rappelez-vous que le fard ou le rouge trop prononcé marquent les lèvres ou les joues d'un trait sombre, sans éclat, tendant à vous vieillir. Ainsi peu ou pas de fard sur les joues, un rien de rouge sur les lèvres que vous mouillez légèrement après l'application et une imperceptible couche de poudre.

Traitement du cuir chevelu

Un bon traitement des cheveux temps, pour leur rendre leur souplesse et leur éclat. Pratiquez un bon massage du cuir chevelu avec de l'huile chaude. Ramenez ensuite les cheveux sur le sommet de la tête et enveloppez-les dans une serviette imbibée d'eau très chaude. Pour dormir, coiffez un bonnet et le lendemain donnez à vos cheveux un champooing aux jaunes d'oeufs. Les cheveux sortiront de ce tarlement souples et brillants.

Mesures

(Suite de la 1ère page)

Il a nié des assertions de M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake-Centre. Celui-ci a parlé "d'injustice grossières" dans la distribution des bonis et il a appuyé ses prétentions sur les chiffres de l'hôtel des postes.

C'est M. C.-E. Stephenson, progressiste-conservateur de Durham, qui a proposé que les postiers fussent payés à l'heure, soit à raison de $1.10 ou $1.20 l'heure. Ce qui, selon lui, leur permettrait de solder leurs dépenses de transport et de s'acheter uniforme et équipement. Il a été appuyé par M. W.-Chester-S. McLure , progressiste-conservateur de Brant.

MM. Maurice Lalonde, libéral de Labelle, et J.-F. Pouliot, indépendant-libéral de Témiscouata, ont appuyé le ministre.

Les Arabes résisteront

Le Caire, 18 (P.A.) — El Said Jama Husseini, chef intérimaire de grand exécutif arabe en Palestine, a dit aujourd'hui que les Arabes "s'opposeraient par la force", à toute décision de l'O.N.U. qui ne leur donnera pas l'indépendance en Terre-Sainte et qui ne n'arrêtera pas l'immigration juive.

Il ajouta cependant, que les chefs arabes "pensent que le temps n'est pas encore mûr pour combattre et qu'en conséquence ils ont recours à tous les moyens diplomatiques."

Jamal est au Caire pour assister à des réunions de la Ligue Arabe.

Un comité politique composé des premiers ministres des divers états arabes et de leurs ministres des affaires Etrangères se réunira demain pour étudier les problèmes palestiniens et égyptiens.

Les prix

(Suite de la 1ère page)

le boisseau existe déjà sur le blé utilisé pour fins d'élevage.

M. Gardiner a aussi annoncé que l'office du blé, soit directement, soit par l'entremise d'agents, deviendrait le seul organisme exportateur d'avoine et d'orge. Les profits nets d'exportation seront aux producteurs sous forme de paiements d'égalisation.

Le ministre de l'Agriculture a révélé aussi que le gouvernement achèterait la graine de lin à $5. le boisseau, plutôt qu'à $3.25 à compter du 1er août prochain.

Il y a aussi la levée des restrictions sur le prix des oeufs en coquille afin de compenser chez les producteurs une récente augmentation du prix du blé alimentaire servi aux volailles. On prévoit aussi une hausse d'une demi-cent la douzaine d'oeufs, le prix de l'empaquetage ayant augmenté.

M. Gardiner a commencé sa déclaration de treize cents mots en disant que la production des produits laitiers, de la viande, de la volaille et des oeufs en 1947-48 dépendrait des produits alimentaires disponibles.

"Presque toutes les provisions de grains alimentaires de 1946-47 ont servi à la production de la viande, des produits laitiers, de la volaille et des oeufs, a déclaré le ministre. Il n'est donc pas possible d'augmenter la production de la viande des produits laitiers, de la volaille et des oeufs en 1947-48, à comparer à la production de 1946-47, sans rendre disponibles en plus grande quantité les grains alimentaires."

M. Gardiner a révélé que des mesures seraient prises pour éviter l'injustice aux producteurs qui ont déjà livré de l'orge durant la présente année de récolte. On paiera un supplément de dix cents le boisseau pour les livraisons faites à date.

Toutefois, comme il y a eu perte au compte d'égalisation de l'orge durant l'année de récolte 1946-47, on ne pourra s'attendre à rien de plus que le supplément pour les livraisons d'orge de cette année.

Le compte d'égalisation de l'avoine pour l'année de récolte 1946-47 demeurera ouvert cependant et, s'il y a des profits nets, ils seront distribués plus tard aux producteurs qui ont vendu de l'avoine entre le 1er août 1946 et le 31 juillet 1947.

Pour éviter les profits "fortuits" des commerçants qui vendent de l'orge et de l'avoine, ceux-ci seront requis de vendre à l'office du blé, d'après les anciens prix du plafond, les stocks qui étaient en leur possession à minuit hier soir, le 17 mars.

Moyennant certaines conditions ces stocks seront retournés au propriétaire pour fins de revente. L'office accordera certaines allocations qu'elle jugera "justes et raisonnables" dans ces cas.

L'hon. Gardiner a ajouté que le gouvernement continuera à payer le fret des grains alimentaires expédiés à l'est de Fort-William et Port-Arthur et à l'ouest de Calgary et d'Edmondton en Colombie britannique jusqu'au 31 juillet 1948.

Les petites nations

(Suite de la 1ère page)

Murphy a répondu que les Etats-Unis considéraient la question de la participation des puissances petites et moyennes sur un plan de haute priorité, qu'ils ne se contenteraient pas de constater le rejet de la question, mais qu'ils insisteraient jusqu'à la fin, sans jamais lâcher prise.

L'Angleterre a suggéré que toutes les petites puissances fussent représentées dans les quatre comités et leurs sous-comités. Murphy a suggéré de son côté qu'on invitât à participer à un comité chaque petite puissance qui aurait un intérêt particulier dans ce comité.

Au sujet du traité de paix avec l'Autriche, l'Angleterre a proposé ce qui suit: qu'on amende l'entente conclue à Londres et en vertu de laquelle les troupes d'occupation doivent être retirées d'Autriche dans un délai de quatre-vingt-dix jours après la signature du pacte. Si l'amendement est adopté, les troupes devront se retirer entre la date de la signature du traité et la date de sa ratification.

A plusieurs indices, on a constaté plus tôt que le premier ministre Staline jouait un rôle actif, mais dans les coulisses, dans cette conférence des ministres des Affaires étrangères appelée à régler le sort du monde.

(Par John M. Hightower)

Le chef russe a conféré pendant 95 minutes, hier soir, avec le ministre des affaires étrangères de France, M. Georges Bidauld, après une séance prolongée du Conseil des Ministres des affaires étrangères au cours de laquelle le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Molotov, a demandé au nom de son pays $10,000,000,000, de réparation de la part de l'Allemagne.

Bidault a été le premier des trois ministres des affaires étrangères à rencontrer Staline. Mais le secrétaire d'état des Etats-Unis, M. George C. Marshall et le secrétaire aux affaires étrangères d'Angleterre, M. Bevin, sont censés le rencontrer prochainement.

La visite de Marshall est attendue avec un intérêt tout particulier à cause des effets qu'elle peut avoir sur les relations russo-américaines, qui sont loin d'être excellentes à l'heure actuelle.

A la réunion d'hier soir, qui dura quatre heures et 15 minutes, la plus longue session encore tenue, Marshall écouta avec le plus grand calme la longue tirade de M. Molotov contre les puissances de l'ouest et s'opposa ensuite fermement à toute forme de règlement contre l'Allemagne qui voudrait dire des millions de dollars de plus pour les payeurs de taxe des Etats-Unis.

Bien que les réunions n'aient pas été témoins de violentes explosions, la séance d'hier soir a fait ressortir l'immense fossé qui séparent les Anglais et les Américains des Russes sur ce problème du règlement des comptes avec l'Allemagne.

Pour les Américains la question se pose de façon fort simple. "Combien rapidement pouvons-nous arrêter de distribuer les dollars en Allemagne" Pour les Russes elle se pose ainsi: "Combien pouvons-nous tirer de l'Allemagne?"

D'accord sur plusieurs points, tels que le besoin d'unification économique de l'Allemagne, l'élévation du niveau de l'industrie allemande, telle que suggérée par Molotov, Marshall et Bevin diffèrent grandement d'opinion avec M. Molotov sur l'importance relative des réparations en regard de l'importance de permettre à l'Allemagne de se suffire à elle-même.

Une bataille opiniâtre se prépare sur le problème des réparations, et, comme cela se produisit dans des situations identiques, on croit que Staline pourra éventuellement atténuer les demandes des Russes.

M. Bidault, accompagné du général Georges Catroux, ambassadeur français à Moscou, est demeuré de 10 heures jusqu'à 11 heures et 35, hier soir, avec Staline et Molotov. La radio soviétique a été la première à annoncer la nouvelle de cette rencontre et les milieux français ont dit qu'elle ne comportait qu'un échange général de vues sur les principaux problèmes.

Il semble peu probable cependant que Bidault ait discuté le point de vue de la France sur le règlement avec la France, question qui intéresse particulièrement ce pays, qui désire rendre l'Allemagne incapable de lancer une autre agression contre la France à l'avenir.

On croit que Bidault exposera aujourd'hui ses vues sur le règlement de la situation économique de l'Allemagne.

Molotov en demandant un programme de réparations en vertu duquel l'Allemagne devrait payer en réparations une somme de 10 milliards de dollars pendant une période de 20 ans, a déclaré à ses collègues que la guerre avec l'Allemagne et le Japon avait coûté à la Russie la somme de $357,000,000,000, et que les dommages causés en soi russe par les armées allemandes et leurs alliés s'élevaient à $128,000,000,000.

Les rapports officiels du gouvernement des Etats-Unis fixent à $330,000,000,000. le coût de la guerre pour les Etats-Unis. Pour l'Angleterre il est évalué à $120,000,000,000; pour la France à $192,000,000,000, et l'Allemagne à $272,000,000,000. Le coût total de la guerre est fixé à environ $1,116,000,000,000.

Un comité de la Croix-Rouge au Cap

Au cours d'une réunion de citoyens de la cité du Cap-de-la-Madeleine, hier soir, on a jeté les bases d'un comité chargé d'organiser la campagne de souscription de la Croix-Rouge dans la ville du Cap. On remarque, assis, de gauche à droite: mesdames Paul DUPUIS, J.-A. LABELLE, Gustave CATELLIER, Roméo MORRISSETTE, Joseph BEDARD, J.-N. PERRAULT et J.-R. SAINT-LAURENT. Debout, de gauche à droite, MM. Pierre LEDUC, J.-A. LABELLE, Paul DUPUIS, le Dr J.-N. PERRAULT, MM. J.-A. BEDARD, Paul TREMBLAY, Gustave CATELLIER, François BIRON.

AYEZ DES CHEVEUX
LUISANTS

● Les nouvelles coiffures *demandent* une chevelure satinée. Des cheveux aux reflets chattoyants. Vos cheveux peuvent être ainsi avec l'aide de Danderine qui enlève la pellicule gommeuse qui les ternit. Fait briller les cheveux. Aide à faire disparaître les pellicules lâches. Les cheveux tiennent mieux; et les ondulations durent plus longtemps. Essayez Danderine aujourd'hui.

Danderine
Le moyen moderne et rapide d'avoir de beaux cheveux

UNE PELLICULE REBELLE DÉROBE À VOTRE PEAU
la moitié de sa Beauté

Vous ne pouvez ni voir ni sentir cette pellicule rebelle . . . et un nettoyage ordinaire ne l'enlève pas.

MAIS

une fois que vous aurez essayé ce traitement, vous verrez et sentirez la différence!

UN SEUL TRAITEMENT à la Crème Lady Esther suffit pour démontrer comme votre peau peut paraître plus claire, plus fraîche, *plus jeune!*

La peau de toutes les femmes a cet ennemi insidieux . . . une pellicule rebelle qui consiste en un alliage d'huiles naturelles de la peau, de cosmétiques et de saleté.

Vous ne pouvez ni voir ni sentir cette pellicule rebelle. La est le danger! Vous croyez que votre peau est propre, alors qu'elle ne l'est pas.

Les nettoyages ordinaires n'enlèvent pas cette pellicule rebelle et invisible. Elle est toujours là, tenace et adhérente . . . ternissant la fraîcheur naturelle et la beauté de votre peau . . . causant des comédons et des taches!

Voici un moyen sûr et certain de vous débarrasser de cette pellicule rebelle et tenace!

1. Appliquez de la Crème Lady Esther à 4 Usages sur votre visage et votre cou. Essuyez-la completement.
2. Immédiatement après . . . et ceci est la partie la plus importante de l'opération . . . appliquez une seconde couche de Crème Lady Esther. Essuyez-la.

Ce deuxième nettoyage débarrasse vraiment votre peau de cette pellicule rebelle. Maintenant, votre peau est vraiment propre!

Tout de suite, vous voyez et sentez la différence! Votre peau paraît beaucoup plus claire, plus fraîche et plus jeune. Elle est douce et veloutée. Maintenant, elle resplendit de toute sa nouvelle beauté.

Cette Crème est Unique!

Même la consistance de la Crème Lady Esther à 4 Usages est différente . . . si douce, si efficace. Et rappelez-vous que . . . chaque fois que vous employez cette crème unique, elle accomplit quatre choses dont votre peau a le plus besoin: 1) *nettoie complètement votre peau;* 2) *l'adoucit;* 3) *aide la Nature à en affiner les pores;* 4) *laisse une base parfaite pour la poudre.*

Procurez-vous aujourd'hui la Crème Lady Esther à 4 Usages. Laissez cette crème unique accomplir des merveilles pour la beauté de votre peau!

Lady Esther
CRÈME FACIALE À 4 USAGES
N'a besoin de l'aide d'aucune autre Crème

65-47

Voici une jeune fille...

qui mange

NABISCO SHREDDED WHEAT

JEUNE fille avisée! Elle sait qu'un grand bol alléchant de NABISCO SHREDDED WHEAT, doré comme du miel, constitue un aliment nourrissant et énergétique. Cette céréale est *naturellement* bonne—étant faite avec du blé complet canadien 100%, contenant tout le son et le germe de blé. Rien d'ajouté. Vous vous régalerez toujours de la riche saveur de blé complet de cette céréale, la seule qui soit délicieuse, servie "chaude" ou "froide". C'est l'aliment tout indiqué pour un déjeuner parfait—et c'est délicieux aussi comme collation!

Cuit par The Canadian Shredded Wheat Company Ltd. Niagara Falls, Canada

délicieux, chaud en un clin d'oeil!

Mettez du Nabisco Shredded Wheat dans une passoire—versez vivement de l'eau bouillante dessus. Egouttez et servez avec du lait chaud aromatisé, sucré avec du miel.

La maman qui n'a pas d'aide...

Elle se dépense sans compter, chaque jour, pour voir à l'entretien de tout son monde! C'est souvent au delà de ses forces! Un jour, elle éprouve une fatigue extraordinaire que le repos de la nuit ne dissipe plus. De semaine en semaine, sa résistance diminue, puis surviennent: la faiblesse, la pâleur, le manque d'appétit, la fatigue, les douleurs de dos ou de reins, les périodes douloureuses ou irrégulières, les troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); elle ne peut plus faire honneur à sa tâche. Le mari se désole, les enfants souffrent! Il n'en serait pas ainsi si, au premier signe de fatigue, elle prenait les bonnes PILULES ROUGES, un puissant tonique qui refait les forces et augmente la résistance à la fatigue. Les bonnes PILULES ROUGES donnent un sang riche et un sang riche conserve la santé et prolonge la jeunesse.

"Je souffrais de faiblesse générale depuis très longtemps. Malgré les bons soins, le repos et différents médicaments, ma santé semblait décliner d'un mois à l'autre. Je me trouvais souvent obligée de cesser de travailler dû au fait que j'avais tant de douleurs aux organes. J'ai tout abandonné mes remèdes et je suis allée consulter le médecin recommandé par "LA FRANCO". Après un bon examen il me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. C'est le seul remède qui m'a aidée. J'en ai fait usage durant assez longtemps et ma santé s'est améliorée et je suis revenue très bien . . ."

(Signé)—Mm Henri Brunet
375, rue Ste-Anne,
St-Jérôme, P.Q.

Témoin (Signé)—Y.P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1586 rue St-Denis, Montréal 18.

MESDEMOISELLES! MESDAMES! ESSAYEZ CECI SI VOUS ÊTES

NERVEUSES

'CERTAINS JOURS' du mois!

Vos périodes vous rendent-elles chaque mois nerveuses, impatientes, irritables, si fatiguées et "traînantes"? Essayez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes. C'est un remède *très efficace* contre ces malaises!

Depuis 70 ans, des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié. Voyez si vous aussi n'en obtiendrez pas d'excellents résultats! *Il mérite un essai!*

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE *Lydia E. Pinkham*

Maintenant vous pouvez teinter ou teindre
LES TISSUS DE TOUT GENRE
avec cette nouvelle teinture Sunset

MAINTENANT vous pouvez teinter des vêtements qu'il vous était impossible de teinter auparavant! La TEINTURE SUNSET POUR TOUS TISSUS teint ou teint *facilement—sûrement—économiquement* tous les genres de tissus, y compris le *Nylon*, la *Celanese* et les tissus mixtes! C'est un produit de *qualité*—fait par des chimistes en teinture de renommée internationale. Vous pouvez être sûre de résultats parfaits avec Sunset! Achetez-en aujourd'hui au magasin que vous préférez!

IL EST ECONOMIQUE ET SAGE D'EMPLOYER LES TEINTURES SUNSET!

Yusko n'a pas droit à des dommages

L'hon. juge Emile Ferron a renvoyé hier l'action en dommages de Paul Yusko, cimentier de Montréal, contre M. Pierre Lapointe, camionneur, Yusko réclamait $5,174.50 de dommages par suite d'un accident survenu à la Gabelle.

Le camion de M. Lapointe était conduit par le fils du propriétaire, Marcel. Le véhicule allait à une vitesse très modérée, à peine 7 milles à l'heure. Il suivait un autre véhicule quand le demandeur s'aggripa à la porte du camion de M. Lemieux. Malheureusement, la victime manqua sa manoeuvre et glissa sous les roues puissantes qui lui broyèrent les membres inférieurs. Au moment de l'accident, le conducteur était bien fondé de croire que la voie était libre, et c'est la manoeuvre inattendue du demandeur qui causa l'accident.

Le tribunal déplora le malheur survenu au demandeur, mais se déclara forcé de rejeter la demande à cause des agissements précédents de Yusko. En effet, des témoins racontèrent au procès que le jour de l'accident il était en boisson et qu'il avait tenté à plusieurs reprises d'arrêter d'autres véhicules et de se pendre après eux. Il se déclara donc dans la pénible nécessité de renvoyer l'action avec dépens.

Me Lucien Comeau, c.r., occupait pour le défendeur.

COMEDONS

Ne pincez pas les comédons — faites-les dissoudre. Procurez-vous deux onces de poudre de peroxine chez n'importe quel pharmacien et appliquez gentiment avec une serviette humide chaude sur chaque comédon. Ils disparaîtront tout simplement avec l'emploi de cette méthode simple et sûre.

Whist mercredi dans l'après-midi et le soir chez les Scouts

Le grand Whist organisé au profit des oeuvres missionnaires de Son Exc. Mgr Henri Belleau, o.m.i., prédicateur des retraites à la Cathédrale, aura lieu en deux sessions différentes, c'est-à-dire mercredi après-midi et mercredi soir.

En effet comme tous les billets ont été vendus pour le soir, on a décidé d'organiser en plus une partie de cartes dans l'après-midi, au local des Scouts Catholiques, 388 rue de la Cathédrale. Les prix seront divisés en conséquence.

Les intéressés sont priés d'en prendre note.

Concert des Mauriciennes à Saint-Tite

Saint-Tite, 18 (D.N.C.) — La chorale de Saint-Tite, les Mauriciennes présentera son premier grand concert annuel le 19 avril prochain, au nouveau théâtre Rhéo dont la construction s'achève actuellement. On croit que l'ouverture en pourra avoir lieu vers la fin du mois.

MLLE FERNANDE JACOB

Jules Jacob, ténor, bien connu de Montréal, sera l'artiste invité au concert du 19 avril prochain. Mlle Fernande Jacob, la directrice de la chorale prépare actuellement un programme choisi et varié afin de faire de cette soirée un grand succès.

L'ouverture du nouveau théâtre est un autre pas vers le progrès accompli par la petite ville de Saint-Tite qui passe par une période de croissance et de développement très prononcé depuis une couple d'années.

Installation des tables au marché

L'installation de nouvelles tables au marché-aux-denrées s'est poursuivie durant tout le mois de février, mais elle n'est pas encore complétée à cause du manque de rondelles de fonte pour fixer les pattes de ces tables au plancher. C'est ce que déclare M. Paul-Ed. Dufresne, ingénieur de la cité, dans son rapport mensuel transmis au gérant de la Cité, M. J.H. Valiquette. Ce rapport a été lu au conseil de ville hier soir.

Nous publions ce rapport au texte:—

AQUEDUC

Usine de filtration:—

Eau livrée aux consommateurs	135,530,000 gal.
Eeau utilisée pour laver les lits filtrants	4,116,000 gal.
Total d'eau filtrée	139,646,000 gal.

Puits Layne:—
(Terrain de l'Exposition)

Le puits Layne du Terrain de l'Exposition a livré durant le mois de février 3,518,520 gallons;

Grand total d'eau utilisée: 143,-164,520 gallons;

Consommation maximum durant 24 heures le 4 février: 5,207,000 gallons;

Consommation maximum durant une heure le 12 février: 7,200,000 gallons.

Alun:—
23,100 lbs ou 1.15 grains par gallon;

Chaux:—
9,400 lbs ou 0.47 grains par gallon;

Chlore:—
690 lbs ou 4.09 lbs par million de gallon;

Distribution:—
Dans notre système de distribution nous avons effectué les principaux travaux suivants:—

Nouveaux embranchements	1
Vieux embranchements renouvelés	1
Embranchements dégelés	11
Bornes-fontaines brisées et réparées	2

EGOUTS

Dans notre système d'égout nous avons effectué les principaux travaux suivants:—

Nouveaux embranchements	5
Vieux embranchements posés à une plus grande profondeur	1
Vieux embranchements débouchés	6

Conduite principale de 12" posée pour desservir les constructions de Housing Enterprise, sur une longueur de 900 pieds, durant le mois de février.

PLUIE ET NEIGE

Durant le mois de février, la précipitation a été de 1.85" représentant une épaisseur de neige d'environ 23".

VOIRIE

Le travail le plus important effectué par notre Département de la Voirie a été l'enlèvement de la neige dans les rues et sur les trottoirs. Durant le mois de février nous avons transporté 343,954 verges cubes de neige, dont 123,781 verges ont été transportées par voitures et 219,173 verges cubes l'ont été par camions chargés avec nos souffleurs.

Pour le sablage des rues et trottoirs il a été utilisé 333 verges cubes de sable.

BATISSES

Marché-aux-denrées:—
La construction de nouvelles tables pour le Marché-aux-denrées a été poursuivie durant tout le mois de février et n'est pas encore complétée, dû au manque de matériel principalement les rondelles de fonte pour fixer les pattes de ces tables au plancher. Ces rondelles de fonte ont été commandées aux environs du 1er janvier et ne nous arrivent que par très petites quantités à la fois.

Garage:—
L'installation pour placer le magasin dans le sous-sol du garage municipal est pratiquement complétée. Avant de transporter le matériel d'un magasin à l'autre, nous attendons la nomination du commis qui devra prendre charge de ce magasin.

Respectueusement soumis,
Paul-Ed. Dufresne, L.C., A.G.,
Ingénieur de la Cité

M. l'échevin

(Suite de la page 3)

M. l'échevin — Local

Il demanda ensuite en souriant à Son Honneur le maire Arthur Rousseau "de ne pas s'absenter trop souvent durant le prochain terme."

Le maire Rousseau lui répondit: "En autant que possible, j'essaye de rester à mon poste, mais je n'ai pas le don d'ubiquité. Je suis bien heureux d'entendre tous les échevins dire de leurs collègues qui sont appelés à devenir pro-maires, qu'ils sont aptes à remplacer le maire actuel. Tous les maires suppléants ont su représenter dignement la ville et je n'ai aucune crainte sur les capacités de M. l'échevin Paquin, de sorte que je pourrai me permettre de m'absenter plus souvent."

A l'issue de la réunion d'hier soir, les membres du conseil de ville, les officiers municipaux et les journalistes furent reçus par M. l'échevin Paquin et son épouse, à leur résidence de la rue Ste-Cécile. Son Honneur le maire Arthur Rousseau, Mme Rousseau, les échevins Frédéric Poliquin, Charles P. Rocheleau, Arthur Guimont, Albert Durand, Médéric Dufresne, Amédée Des-Ruisseaux, le gérant municipal M. J. H. Valiquette, le chef du Contentieux Me Léon Lamothe c.r., le greffier Georges Beaumier, le greffier-adjoint Robert Corbeil, le directeur de la police Alide Bellemare, les chroniqueurs municipaux Yves Gabias et Fernand Gagnon, participèrent à la réception offerte par M. et Mme Albert Paquin et leurs enfants. Ce fut une brève et joyeuse réunion, au cours de laquelle les échevins Poliquin et DesRuisseaux et M. Robert Corbeil firent les frais de la musique et du chant. Nous réitérons nos félicitations à M. l'échevin Albert Paquin.

M. Phelan confiant

Montréal, (BIT) — Dans une récente causerie qu'a donnée à la radio M. Edward Phelan, Directeur général du B. I. T., a prévu une période d'expansion et d'activités nouvelles pour l'Organisation internationale du Travail.

Il a signalé en même temps que le B. I. T. soumettrait de nouveaux problèmes aux Nations Unies, problèmes qui demandent une solution urgente. Comme exemple, il a cité la question de la hausse grâce à l'industrialisation des standards de vie dans les pays non développés. Le B. I. T., en tant qu'agence spécialisée dans les conditions du travail, est prêt à contribuer à la solution de ces problèmes, ajoute M. Phelan.

Il déclare que le B. I. T. est convaincu que la paix et la prospérité dépendent, dans une large mesure, du bien-être économique et social de "millions de travailleurs de tous les pays", et il croit que lorsque tout l'univers partage cette opinion L'Organisation est prête à être jugée sur la base de ce qu'elle a accompli. En outre, a ajouté M. Phelan, elle a pour but principal d'apporter "certaines améliorations aux conditions de travail de tous les peuples du monde."

Le B. I. T. n'est pas subordonné aux Nations Unies, fait remarquer M. Phelan.

Il est évident que "nous ne perdons pas notre indépendance, celle que nous avons toujours eue. Nous sommes fiers d'être associés aux Nations Unies et non seulement nous consentons, mais nous sommes des plus anxieux de coordonner nos efforts aux leurs. Cependant, nous conservons notre indemnité comme organisation séparée."

M. Phelan a parlé sur le réseau de la N.B.C. au programme "Your United Nations", et il a été entendu au Canada grâce au réseau de la C. B. C.

NARINES IRRITÉES

Mentholatum dégage rapidement les narines embarrassées, adoucit les membranes enflammées, met fin aux renifflements, aux éternuements et soulage les rhumes de cerveau. Pots et tubes 30c.

MENTHOLATUM
reconforte tous les jours

L'entrainement de la division universitaire

Les plans visant à donner un entrainement complet, en mer et à terre aux 900 membres de la division universitaire d'entrainement naval ont été fixés. C'est ce qu'on a annoncé aujourd'hui au quartier général de la marine. A peu près 450 membres seront entrainés sur chaque côte pendant l'été. La durée minimum de chaque période sera de deux semaines.

L'entrainement du premier groupe, approximativement 150 étudiants de 17 universités à travers le Canada, commencera vers la mi-avril. Le porte-avions "Warrior", le contre-torpilleur "Nootka" et deux vaisseaux d'escorte de la classe Algérine seront disponibles pour les exercices en mer.

En plus des deux semaines d'entrainement exigées de chaque membre, les étudiants pourront faire du "Service volontaire" ce qui leur donnera un entrainement spécial dans différentes branches dont le travail coincide jusqu'à un certain point aux cours qu'ils suivent à l'université. On compte 27 étudiants en médecine parmi les 900 membres de la division universitaire d'entrainement naval.

De 200 à 250 de ces hommes sont déjà officiers-candidats. Ils suivront un cours de quatre semaines dans des écoles d'entrainement et passeront le reste de l'été où ils feront des exercices spéciaux.

Les membres de la côte ouest seront entrainés sur le croiseur "Uganda" puis plus tard sur le croiseur "Ontario", le contre-torpilleur "Crescent" et une frégate. Les Universités représentées seront les suivantes: Colombie Canadienne, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Western Ontario, McMaster, Ontario Agricultural College, Guelph, Toronto, Queens, Ottawa, McGill, Montreal, Laval, New-Brunswick, St. Francis Xavier, Dalhousie et le Technical College de la Nouvelle Ecosse.

Un entrainement complet des vaisseaux et dans les divisions navales sera donné à tous les membres de la Réserve. On étudie présentement ces plans.

"MADELON"
SOULAGE VITE
Mal de Dent
3 pour 5c

"MADELON"

Chaque comprimé gravé pour votre protection
En vente partout

Suivez les prix économiques de

ZELLER'S

La magasin pour habits d'enfants

Quelque chose de nouveau et différent

POUR SEULEMENT

$1.59

C'est déjà taillé! Vous n'avez qu'à coudre, et après dix opérations très simples vous avez une jolie petite ROBE pour votre fillette! Choisissez un des trois modèles illustrés ci-contre **(grandeurs 3 à 6½)**. Joli coton imprimé ou une élégante couleur pastelle, et voyez combien il est facile d'assembler une robe "Justitch". L'enveloppe contient tout ce qu'il vous faut, incluant les garnitures, et les instructions.

10 opérations simples

1)—Coudre la dentelle sur les revers et sur les poches. 2)—Coudre les poches sur le devant de la jupe. 3)—Assembler le devant de la jupe et la réunir à la taille.. 4)—Coudre les boutonnières, les revers et les boutons à l'arrière taille. 5)—Assembler l'arrière jupe et la joindre à la taille. 6)—Réunir les épaules. 7)—Coudre les poignets aux manches, assembler et coudre les manches. 8)—Faire le collet et l'assembler. 9)—Réunir les coutures du côté et ourler. 10)— Faire de ceinture et les boutonnières de la ceinture.

RIEN DE PLUS SIMPLE.

Zeller's Limitée

Centre de l'économie. — Tél.: 3273

La marchandise achetée chez ZELLER'S donne **SATISFACTION** ou l'argent vous est remis.

Au rayon de l'outillage

DEMONSTRATION

DU

VIBRO-TOOL

L'outil merveilleux pour le travail délicat de

"BURGESS"

pour l'INDUSTRIE, l'ARTISANAT, la MAISON

Profitez de l'occasion qui vous est offerte pour venir vous renseigner sur cet instrument merveilleux qu'on peut se servir pendant des heures aux travaux les plus délicats sans en ressentir la moindre fatigue, ni que l'outil ne soit détérioré de quelque façon.

Le VIBRO-TOOL opère par vibration. 120 par seconde; 110 V. A. C. 25 et 60 cycles. Chaque outil avec l'aiguille est empaquetée séparément dans un carton de couleur approprié. Pesanteur environ une livre.

Chacun peut apprendre à se servir de cet instrument effectivement, rien qu'avec un peu de pratique.

MARDI, le 18 MARS

L'expert ouvrier sera à notre rayon de l'outillage.

VIBRO-TOOL synonyme de précision et de délicatesse, instrument dont on se sert pour les marques d'identification sur l'acier (tous genres de métaux), le bois et la pierre, le linoléum, le linge, le caoutchouc etc.

Les aiguilles du VIBRO-TOOL sont interchangeables, très faciles à mettre ou à enlever.

P.A. Gouin ENRG.

J. Antonio Gauthier, prop.

QUINCAILLERIE A RAYONS

Maison établie en 1881

RUE DU PLATON — Téléphones: 47-48-49

Egayez votre ménage du printemps cette saison. Des centaines d'articles de cuisine, de jardin et de nettoyage vous attendent à nos populaires départements de la ménagère. Tirez profit de ces aubaines dans le ménage ... comme d'habitude à très bas prix.

P.A. Gouin ENRG.

CHAUDIÈRES

Chaudières galvanisées et en fer blanc. Grandeurs variées. Modèles avec couvercles.

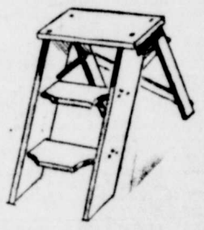

ESCABEAUX

Modèles d'escabeaux émaillés ou vernis, en bois ou en acier.

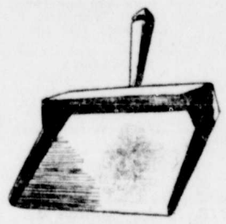

RAMASSE POUSSIERE

Modèle tel qu'illustré, article de ménage indispensable. Grandeurs et couleurs variées.

CIRE

Cire de la marque réputée "Johnson" en pâte ou en liquide. Aussi nettoyeur et poli à meubles.

POUBELLE

Modèle tel qu'illustré avec couvercle et poignée. Poubelle galvanisée dans toutes les grandeurs.

ÉPINGLES à RESSORT

Epingles à pression ou modèles avec ressort broché.

Balai à rouleau

Article de ménage très utile dans le genre reproduit ci-dessus. Manche en bois, rouleau durable.

Fer à repasser

Fer électrique profilé, poignée de bakelite, corde tenante. Fini chromium brillant.

PINCEAUX

Pinceaux à peinture ou à vernis. Très bonne qualité. Dans toutes les grandeurs. Soies bien montées. Une offre avantageuse.

VADROUILLES

Plusieurs modèles de vadrouilles dans toutes les pesanteurs. Tête à lourde frange de coton.

BALAIS

Robuste balai de plancher, longues touffes de fibre. Tête 14 pouces. Long manche. Tête réversible

PEINTURES

La marque renommée Ramsay. Peintures dans un grand choix de couleurs; pouvant s'acheter dans toutes les quantités.

Planches à laver

Modèle de planche à laver tel qu'illustré, faite de verre ou en acier monté sur bois.

P.A. Gouin ENRG.

J. Antonio Gauthier, prop.

QUINCAILLERIE A RAYONS

Maison établie en 1881

RUE DU PLATON — Téléphones: 47 - 48 - 49

Augmentez vos chances de succès en affaires, en ayant toujours une petite annonce à portée.

ANNONCES CLASSÉES

CHAQUE MOT 02

6 publications pour le prix de 5.
24 publications pour le prix de 18.
Minimum pour 1 publication: 22 mots.

25% d'escompte pour toute annonce apportée et payée d'avance ou téléphonée et payée à nos bureaux avant 5 heures le jour même de la première publication.

LOYER D'UN CASIER 10

Avis de naissances, mariages, fiançailles, funérailles, services anniversaires, grand'messes, In Memoriam, remerciements pour sympathies convocations d'assemblées, avis de non-responsabilité 2.00

REGLEMENTS

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.
Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance.
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite.
Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.
Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours: 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi jusqu'à midi

TROIS-RIVIÈRES

Téléphone 3000

1 Propriétés à vendre

ACHAT - VENTE - LOCATION administration, Assurances, tous genres tous risques. **FRANK SPENARD** Inc. Courtiers Immeubles et Assurances Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre Tel. 46 ou 4372. 101-124

MAISON A VENDRE dans le centre, logement libre à l'acheteur. Tél. 914-J. 115

PROPRIETE un logement, 5 pièces avec 8 terrains à vendre. S'adresser 610 rue Thibeau, Cap-Madeleine, M. Michel Mathieu, tel. 3657-R-4. 115-117

TRES BELLE PROPRIETE à vendre, 4 logements modernes, située sur Boulevard St-Louis. Ecrire Casier 1658, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 113-115

3 Terres à vendre

TERRE à St-Elie de Caxton, 12 milles Shawinigan, avec roulant, $1,600. Maison vide à l'acheteur. M. William Côté, St-Elie de Caxton, Co. St-Maurice, 7ème Rang. 115-116

TERRE A VENDRE, 25 arpents de longueur, 3 de large, terre faite, Maison et bâtiments. Terre à bois. Prix $1,800.00 S'adresser Roland Leblanc, St-Grégoire. 112-117

TERRE CULTIVABLE, 25 arpents long x 2 de large, améliorée sur le plan du gouvernement, avec bâtisses, eau courante, électricité 220 volts. TERRE A BOIS, sucrerie, 12½ arpents long x 2 large. Voir M. Paul Fugère, St-Luc, Comté Champlain. 113-136

8 Terrains à vendre

BANLIEUE: 4 terrains 60 x 100, Blvd. Ste-Catherine de Sienne, très bas prix. Aubaine pour prompt acheteur. S'adresser 1154 St-Olivier. 110-115

BANLIEUE:
En face du Poste CHLN — Quartier exclusivement résidentiel. Les Plus beaux terrains au prix d'avant-guerre. Evitez la hausse du printemps en achetant dès maintenant. Demandez nos prix et faites des comparaisons qui vous convaincront des bas prix actuels. Premiers arrivés, premiers choix.
FRANK SPENARD INC., Courtiers Immeubles & Assurances, Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre, tél. 46 ou Rés. 4372. 99-j.n.o.

DEUX TERRAINS A VENDRE à St-Onilon, sur route nationale, coin de rue, 30 x 97 pieds chacun. 336 St-Paul, tél. 283-R. 115-120

9 Commerce à vendre

FONDS DE STOCK de marchandises sèches à vendre sans réserve. S'adresser 1543 Ste-Marie, Trois-Rivières. 114-119

16 Logis à louer

LOGIS à sous-louer.
MEUBLES à vendre. S'adresser Mme L. Robichaud, Village Pointe-du-Lac.

17 Logis demandés

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à la recherche d'une maison, d'un logis, ou d'un appartement, non meublé. Pour femme et enfant. Prêt à occuper le 1er Juillet. Répondre à R. P. Chodat, Casier 122, Huntingdon, P. Q. 113

22 Bureaux à louer

BUREAU A LOUER pouvant servir comme pied à terre pour agent d'assurance, commis voyageur, etc., S'adresser 212 Des Forges, tél. 1517. 115

26 Produits de qualité

ATTENTION: FEVES AU LARD cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandée avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE, 573 St-Georges. Tél. 1586. 110-133

STORES VENITIENS "Met-Wo" faits sur mesure avec "Royal Flexalum" (Aluminium flexible). Jolis, économiques, faciles à garder propres, durables. Livraison 10 jours. Estimes gratuits. Plus bas prix en ville. Stores Venitiens "Royal" 165 rue Fusey Cap-Madeleine, tél. 4533-J. 105-126

M. C. BORDELEAU, 1636 Royale est le représentant de la compagnie C.I.L., pour les peintures, vernis et émaux toutes couleurs. Tél. 2296-R. 106-129

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE à vendre, 1ère qualité Silent Glow et A.B.C. pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires. Installation garantie 20 ans d'expérience S'adresse à **WILFRID DESROBERTS**, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine Tél. 3238. 111-134

SERVICE DE REPARATION et nettoyage des brûleurs à l'huile par expert, 5 ans d'expérience Raoul Fleurfleur, 1230 Des Chenaux, tél. 1379-W. 98-121

27 A vendre divers

ATTENTION! ATTENTION! Habillez toute la famille pour le prix d'un seul Achetons, vendons, payons le plus haut prix pour marchandises seconde-main. Laviolette Jobbing, Magasin Seconde-Main et Neuf, Gros et détail, 983 Champflour. Tél. 4520-W. 101-124

A VENDRE: Kodak Eastman, carte postale, excellente lentille, obturateur 1 seconde à 1/100ième s. Fits 12 ou plaques. Verre dépoli, deux porte plaques inclus. Tél. 3128-J. 115

A VENDRE: 3 robes du soir, blanche, rose et turquoise, 13 à 16 ans. Costume couturier en gabardine beige (drab) 13 ans. 1 palire draperies rouges uni en repi de soie. 3 fixtures: 1 de salon,1 de salle à dîner, 1 de chambre, 1 de cuisine, 1 de passage. 2460 St-Olivier, tél. 4938-J. 115

CABINETS A LIQUEURS. Cabinets à crème glacée. Coffres-forts. Balances neuves et usagées. Tables à vapeur pour hôtel. Malaxeurs. Comptoirs-réfrigérateurs toutes grandeurs. Machines pour patates frites et chips P.-H. GAUTHIER, 1638 St-Maurice. Trois-Rivières. Tél. 731. 93-120

MANTEAU CAMEL HAIR beige, gr. 12 à vendre ainsi que chaufferette électrique. S'adresser 475 Gervais, tél. 3568-R. 115

PARDESSUS PRINTEMPS tweed, gr. 36, presque neuf, cause vente: trop petit. Poêle à l'huile 3 ronds, chauffage été, cause vente: gaz. S'adresser 719 Ste-Angèle, tél. 979-J. 115

RADIOS électriques et à batteries chaufferettes et balayeuses électriques, autres lignes d'accessoires, à vendre La Fonderie L'Islet, 1692 rue St-Philippe, Tél.: 2907. 101-124

29 On demande à acheter

ACHETERAIS PATINS SKIS, fusils carabines, violons, guitares, radios gramophone kodaks montres, horloges, meubles, vêtements etc PAYONS LE PLUS HAUT PRIX Magasin de l'Ouvrier. 1015 St-Maurice Tél 1754-J. 99-122

30 On demande à louer

LOCAL OU APPARTEMENT demandés pour commerce dans centre de la ville ou sur rue Commerciale, tél. 20-M. 115

ON DEMANDE A LOUER appartement pour commerce, un bas, dans centre de ville ou près Parc Victoria. Ecrire Casier 1650, Le Nouvelliste. 115

36 Matériaux pour bâtir

COUVERTURES ASPHALTE, Nettoyage et goudronage. Ciment plastique pour ouvertures, Réparation brique, pierre. Manufacture blocs de ciment. S'adresser Paul Lambert, 909 Cartier, Trois-Rivières, tél. 4594-W. 115-138

39 Charbon Bois Huile

BON BOIS FRANC de chauffage pour provision à vendre. Livraison aux Trois-Rivières et Cap-Madeleine. C. TESSIER. 569 Gingras. Tél. 2865. 111-134

40 Articles de ménage

A PRIX AVANTAGEUX. — Choix de meubles neufs, modernes. Mobiliers salon, chambre, cuisine, mobiliers chromés. Glacières. A. Breton, 313 Loranger, Cap-Madeleine. Tél. 2018. 111-134

A VENDRE: Piano, matelas de demi-lit, 5 chaises vernies dont un fauteuil. S'adresser 1592 Laviolette. 115-116

A VENDRE: Bon poêle Gurney, émaillé blanc, presque neuf, avec "water-front", $60.00. S'adresser 5 rue Dorval, Cap-Madeleine, tél. 3128-J. 115-117

CHAMBRE A LOUER pour homme seul. Usage du bain et du téléphone. $3.00 par semaine. S'adresser 1225 Denoue, près tunnel St-Maurice. 115

CHAMBRE en avant, double, à louer. S'adresser 1406 Laviolette, tél. 2913-M. 115

MAGASIN DE L'ECONOMIE, 1528 Laviolette. Accessoires électriques Glacières Poêles. Assortiment complet chesterfields, divans, mobiliers chambre, cuisine, chromés. Satisfaction garantie. FRANCOIS TURCOTTE marchand meubles. Tel. 769-J. 93-116

MENAGE COMPRENANT: Prélarts passage, rugs, mobilier de cuisine, divan-studio, radio, frigidaire, piano etc . . . à vendre en bloc ou séparément. S'adresser: 856 Notre-Dame, App. 2, tél. 1345-R. 115

MOBILIER de salle à manger, chesterfield, poêle à gaz, grand miroir, etc . . . à vendre. S'adresser 630 Bonaventure. 115-117

ATTENTION: Chesterfields et studios chromés, set dinette, mobiliers chambres, tables et chaises chromées Fluorescents. 10% d'escompte comptant, à crédit, moitié comptant Georges Lafleur, 1127 Ste-Angele, tél. 4858-W. 105-121

41 Chambre à louer

A LOUER: Petite chambre.
A VENDRE: Lit en fer brun, côtés mobiles, 48 pouces longueur pour enfant. S'adresser 1634 Royale, tél. 2296-R. 115

CHAMBRE EN AVANT à louer pour un ou deux messieurs seulement. Aussi glacière en bois naturel en parfaite condition. S'adresser 1076 Ste-Angele, tél. 1716-J. 115

51 Horlogers

REPARATION: TRAVAIL D'EXPERTS chez ALBERIC GARCEAU 1062 rue St-Prosper, Trois-Rivières Tél. 3019-W Faites réparer votre montre avec confiance. 105-128

53 Service domestique

ON DEMANDE une servante à 1901 Laviolette, Trois-Rivières. 115-116

SERVANTE DEMANDEE le plus tôt possible. Bon chez-soi. Bon salaire S'adresser 691 Gervais. 115-116

SERVANTE D'AGE MOYEN demandée, avec références. Bon salaire, S'adresser 636 St-Sévère. 115

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser 604 Notre-Dame, Trois-Rivières. 113-115

SERVANTE DEMANDEE dans famille 3 personnes. Pas de cuisine. Bon salaire. S'adresser 1303 Blvd. St-Louis, Trois-Rivières. 113-115

54 Hommes demandés

CHEF CUISINIER bien expérimenté, sobre, honnête, pouvant fournir bonnes références, pour restaurant d'été, route No 2, Montreal-Quebec. Bon salaire. S'adresser 1082 rue Minton Notre-Dame-de-Grâce, Montral. Tel Walnut 4793. 112-117

INSPECTEURS DE FRUITS ET LEGUMES, $2100 - 2340. ou $6.65 par jour pour emploi intermittent, ministère fédéral de l'Agriculture. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement, ou à la Commission du service civil, à Montréal. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir au plus tard le 5 avril 1947, à la Commission du service civil, 320, édifice Transportation, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal. 113

ON DEMANDE un commissionnaire pour épicerie. S'adresser 825 rue Ste-Angèle, Trois-Rivières, tél. 2880. 115

55 Femmes demandées

DAME OU DEMOISELLE résidant dans Trois-Rivières, pouvant disposer de quelques heures par jour pour travail intéressant. Bon revenu. Ecrire Casier 1655, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 112-117

DAMES ET DEMOISELLES. Vous ne vous engagez à rien en vous informant de l'occasion que nous vous offrons de faire de l'argent dans vos temps libres. Aucune experience nécessaire. Ecrivez ou venez. Chambre 112, Edifice Ameau, tél. 2246. 111-118

59 Occasions d'affaires

SOYEZ INDEPENDANTS! Travaillez pour vous-même! 900 vendeurs Familex se font un revenu variant de $35 à $80. par semaine en vendant nos 200 produits garantis de porte en porte. Adoptez nos méthodes et faites-en autant aux Trois-Rivières. Détails et catalogue gratis: FAMILEX DEPT. C. 1600 Delorimier, Montréal. 113

61 Positions offertes

AVONS BESOIN de représentantes actives et ambitieuses, voulant faire $1.00 de l'heure. Produits Avon. Ecrivez 1636, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 112-117

63 Cours privés

NOUVELLE METHODE ANGLAIS par correspondance garantie par écrit, deux mois Regulier $8.00 Réduction pour mars $3.00 le cours complet S'adresser: S.-A.-F. Fortier, St-Ubald Co. Portneuf. P. Q. 102-123

64 Salon de coiffure

POUR PERMANENTES, coiffures de tous genres, adressez-vous au Salon Pompadour, 1888 St-Frs.-Xavier, tél. 1957-W. 108-131

71 Médicaments

TOUX ET RHUMES: Sirop de Peuplier Composé, très recommandé contre toux rebelle, bronchite aigue, asthme, etc. Prix $1.00 Pharmacie Hebert, 665 Bonaventure. 112-133

72 Machines à coudre

Peu importe la marque de **MACHINES A COUDRE** pour tous troubles, pièces de rechange ou accessoires consultez-nous: Tél. 4774. Walter Bibeau, 1536 Royale. 98-121

73 Autos à louer

M. ORIGENE GELINAS du "Drive Yourself" est maintenant déménagé à 530 Des Forges. Aussi ouvrage général, débossage, mécanique, etc Ouvrage garanti. 109-132

74 Autos à vendre

AUTOMOBILE Dodge 1941 en parfait ordre à vendre. S'adresser Garage Pen-Mass, coins Ste-Marie et Des Forges. 115

CHARRUES A NEIGE neuves, modèle "V" sens unique reversibles, pour toutes sortes de camions. S'adresser à R. St-Germain, 5778 St-Laurent Blvd. Montréal, P. Q. 109-132

DODGE 1942, camion Ford, deux tonnes 1938, moteur "Johnstoon" 22 forces pour yacht, à vendre. S'adresser 1560 Badeaux, tél. 2230. 115-117

DOMPEUSES BEATH basses pour Ford, Dodge, Fargo, Maple Leaf, Chevrolet, International, avec 12 pieds de support. R. St-Germain 5778 Blvd. St-Laurent, Montréal, P. Q. 109-132

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG 946 Benjamin-Suite. Tél. 5154 Vente et installation Vitres toutes sortes de construction Show-cases. Vitres d'autos Dessus de tables Miroirs etc 96-119

DEBOSSAGE, PEINTURAGE D'AUTOS. Soudure de tous genres. Hommes d'expérience. Outillage moderne. Ouvrage garanti. Quotation gratuite. Nos prix vous convaincront. Garage Jacques Caron, 347 Notre-Dame, Cap-Madeleine, Tél. 3435-J. Résidence 2746-J. 112-135

89 Oeufs et Volailles

A VENDRE: Dindons de reproduction et dindes prêtes à pondre. Aussi poulettes P. R. B. 9 mois, en pleine ponte. S'adresser R. J. Roy, R. R. 2, Les Forges. 115

90 Objets trouvés

TROUVE: CHAT Perse blanc, mâle, avec un oeil bleu et un vert, près manufacture St-Maurice, Cap. Réclamer à 2030 Laviolette, Trois-Rivières. 115

91 Objets perdus

LUNETTES monture or jaune, tour en celluloid perdues sur rues Notre-Dame, Des Forges ou à la Banque Canadienne Nationale. Récompense si rapportée à 656 Godbout, tél. 3044-J. 115

PERDU CHIEN ANE pesant 56 lbs, couleur chambral gris-noir, tête brune, grandes oreilles à pouces de long, poil ras. Récompense appréciable à qui le rapportera à Léonard Noël, Taxi, Louiseville. Qué., tél. 189. 115-120

DOMPEUSES BEATH basses pour Ford, Dodge, Fargo, Maple Leaf, Chevrolet, International, avec 12 pieds de support. R. St-Germain 5778 Blvd. St-Laurent, Montréal, P. Q. 109-132

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG 946 Benjamin-Suite. Tél. 5154 Vente et installation. Vitres toutes sortes de construction. Show-cases. Vitres d'autos. Dessus de tables. Miroirs etc 96-119

DEBOSSAGE, PEINTURAGE D'AUTOS. Soudure de tous genres. Hommes d'expérience. Outillage moderne. Ouvrage garanti. Quotation gratuite. Nos prix vous convaincront. Garage Jacques Caron, 347 Notre-Dame, Cap-Madeleine.

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

7.30 à 8.30

Le Messager Express

Le programme le plus intéressant par l'étendue de ses prix en argent. Il est très facile de gagner en ayant à la maison une ou plusieurs preuves d'achat des commanditaires.

★★★★

9.30 à 10.30

Cryptogramme

Le programme spécialement dédié à toutes les dames et demoiselles qui désirent gagner de magnifiques prix en argent.

★★★★

10.30 à 11.00

Le club des échanges

L'émission qui permet aux auditeurs d'échanger tous les articles dont ils ne se servent pas pour d'autres plus utiles.

★★★★

12.00 à 12.30

Musique du diner

Rien n'est plus reposant que de prendre son diner en écoutant une musique douce et agréable. Syntonisez toujours votre poste pour l'émission plus haut mentionnée.

★★★★

2.00 à 3.00

Les demandes spéciales

Vos parents et vos amis apprécieront vos souhaits transmis par l'entremise de cette émission populaire.

★★★★

3.00 à 4.00

Chanson du Boulevard

Une heure de jolies chansonnettes françaises présentées pour le plaisir et le divertissement de ceux qui aiment les chansons sentimentales.

★★★★

7.00 à 7.05

D'un coin à l'autre

D'un coin à l'autre du Canada avec l'Office National du Film vous apporte une courte causerie sur un film et des renseignements sur la manière de vous procurer les films instructifs produits par cet organisme.

SYNTONISEZ
1450
KILOCYCLES

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—La chanson du boulevard.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Le dilettante
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Coquetel.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-pourri.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper
7.00—Mosaïque.
7.15—La Prière.
7.30—**Messager Express.**
8.30—La Mine d'Or.
9.00—Musique pour tous.
9.30—Rêverie à l'orgue.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
10.30—**Chronique sportive.**
10.35—Musique de danse (suite)
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Demain

7.30—Ouverture. — Horaire des programmes.
8.00—La Prière.
8.30—The Sacred Heart Program.
8.45—Echo matinal.
9.00—**Radio-Journal I**
9.15—Nouveautés.
9.30—**Cryptogramme**
10.30—**Le Club des échanges**
11.00—Musique militaire.
11.15—Originalités musicales.
11.30—Intermède musical.
11.45—**Radio-Journal II**
12.00—Musique du diner
12.30—Fiesta.
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales de Mozart**
3.00—La chanson du Boulevard.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Le dilettante
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Coquetel.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-pourri
6.15—**Ciné-Revue**
6.30—Musique du souper.
7.00—Chant des cordes.
7.15—La Prière.
7.30—Propagande catholique
7.45—Rythme.
8.00—Le temps qui passe
8.30—Opéras célèbres
9.00—Paysages
9.30—Lune Verte.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
10.30—Chronique sportive
10.35—Musique de danse (suite)
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Nommés commissaires

Nicolet, 18. (D.N.C.) — Ont été nommés commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse de Nicolet, M. le Dr H.-P Smith, MM. J.-W. Denis, protonotaire, Henri-R. Dufresne, notaire Arthur Martin, industriel, et Renaud Chapdelaine, tous de Nicolet

Film dramatique au Cinéma de Paris

Cécilia Paroldi et Paul Bernard dans une dramatique scène du film "Un ami viendra ce soir", qui obtient un vif succès à l'écran du Cinéma de Paris. Un film qu'il ne faut pas manquer!

Il a souligné le succès de La Prévoyance

Voici un extrait des remarques prononcées par le président de La Prévoyance, l'honorable Alphonse Raymond, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal, le 14 mars 1947:

Une fois de plus, nous enregistrons, en ce qui concerne les assurances autre que l'assurance-vie, une importante augmentation dans les primes brutes des polices souscrites au cours de l'exercice. Ces primes s'établissent en effet à $1,-764,431, soit $386,986 de plus qu'en 1945, année où elles avaient dépassé de $290,890 celles de 1944. Si l'on déduit la réassurance, les primes se chiffrent encore par $1,492,946 et l'augmentation nette est de $346,-817.

D'autre part, notre service d'assurance-vie, réorganisé en 1944, a continué de fonctionner si bien que le nombre des polices d'assurance-vie ordinaire émises en 1946 a presque égalé celui des polices en vigueur à la fin de 1945. De fait, 1,313 contrats ont été émis l'an dernier pour un montant de $2,875,429; ce dernier chiffre se compare à $1,-777,999 et $1,007,665 pour les années 1945 et 1944 respectivement; compte tenu des polices émises antérieurement, il porte le total de l'assurance-vie en vigueur au 31 décembre 1946 à $5,163,452 représentant 2,448 contrats. Il faut ajouter à cela 544 polices d'assurance-vie populaire s'élevant à $180,778.

Les réserves correspondant aux contrats précités sont suffisantes ou exactes, suivant le cas, ainsi qu'en fait foi le certificat des vérificateurs qui figure au bas du bilan.

La réserve de $319,084 pour rentes représente le capital requis pour verser les sommes payables mensuellement aux accidentés, en vertu de polices d'assurance patronale accordant les indemnités de la Loi des accidents du travail.

La réserve de $319,084 pour rentes quises est établie suivant les exigences du Service des Assurances et la réserve mathématique d'assurance-vie a été certifiée par l'actuaire-conseil de la Compagnie.

Quant à la réserve pour sinistres envoie de règlement, elle s'élève à $440,676. De ce chiffre, $16,503 s'appliquent aux sinistres d'assurance-incendie et la différence, aux réclamations soumises principalement en vertu de polices d'assurance automobile, responsabilité patronale et responsabilité civile.

Une réserve de $36,184 a aussi été faite en vue d'acquitter les impôts fédéral et municipaux de l'exercice.

Bénéfice net

Les opérations de l'exercice se sont soldées par un bénéfice net de $28,594, ce qui est $10,450 de moins que pour 1945. Il faut remarquer toutefois que ce bénéfice net fut établi après qu'on eut augmenté de $9,500 la réserve pour les sinistres inconnus au 31 décembre. Ces résultats sont satisfaisants, car il ne faut pas oublier que, notre service d'assurance-vie n'ayant été réorganisé qu'en 1944, nous sommes encore dans la période où son développement est onéreux. En fait, la perte sur les opérations de ce service s'établit à $52,012.

De plus, les primes des polices souscrites s'étant accrues considérablement, il en a résulté une augmentation de $131,338 à la réserve de primes non acquises.

Actif

L'actif total de notre Compagnie a de nouveau fait un bond considérable; il s'établit maintenant à $2,-479,449, soit une augmentation de $467,715 par rapport à l'année précédente.

Les disponibilités de caisse s'élevent à $135,827 et représentent un degré de liquidité que vos administrateurs ont jugé satisfaisant.

Les placements effectués en 1946 ont porté le total des obligations à $1,132,912, dont près de $700,000 d'obligations du Dominion du Canada, et celui des actions à $559,-397, dont une forte proportion d'actions privilégiées, ainsi que d'actions de banques et de sociétés de fiducie. Le total des placements, à la fin de l'année, s'est ainsi accru de $332,784.

En vue de l'avenir, la Compagnie a acheté l'immeuble situé au coin sud-est de la rue Craig et de la Côte de la Place d'Armes, au prix de $32,500. Cette acquisition a porté le poste des immeubles, amortissement déduit, de $297,423 à $326,104.

Situation financière

La situation financière de La Prévoyance a continué de progresser au cours de l'année; le capital a été augmenté de nouveau et porté de $400,000 à $500,000, cependant que la réserve générale s'accroissait pour sa part de $50,000 ce qui l'établit désormais à $150,000. Cette augmentation de $50,000 provient, pour un montant de $38,000, de la prime sur vente d'actions, le reste, soit $12,000, étant pris à même les bénéfices de l'exercice. Le solde de ces bénéfices, représentant une somme de $16,594, a été ajouté au compte de surplus, qui est ainsi passé de $76,167, à $92,761.

Je désire vous rappeler en terminant ce que je vous disais l'an dernier sur la nécessité d'intensifier le travail de prévention des incendies et des accidents dans notre province, où le grand nombre des sinistres a pour résultat des taux généralement plus élevés que dans les autres provinces. Le public devrait s'intéresser sérieusement à ce problème, tant pour sauvegarder la vie des citoyens et leurs biens matériels que pour contribuer à l'abaissement des taux d'assurance qu'il doit payer.

"Grâce à vous, Grand-père Kruschen . . .

Mes douleurs rhumatismales m'ont pour ainsi dire quittée"

Ce traitement salin pour le soulagement des douleurs rhumatismales a fait tant de bien à cette femme de Liverpool qu'elle a écrit cette lettre de remerciements:

"Pendant des années, j'ai souffert de douleurs rhumatismales. Ma santé devenait de moins en moins bonne, lorsqu'un jour quelqu'un me conseilla d'essayer les Sels Kruschen. J'en achetai un petit flacon et après en avoir pris pendant environ une semaine, la douleur, qui me tenait souvent éveillée la nuit, disparut petit à petit. Maintenant—j'en suis à mon second flacon—ma santé s'est améliorée et je ressens à peine de douleurs rhumatismales."

—Mme H.H.—Liverpool

Après avoir obtenu du soulagement avec le premier flacon de Kruschen, vous pouvez vous imaginer avec quel espoir Mme H.H. commença le second. Suivez donc son exemple, si vous avez des douleurs rhumatismales. Commencez immédiatement à prendre le traitement salin et continuez jusqu'à ce qu'il ait le temps de vous faire du bien. Ainsi que Mme H.H., vous devriez sentir vite une amélioration, parce que Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident les organes éliminatoires, et peut donc ainsi améliorer la santé et calmer les douleurs rhumatismales. Des milliers de gens ont bénéficié des avantages de Kruschen. Essayez-le vous-même.

Kruschen coûte 25c. et 75. dans toutes les pharmacies.

Si vous désirez acquérir un lot à bâtir.

•

Si vous avez l'intention de vous construire.

•

Si vous projetez d'acheter une maison.

•

Si vous pouvez construire votre maison vous-même.

•

Si vous voulez obtenir l'argent pour vous construire.

•

VOUS OBTIENDREZ LES RENSEIGNEMENTS GRATUITEMENT EN VOUS ADRESSANT A

Marcel LAFLAMME

478, RUE DES FORGES — Téléphones: 2396-R et 5358

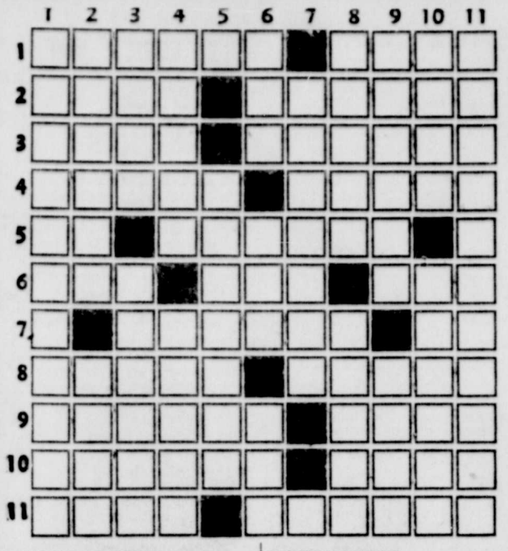

HORIZONTALEMENT

1—Placer très haut — Action de porter.
2—Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau — Rendre mats l'or, l'argent.
3—Fourrure blanche et grise — Assaisonnera avec du sel.
4—Que nous emportons en naissant — Peigne servant à séraucer le lin.
5—Possède — Jona au sabot.
6—Article simple — Partie du corps joignant la tête aux épaules — Riv. de l'Asie centrale.
7—Ouverture en forme d'arc — Conjonction copulative.
8—Mélacée, de l'Asie et de l'Océanie — Donna les couleurs de l'arc-en-ciel.
9—Coupe les branches inutiles — Viande rôtie.
10—Ambassadeurs du pape — Ingénieur français; réalisa la 1ère machine volante.
11—"Tirpitz" — Vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs, superposés.

VERTICALEMENT

1—D'une manière joviale
2—Papillon de Madagascar — Emotion, souci.
3—Mouvement rapide des paupières — Pièces destinées à recevoir les visiteurs.
4—Hommes misérables — Nettoya en lavant et en frottant.
5—Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant les rênes.
6—Coupé jusqu'à la peau — Opalidien — Orient.
7—Polygraphe musulman mort en 956.
8—Pierre plate et ronde ou disque de métal — Allai ça et là à l'aventure.
9—Enlèverai — Corps simple d'un gris bleuâtre.
10—Prendra une expression de gaieté — Garnir de lest un bâtiment.
11—Relatif au transit.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	R	E	C	E	P	T	A	C	L	E	
2	A	M	E	■	E	P	E	U	R	E	
3	M	U	S	■	B	R	I	S	T	O	L
4	A	S	■	P	E	R	S	■	I	D	A
5	S	■	P	A	T	I	■	A	N	E	T
6	S	A	L	P	E	T	R	I	E	R	E
7	F	E	N	E	E	■	O	U	R	S	■
8	U	N	S	■	P	R	E	S	■	B	I
9	S	A	S	S	A	I	S	■	T	A	O
10	E	L	I	E	R	A	■	P	A	I	N
11	■	E	S	C	A	L	A	S	E	S	S

CINÉMA de PARIS
JUSQU'A VENDREDI

CHARLES VANEL dans LE QUÊTE du 58
avec NORO - CARETTE
MICHEL VITOLD et GENIN

IMPÉRIAL
Mardi-Mercredi-Jeudi

Une comédie musicale

Un grand film d'action
"TALL IN THE SADDLE"
avec
JOHN WAYNE et ALLA RAINES
Caricatures

Matinée: 2 heures. Soirée 7 et 8 hres

RIALTO
MARDI et MERCREDI

En français

Une superbe comédie qui vous fera oublier vos soucis.

"JOSETTE"

avec
SIMONE SIMON
DON AMECHE
ROBERT YOUNG

Matinée 2 hres p.m. — 30 cts
Soirée: 7.15 p.m. et 9 p.m. — 40 cts

CAPITOL
Dernière fois aujourd'hui

LE RHUME ET LA TOUX DEMANDENT DES SOINS

Ne prenez aucune chance de voir un rhume et une toux se développer en une maladie sérieuse.
L'emploi immédiat du Dr Wood's Norway Pine Syrup vous soulagera de la douleur et des spasmes de la toux, il enraye le phelgme et le mucus, dégage les voies respiratoires et adoucit les organes irrités.
Le Dr Wood's Norway Pine Syrup ne contient aucun ingrédient dommageable, si aucune drogue. Il est depuis plus de 50 ans un remède familial très populaire.
Procurez-vous en une bouteille aujourd'hui. En vente aux comptoirs pharmaceutiques partout.

The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

R.I.P.
LES ASSURANCES FUNÉRAIRES
ROUSSEAU & FRÈRE
LIMITÉE
TROIS RIVIÈRES

Les familles Descôteaux et Bellemare
ont la douleur de vous faire part du décès de
SEVERE DESCOTEAUX
époux de Marie Bellemare
survenu le 17 mars 1947, à l'âge de 70 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures en l'église Cathédrale, jeudi le 20 mars 1947.

Le convoi quittera les Salons mortuaires, 460 rue Des Forges, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, 18 mars 1947

AIRE

LE SURHOMME

Le village hostile — **TARZAN** — Par Edgar Rice Burroughs

Feuilleton du Nouvelliste

"Tante Gertrude"

Par B. Neullies

10

d'ailleurs! tous les Neufmoulins sont ainsi.

Depuis un mois, Mlle Gertrude était en possession de l'héritage de son frère: depuis un mois, elle régnait en maîtresse dans le grand château tant désiré par elle; elle se trouvait enfin à la tête de cette immense fortune, objet de ses convoitises! Certes, il y avait loin de la petite maisonnette, antique et modeste à ce palais superbe dont les hautes tourelles se dressaient orgueilleusement au sommet de la colline dominant la vallée et les villages aux alentours.

En parcourant ces pièces luxueuses, ornées de tableaux et de statues de prix ces magnifiques galeries décorées avec un goût princier, elle avait haussé les épaules en murmurant:

— Je vous demande un peu la figure que devait faire ce vieux fou de Jean dans tout cet étalage! Si ça a du bon sens!

Et à la vue de la vaisselle d'argent finement ciselée, des cristaux délicatement taillés qui s'étalaient dans les vitrines des larges buffets de vieux chêne sculpté, elle avait eu un rire sarcastique:

—Un tel luxe de plats pour les pommes de terre qui composaient le menu journalier du vieil avare, c'était un comble, vraiment!

En querelle perpétuelle avec son frère, Mlle Gertrude n'avait jamais pénétré dans cette partie du château: M. de Neufmoulins, dont la marotte pendant les dernières années de sa vie avait été la construction et l'aménagement de cette merveilleuse résidence ne l'avait jamais habituée; il vivait dans le vieux bâtiment presque en ruine qui avait été, au Moyen Age, une des curiosités de la contrée et qu'on appelait l'Abbaye.

Bâtie d'abord par des moines, comme son nom l'indiquait, l'Abbaye avait été ensuite occupée par des seigneurs qui l'avaient religieusement conservée dans son état primitif: mais la Révolution en avait détruit une partie. La chapelle, le cloître, la salle du chapitre avec ses curieuses fenêtres ogivales et sont plafond à caissons, subsistaient toujours et attiraient chaque année quantité de touristes, d'archéologues et de savants.

Quelques cellules et quelques autres pièces restaurées par M. de Neufmoulins lui servaient d'habitation. C'était là que Mlle Gertrude était venue soigner son frère, lors de sa dernière maladie; c'était dans une de ces petites chambres modestes, presque pauvres qu'il était mort. Et comme dans son testament, il défendait formellement de pénétrer dans le château, dont son homme d'affaires avait seul la clef, la soeur et la nièce ne se doutaient guère des trésors qu'il renfermait.

Paulette avait poussé plus d'un cri d'admiration à la vue de ces appartements magnifiques et elle était restée presque en extase sur le seuil d'une chambre encore plus luxueuse que les autres, avec ses murs tendus de satin rose, ses fenêtres élégamment drapées de riches tentures. Sur la cheminée de marbre blanc, un buste de femme se dressait sur un socle de velours et de chaque côté dans un cadre d'or orné de pierreries, se trouvaient deux portraits d'enfants, une fillette au visage d'une idéale beauté, et un jeune garçon à l'air plutôt rêveur.

—Oh! tante Gertrude, regardez! s'écria Paule toute surprise, c'est mon portrait. Mais l'autre... n'est-ce pas Jean de Ponthieu.

La vieille fille tressaillit... Elle comprit soudain le rêve de son frère, son testament original... C'était sans doute la chambre qu'il avait destinée à la future comtesse de Ponthieu... Elle regarda Mme Wanel de ses yeux perçants: celle-ci n'avait rien deviné, rien senti.

—Oui, ce doit être Jean de Ponthieu, dit-elle d'un ton indifférent. Ne te le rappelles-tu pas?

—Oh! guère! répondit Paulette, déjà occupée à examiner autre chose.

Mlle Gertrude attacha sur sa nièce un regard étrange tandis qu'un sourire énigmatique se jouait sur ses lèvres minces.

—Il n'était pas bien beau, continua la vieille fille et, certes, s'il n'a pas changé ce n'est pas un joli godelureau comme le neveu que tu vas me donner bientôt. Mais à propos, quand te maries-tu?

—Nous ne savons pas encore Oh! nous avons le temps! Nous voudrions que la cérémonie soit tout à fait grandiose. Qu'on en parle longtemps dans le pays, et, pour cela, il faut attendre que le deuil de Pierre soit passé.

Mlle Gertrude avait décidé d'abord de faire comme son frère, c'est-à-dire de fermer une partie des appartements et d'occuper l'Abbaye; mais, après mûres réflexions, elle renonça à ce projet; le monastère était trop froid, trop glacial, elle habiterait l'aile gauche du château située en plein midi et s'y installerait à sa façon, selon ses goûts.

La plupart des domestiques étaient partis à la mort de M. de Neufmoulins, il ne restait guère que le concierge et sa femme Mlle Gertrude conserva sa vieille bonne qui était accoutumée à ses manies; elle y adjoignit quelques filles du pays pour le service intérieur et un cocher pour la conduire à Ailly qui se trouvait assez éloigné du château. Elle se paya un autre luxe qui étonna grandement Paulette; ce fut celui d'une demoiselle de compagnie.

—Elle m'assommera assurément, cette petite, déclara-t-elle à sa nièce avec sa brusquerie ordinaire lorsqu'elle lui annonça cette nouvelle; mais je ne vois pas le moyen de faire autrement. Sa mère, que j'aimais beaucoup, a eu la stupidité de se laisser mourir de chagrin parce que son mari, qu'elle adorait bêtement, est mort l'année dernière! Et la petite est si nulle, si sotte que si je ne la prends pas avec moi, elle ne saura jamais se tirer d'affaire toute seule. Mais il faudra qu'elle marche droit et que je ne m'aperçoive pas de sa présence!

Paule fut très amusée! Une demoiselle de compagnie qui devait se tenir dans l'ombre, ne pas se montrer, c'était bien là une idée de son originale parente! Elle plaignit la jeune fille et se promit intérieurement de s'intéresser à son cort.

Depuis que sa tante était au château, elle la réclamait sans cesse, la consultant sur tous ses arrangements, lui demandant toujours son avis mais, neuf fois sur dix, faisant le contraire de ce que sa nièce lui suggérait. Loin de s'en fâcher, Paule habituée aux excentricités de la vieille fille, s'en égayait. Elle se prêtait à tout avec la bonne grâce qui lui était familière, enchantée d'être agréable à sa parente.

Ce matin-là, elle avait été éveillée presque à l'aube, le cocher de Mlle de Neuf-moulins venant la prévenir que sa maîtresse l'attendait immédiatement.

—Ma tante n'est pas malade, au moins? avait fait demander la jeune femme, d'abord inquiète.

— Je ne le pense pas, avait répondu l'automédon; mais depuis deux heures, Mademoiselle parcourt la maison du haut en bas, et elle n'a pas l'air d'être contente.

—Dites-lui que dans une heure j'y serai, le temps de m'habiller et de faire atteler.

Mais malgré toute sa bonne volonté, Mme Wanel ne fut guère prête avant midi.

Mlle Gertrude énervée par l'attente, fit à la jeune femme un accueil moins que gracieux.

—Pour se moquer du monde, ma nièce c'est ainsi qu'il faut faire! c'était bien la peine vraiment que je te dépêche Julien à 7 heures du matin pour te prier d'arriver tout de suite!

—Oui, je suis un peu en retard, tante Gertrude, mais ce n'est pas ma faute, je vous assure, répondit Paulete sans s'émouvoir. Heureusement que je vous savais en bonne santé, sans cela j'aurais été très ennuyée de ne pouvoir venir plus tôt. Je me suis pourtant bien pressée; je n'ai même pas pris le temps

(à suivre)

Carnet social

Blanchette-Aubin

Le 1er février, à neuf heures, en l'église Notre-Dame des Sept Allégresses a été béni par le Révérend Père Didace, le mariage de Mlle Madeleine Aubin, fille de M. et madame Samuel Aubin, à M. Alphonse Blanchette, fils de M. Joseph Blanchette, décédé et de madame Blanchette.

L'église pour la circonstance était décorée de fleurs de la saison. Durant la cérémonie religieuse, un programme de chant a été exécuté par les Chevaliers du Guet.

M. Alphonse Blanchette était accompagné par son beau-frère M. Charles-Henri Robert. La mariée qui était accompagnée par son père portait une robe longue en satin blanc, un voile trois-quarts retenu par un diadème en perles de satin; elle tenait un livre d'heures dont les signets étaient ornés de roses.

Madame Aubin, mère de la mariée portait une robe en crêpe bleu, chapeau noir, accessoires de même teinte; son bouquet de corsage était composé de roses rouges.

Madame Blanchette, mère du marié, portait une robe en crêpe noir, chapeau en feutre noir, accessoires de même teinte; son bouquet de corsage se composait également de roses.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle de la Canada Iron ou les tables étaient décorées de fleurs de la saison. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage à Val Morin dans les Laurentides. Pour voyager, Madame Blanchette portait un costume trois-pièces en lainage bleu-marine garni de rat musqué gris chapeau garni orné de plumes bleu, accessoires noirs. M. et madame Blanchette demeureront aux Trois-Rivières.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: M. Eugène Aubin de St-Antoine de Lotbinière; M. Oscar Aubin de London, Ont.; M. Wilfrid Sinclair de Montréal; M. et Mme Roger Thibeault, de Montréal; M. Lionel Lefebvre de Montréal; M. et Mme Paul-Henri Robert de Montréal; Mme Emile Lacombe de Valleyfield; ainsi que plusieurs cousins et cousines des nouveaux mariés.

Déplacements

Mlle Cécile Beaudoin a passé une semaine à Ste-Anne de la Pérade, l'invitée de Mme René Turcotte.

M. Wilbray Dugré de retour en notre ville après un séjour de quelques mois en Californie.

M. Charles Abel de Montréal, était de passage en notre ville en fin de semaine.

Mmes Adélard Dufresne et J. H. Goulet ont passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

M. Jean-Yves Landry, étudiant au Conservatoire de Montréal était de passage dans sa famille en fin de semaine.

Mlle Angéline Lord de Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville.

Mlle Hélène Poliquin de Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Rosario Blanchette et leur fils ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Marielle Schelling de retour d'un court séjour à Montréal.

M. Jean-Guy Bellemare de Québec, a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. Luc Désilets, de Québec, était de passage dans sa famille en fin de semaine.

M. Marcel Trottier, de Sorel, a passé la fin de semaine en notre ville.

M. Jean-Marie Houle de Québec, était de passage en notre ville en fin de semaine.

M. Roger Paquin étudiant à l'université Laval de Québec était de passage dans sa famille en fin de semaine.

Mme John Marchand ainsi que Mlle Marguerite Ducloux de Montréal étaient de passage en notre ville les invitées de Mlle Patricia Boudreau.

M. Léo Boudreau de Montréal était de passage en notre ville ces jours derniers.

Mademoiselle Elisabeth Blanchard de Montréal passe quelques jours en notre ville.

Récent mariage

M. et madame Alphonse Blanchette, dont le mariage a été célébré le 1er février, en l'église Notre-Dame des Sept-Allégresses, par le Révérend Père Didace, o.f.m. M. Blanchette est le fils de M. Joseph Blanchette, décédé, et de Madame Blanchette. Mme Blanchette, autrefois Madeleine Aubin est la fille de M. et Mme Samuel Aubin.

Shawinigan, 18. — M. le Dr et Mme A. Paradis, et M. et Mme Maurice Bruneau sont de retour d'une vacance de quelques semaines en Floride.

MM. Joseph Drolet, Onésime Boisvert, Gédéon Leblanc, Armand Bergeron, de Shawinigan, sont de retour d'un séjour de quelques semaines, en Floride.

M. l'échevin Charles Rocheleau, des Trois-Rivières, de passage à Shawinigan, en fin de semaine.

M. Belleau, rédacteur sportif au journal Le Droit, de passage à Shawinigan, en fin de semaine.

M. T.P. Gorman, gérant de l'Auditorium d'Ottawa, à Shawinigan en fin de semaine.

—o—

Almaville, 18. (D.N.C.) — M. et Mme A. Biron, du Cap-de-la-Madeleine, de passage dans leur parenté, en fin de semaine.

Mlle M. Leclerc de passage à Almaville en fin de semaine.

M. P.-E. Chartier, de la Beauce anciennement d'Almaville, a passé la fin de semaine à Almaville.

Mlle Andrée Larocque, de Grand'Mère, en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Hercule Lambert, ces jours derniers.

Des cours de violon par E. Bélanger

Les amis de l'Orchestre Symphonique apprendront avec plaisir que, d'ici l'établissement aux Trois-Rivières, du Conservatoire de Musique — ce qui ne saurait tarder — M. le Lieutenant Edwyn Bélanger profitera de sa visite hebdomadaire d'entraînement de l'Orchestre, pour donner des leçons de violon à tous ceux qui voudront s'inscrire comme élèves réguliers. On sait que le distingué directeur de la Symphonie de Québec est un violoniste remarquable et un professeur hors pair. Son expérience de directeur le mettra à même de former une section solide de violons pour notre Orchestre Symphonique, et il s'y intéressera d'autant plus certainement qu'il peut se réclamer d'un droit de paternité sur celui-ci. Pour assurer l'avenir de notre Orchestre, il faudrait au moins une bonne vingtaine d'élèves de violon, dès le début. Plus tard le nombre pourrait en être facilement doublé, grâce à l'émulation que ferait naître ce brillant noyau. Et c'est à même ce groupe que pourraient ensuite être choisis selon leurs dispositions naturelles et leur application au travail, les élèves appelés à suivre les cours gratuits du Conservatoire. Ce qui presse le plus, c'est donc de préparer ce noyau initial sans lequel notre Orchestre ne saurait normalement se développer. Souhaitons que cette heureuse initiative soit couronnée de succès. Ces cours de violon commenceront le 1er avril. Pour tout autre renseignement, on est prié de s'adresser au Président de l'Orchestre Symphonique, M. William Farrier, 640 rue des Commissaires, téléphone: 71.

Commercial Credit obtient gain de cause

La Commercial Credit a obtenu gain de cause hier devant l'hon. juge Emile Ferron contre MM. Achille Dessaint, du Cap-de-la-Madeleine et Patrick Bordeleau, de Shawinigan. Ces derniers sont condamnés conjointement et solidairement à payer à la demanderesse la somme de $245.45, plus les intérêts et les dépens.

La preuve a révélé que M. Dessaint acheta, le 21 mai 1941, de Chartray & Guillemette, de cette ville, un auto Chrysler usagé moyennant une certaine somme comptant et le solde à raison de 11 versements de $17, plus un versement de $19. Le premier versement devait se faire un mois après la date du contrat de vente.

Le 21 juin, M. Dessaint revendit l'auto à M. Bordeleau pour la somme de $206.40 sans renonciation du recours de la compagnie contre le revendeur. Un premier versement de $17.20 fut fait le 31 juin. Mais avant le 9 septembre 1941, la compagnie dut reprendre le véhicule parce que le second acheteur, M. Bordeleau, n'avait pas rencontré ses obligations.

L'auto fut de nouveau vendu, le 28 juillet 1942, à D. Assh & Co., de Québec, pour $35. Les frais encourus jusque là par la compagnie s'élevaient à $54.13, ce qui formait la somme réclamée de $243.33. La compagnie réclama donc ce montant, moins les $35. réalisés dans la vente à la compagnie québecoise, soit $208.33.

Les défendeurs prétendirent que la seconde vente était entachée de fraude, parce que la venderesse avait laissé pour $35. un auto qui, au dire des défendeurs, en valait $400. Mais en défense, la compagnie prouva que le véhicule était réellement en très mauvais état que l'un des défendeurs aurait affirmé qu'il voulait "se débarrasser de ce tas de ferrailles."

Le tribunal condamna donc les défendeurs à payer la somme de $245.45 à la Commercial Credit, plus un intérêt de 10% sur la somme de $189.20 et 5% sur la somme de $56.25 depuis l'assignation et enfin les dépens.

Le bureau légal Fournier & Désilets représentait la compagnie demanderesse.

Causerie

M. Clément P. Lemire, agronome, sera le conférencier demain midi, à une heure au poste CHLN, lors de l'émission régulière "La Part de la Terre". M. Lemire parlera de l'électrification rurale. Ces causeries par les agronomes sont données sous les auspices de la Corporation des agronomes de la province de Québec, chapitre des Trois-Rivières et de Nicolet.

Epilogue à un accident singulier

Un accident tout à fait singulier a eu son épilogue hier matin en cour supérieure alors que l'hon. juge Emile Ferron a accueilli la demande de M. Antoine L'Heureux camionneur de Saint-Tite, et condamné M. Phillias Vincent, de Gr.-Mère, à payer des dommages de $441.87 et les frais.

L'automobile de M. L'Heureux se dirigeait de Shawinigan à Grand'Mère, sur la route 19, le 9 septembre 1943, quand le véhicule fut doublé par celui de M. Phillas Vincent de Grand'Mère. Sans que personne n'ait eu connaissance d'une collision, l'auto de M. L'Heureux capota et roula dans le fossé, à droite de la route. Lorsqu'on sortit le véhicule du fossé, on ne releva aucune marque de défectuosité, la direction était intacte, les pneus soufflés, et le reste. L'auto de M. L'Heureux avait-il été projeté hors de la route uniquement par le déplacement de l'air? Le défendeur prétendit que le demandeur circulait trop au centre de la route, qu'il n'avait pas donné assez d'espace pour le doublage des autres voitures.

Mais on releva après ce coup des égratignures fraiches à l'intérieur du pare-chocs gauche avant de l'auto du demandeur et sur le pare-chocs droit arrière de l'autre véhicule. Le tribunal en vint à la conclusion que le préposé défendeur par une manoeuvre malhabile a pris sa droite avant d'avoir complètement doublé l'auto précédent.

"Les faits révélés par la preuve dit le tribunal créent une présomption comportant le caractère de précision, force, gravité et concordance qui font conclure que c'est le pare-chocs de l'auto du défendeur qui a accroché le pare-chocs de l'auto du demandeur et qui a causé l'accident dont se plaint ce dernier, non seulement le défendeur n'a pas prouvé que le demandeur avait fait de fausses manoeuvres, mais le chauffeur du défendeur lui-même nous dit que l'auto du demandeur était conduite passablement **droit**.

"Le demandeur n'a, d'après la preuve, commis aucune faute, alors que le préposé du défendeur n'a pu ainsi accrocher le pare-chocs d'arrière de l'auto qu'il conduisait avec le pare-chocs d'avant de l'auto du demandeur, qu'en reprenant la droite du chemin sans s'être assuré qu'il avait bien fini de dépasser l'auto du demandeur, commettant ainsi une imprudence engageant la responsabilité de son maître".

Mes Lafond et Gélinas occupaient pour le demandeur.

M. Laurent Paradis se rendra à Québec

M. Laurent Paradis, président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, représentera cette organisation à Québec aujourd'hui lors de la visite d'une délégation des Chambres de Commerce et de Montréal qui rencontrera le cabinet provincial pour obtenir l'adoption d'une loi unique pour les ventes à tempérament dans la province de Québec.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
Pour retracer tous vos ancêtres jusqu'en Europe adressez-vous à l'Institut généalogique
4184, St-Denis L.A. 8151 Montréal

Dr CHS. BÉLAND
Médecine générale
Maladies des enfants
910, Royale Tél: 380
Résidence: 103

Tél. Bureau: 569 Rés. 126
Dr Edmond Buisson
Chirurgien-Dentiste
218, Des Forges T.-R.

DOCTEUR
Fernand BEAUDOIN
D. D. S.
Chirurgien-Dentiste
Rayons-X
334, RUE BONAVENTURE
Téléphone: 5424

Docteur
Georgette GELINAS
Maladie des enfants
60, des Casernes, Tél. 317
Appointement seulement

Dentiers
Téléphone: 5289
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665, rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

Paul Boisvert, O. D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
1408, RUE HART
Tél: 5541

Nouvelle adresse
Dr F.-X.
LACOURSIÈRE
Chirurgien - Dentiste
975, RUE ST-PROSPER
(angle Ste-Julie, vis-à-vis Hôpital Saint-Joseph)
Tél. bureau 4222
au même étage
Dr PAUL PLOURDE
Médecine générale-Anesthésie
Tél. bur.: 604 Rés.: 5633

POISSANT LTEE

VOUS SEREZ CHICS A PAQUES
SI VOUS NOUS ENVOYEZ
MAINTENANT
VOS VETEMENTS
Paletots ou Complets
Pour un bon
NETTOYAGE A SEC

Notre procédé exclusif donnera à vos vêtements leur fraîcheur première, tout en les nettoyant à fond. Evitez l'encombrement des derniers jours en nous confiant ce travail dès aujourd'hui.

1375, rue Ste-Marguerite Tél. 1164
1227, Blvd Laviolette Tél. 5460
1297, rue Hart Tél. 1927
GRAND'MERE
751-b, 6ème Avenue Tél. 797
SHAWINIGAN FALLS
59-a de la Station Tél. 701
LOUISEVILLE
36, rue Ste-Elisabeth Tél. 199

N'ATTENDEZ PAS A PAQUES

MESDAMES,
MESSIEURS!
Faites faire un nettoyage à votre habit, à vos robes pour une meilleure apparence et une plus longue durée.

DUFRESNE
Teinturier - Nettoyeur
333, St-Georges
Tél. 3392 - 3393

MEMBRE DE LA CORPORATION DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
Etienne Lamontagne
OPTICIEN MANUFACTURIER
TEL 2178
1065 rue ST-PROSPER TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

—1139 PHARMACIES REXALL AU CANADA 1139—

La Vente Originale Rexall

VENTE 1¢ PRINTEMPS

À UN SOU

VENTE 1¢ ÉTÉ

à la Pharmacie Rexall

Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
DE CETTE SEMAINE

MARS 19-20

MARS 21-22

Pharmacie ROYALE
Téléphone: 6 8 9
931, rue Royale

Faites vos emplettes de bonne heure et épargnez

SIROP REXILLANA CONTRE LA TOUX	2 pour 51c
POUDRE STORK pour BÉBÉS	2 pour 28c
LAIT DE MAGNÉSIE REXALL 20 onces	2 pour 51c
CRÈME à BARBE REXALL	2 pour 41c
Comprimés A-SA-REX (A.S.A.) Puretest, 36's	2 pour 26c
POUDRE CAMÉLIA POUR LA FIGURE	2 pour 51c
BROSSES à DENTS KLENZO	2 pour 26c
Purificateur du Sang, Rexall	2 pour $1.01

Pharmacie St-Maurice
Téléphone: 6 0 6
920, St-Maurice

VENTE ÉCLAIR

Mercredi Matin Seulement

LINGERIE

Au troisième plancher.

• Aucune vente par téléphone ou commande postale

BRASSIÈRES	UNE QUANTITE LIMITEE Tailles: 30 à 44 dans le lot valeurs jusqu'à $1.30	49c
CORSETS	UNE BELLE VALEUR Tailles: 26 à 34 dans le lot valeurs jusqu'à $2.50	99c
JUPONS	CREPE ET SATIN Couleurs: rose et noir Tailles: 32 à 40 dans le lot valeurs jusqu'à $2.25	$1.19
PYJAMAS	D'INTERIEUR, tailles 12 à 20 les couleurs sont variées Valeurs dans le lot jusqu'à $11.50	$4.99
ROBES	DE CHAMBRE EN JERSEY Tailles: 14 à 20 Valeurs dans le lot jusqu'à $15.95	$6.99
ROBES DE CHAMBRE	En jersey uni avec ou sans fermoir, couleurs variées Tailles: 14 à 20 Valeurs dans le lot jusqu'à $11.95	$3.99
ROBES DE CHAMBRE	En soie cordée, couleurs variées Tailles: 14 à 44 Valeurs dans le lot jusqu'à $15.50	$8.99

LES ACHATS DU MERCREDI SONT TOUJOURS AVANTAGEUX

J. L. FORTIN LTÉE